

**nafran**

# AU CŒUR DE 2024

RAPPORT INTÉGRÉ



## 1

**SE TRANSFORMER POUR  
ACHEMINER LES ÉNERGIES  
DE DEMAIN****8**

- |   |    |
|---|----|
| 1.1 Notre modèle d'affaires et notre écosystème – DPEF                    | 10 |
| 1.2 Les tendances du marché gazier – DPEF                                 | 18 |
| 1.3 Notre vision des infrastructures gazières en 2050                     | 20 |
| 1.4 Notre stratégie intégrée pour accompagner notre transformation – DPEF | 22 |
| 1.5 Nos enjeux RSE – DPEF   | 25 |
| 1.6 Notre création de valeur multi-capitiaux – DPEF                       | 26 |

## 2

**DES INVESTISSEMENTS DURABLES  
AU CŒUR D'UNE TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE ABORDABLE  
ET PÉRENNE****28**

- |   |    |
|---|----|
| 2.1 Notre modèle financier régulé au service d'une économie durable | 30 |
| 2.2 Pour une énergie abordable et durable – DPEF                    | 32 |
| 2.3 Pour une croissance durable – DPEF                              | 34 |

## 3

**LA RÉDUCTION DE NOS IMPACTS  
ENVIRONNEMENTAUX AU CŒUR  
DE NOTRE STRATÉGIE  
ENVIRONNEMENTALE****38**

- |   |    |
|---|----|
| 3.1 Notre stratégie environnementale – DPEF                               | 40 |
| 3.2 La sobriété énergétique gazière en France et au sein de nos activités | 41 |
| 3.3 Notre stratégie climat pour la réduction de nos émissions – DPEF      | 42 |
| 3.4 L'adaptation aux défis du changement climatique                       | 48 |
| 3.5 La limitation de nos impacts sur la biodiversité – DPEF               | 49 |

## 4

**L'INNOVATION ET  
LES PARTENARIATS AU CŒUR  
DE NOS ACTIONS POUR  
LA DÉCARBONATION  
DE LA CHAÎNE GAZIÈRE****52**

- |   |    |
|---|----|
| 4.1 Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires – DPEF         | 54 |
| 4.2 L'accompagnement de nos clients dans leur décarbonation – DPEF                                      | 62 |
| 4.3 Le captage et le transport de CO <sub>2</sub> pour accélérer la décarbonation des sites industriels | 65 |

## 5

**L'ÉNERGIE DE NOS ÉQUIPES  
ET LA PERFORMANCE DE NOTRE  
RÉSEAU AU CŒUR DE NOTRE  
MÉTIER DE TRANSPORTEUR DE GAZ****68**

- |   |    |
|---|----|
| 5.1 La sécurité de nos équipes et de nos prestataires – DPEF                              | 70 |
| 5.2 Le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail – DPEF | 72 |
| 5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information – DPEF                   | 76 |
| 5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients – DPEF               | 79 |
| 5.5 L'éthique et l'indépendance – DPEF  | 81 |

## 6

**AU CŒUR DE NOTRE  
GOUVERNANCE RESPONSABLE****84**

- |   |    |
|---|----|
| 6.1 Notre conseil d'administration et ses comités | 86 |
| 6.2 Notre comité exécutif                         | 88 |
| 6.3 Notre gouvernance RSE – DPEF                  | 89 |
| 6.4 Notre dispositif des risques                  | 91 |

## 7

**ANNEXES****94**

- |  |     |
|--|-----|
| 7.1 Annexe méthodologique – DPEF                       | 96  |
| 7.2 Table de concordance – DPEF                        | 98  |
| 7.3 Description des risques et des opportunités – DPEF | 99  |
| 7.4 Rapport de l'Organisme tiers indépendant – DPEF    | 103 |

Pour identifier les informations liées à la DPEF, le lecteur pourra se référer au chapitre 7.2. Table de concordance DPEF.

# naTran

## Le cœur de vos énergies

NaTran, notre nouveau nom, évoque notre cœur de métier d'opérateur de TRANsport, notre TRANSformation, ainsi que notre engagement sociétal en faveur du respect de la NATure et de la TRANSition énergétique.

Ce nouveau nom incarne notre vocation : assurer l'équilibre du système gazier et développer le transport de tous les gaz qui contribuent aux objectifs de décarbonation et de souveraineté énergétique en France et en Europe (biométhane, hydrogène, CO<sub>2</sub>).

La couleur jaune, positive et énergique, fait référence aux bornes jaunes signalant la présence discrète de nos réseaux de gaz qui cheminent dans les territoires français.

Un juste équilibre entre une marque technologique et une marque industrielle solide, évocatrice d'ingénierie.

L'année 2024 marque l'aboutissement d'un cycle avec la fin de notre projet d'entreprise CAP24. Conçu en 2019, il y a cinq ans, GRTgaz a atteint la plupart des objectifs qu'elle s'était fixés à l'époque, en dépit des événements spectaculaires et inédits qui sont venus bousculer nos certitudes sur le monde du travail ou la sécurité d'approvisionnement énergétique. Je pense bien sûr d'abord au Covid 19, qui a lourdement éprouvé notre système de soins entre 2020 et 2021. L'impact immédiat de cette pandémie s'est traduit par une accélération prodigieuse du recours au télétravail avec, dans la durée, des transformations plus profondes sur notre rapport au travail et sur la manière de faire vivre nos collectifs. Je pense aussi au conflit entre la Russie et l'Ukraine à partir de février 2022 et à l'arrêt brutal des importations de gaz russe vers l'Europe qui s'en est suivi, privant notre continent d'une des principales routes d'approvisionnement en gaz et dont nous percevons toujours les secousses aujourd'hui. Ces deux électrochocs ont paradoxalement eu pour effet de nous faire prendre conscience de nos fragilités et de nos potentiels.

GRTgaz n'a pas dévié de sa trajectoire. Son rôle et ses missions de service public pour assurer l'équilibre du système gazier ont été confortés. Sa capacité à contribuer efficacement à la sobriété énergétique a été éprouvée avec la mise en place du dispositif Ecogaz. Et dans le même temps, nous avons poursuivi avec succès nos travaux pour accepter des volumes croissants de gaz renouvelables et préparer les réseaux et la logistique des nouvelles filières (hydrogène et CO<sub>2</sub>), comme en témoigne la première décision d'investissement prise en 2024 pour construire un réseau de transport d'hydrogène entre la France et l'Allemagne. Nous avons également respecté la trajectoire que nous nous étions fixés pour limiter nos propres émissions : - 20 % d'émissions de méthane entre 2019 et maintenant. Fin 2024, le Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP) nous a distingué pour la qualité de notre reporting sur les émissions de méthane, avec des standards qui nous situent parmi les toutes premières entreprises dans le monde. La transparence crée la confiance. Lorsque nous déclarons nos émissions avec précision, nous démontrons notre responsabilité environnementale et notre engagement dans la lutte contre le changement climatique. Cette crédibilité est vitale et je salue la mobilisation ces dernières années de nos équipes opérationnelles : nous pouvons tous être fiers des progrès accomplis et de notre capacité d'adaptation.



## Message de la directrice générale

# NaTran, L'EMBLÈME D'UNE AMBITION ET D'UN COLLECTIF

Sandrine Meunier



Sur tous ces sujets, il faut naturellement avancer avec humilité et avec la volonté d'aller plus vite et plus loin. Nous avons mis à profit l'année 2024 pour nous recentrer, écouter les messages, les signaux que nous renvoient nos parties prenantes (clients, partenaires, pouvoirs publics...), avec parfois des dissonances entre familles d'acteurs, entre périmètres géographiques, entre générations. Cette situation complexe n'est pas propre au secteur de l'énergie mais le secteur de l'énergie cristallise sans doute plus que d'autres un faisceau de contradictions, d'inquiétudes, de doutes, qui caractérisent notre société en général. En tant qu'acteur majeur de l'énergie, GRTgaz a une responsabilité pour redonner de l'espoir et préparer les infrastructures d'avenir qui permettront de dessiner un nouveau paysage énergétique sûr, accessible et neutre en carbone. Et pour marquer cette volonté, j'ai souhaité faire évoluer notre identité. GRTgaz devient NaTran. Plus qu'un nouveau logo, NaTran est l'emblème d'une ambition au service de la souveraineté énergétique nationale, l'emblème d'un collectif mobilisé pour que toutes les molécules décarbonées participent à la transition énergétique. Un emblème lumineux qui reprend la couleur des bornes et balises, seule expression visible et discrète de la présence de notre réseau dans les territoires.

Nous allons donc basculer vers un nouveau projet (2025-2030) et écrire, avec vous, une nouvelle page de notre histoire qui fera de NaTran un référent du transport des nouveaux gaz en Europe dès 2030. Une nouvelle page qui se confond avec un dessein qui nous dépasse et qui consiste à refonder, avec nos salariés, nos parties prenantes, un modèle énergétique capable de soutenir une croissance compatible avec les limites planétaires au XXI<sup>e</sup> siècle. Je me suis engagée à la tête de cette belle entreprise pour prendre part à ce combat et je sais pouvoir compter sur le professionnalisme et l'envie des femmes et des hommes qui la composent et qui agissent au quotidien dans l'intérêt général.

« Devenir un référent du transport des gaz renouvelables en Europe dès 2030 »



**naTran**  
Le cœur de vos énergies

## Réseau de transport de NaTran



- + 26 stations de compression (France)
- + 4 sièges
- + 7 interconnexions avec les réseaux adjacents
- + 4 interconnexions avec les terminaux méthaniers
- + FSRU (*Floating Storage and Regasification Unit*) depuis septembre 2023
- Sens du flux du gaz naturel
- Opérateurs de transport adjacents et terminaux méthaniers
- Groupe NaTran

## Profil de NaTran

Un transporteur gazier français, acteur de la performance et de la sécurité énergétique du pays, et engagé dans les solutions énergétiques d'avenir.

Notre raison d'être :  
« Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat »

Nos activités au service de nos missions de service public et de notre raison d'être :

- Acheminer le gaz, contribuer à la sécurité, au bon fonctionnement et à la performance du système énergétique français.
- Contribuer à l'ambition de la neutralité carbone pour NaTran et la chaîne gazière française, en adaptant notre réseau et en accueillant les gaz renouvelables et l'hydrogène.
- Accompagner le développement des filières des gaz renouvelables et la décarbonation de nos clients et territoires.

### NOS CHIFFRES CLÉS 2024

#### Indicateurs financiers

- Chiffre d'affaires : 2090 M€
- EBITDA : 1009 M€
- Résultat net : 263 M€
- CAPEX dédiés aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone : 24,9 %

#### Indicateurs sociaux

- 3 327 salariés
- Taux de féminisation CDI : 25,2 %
- Taux de fréquence salariés : 1,3

#### Indicateurs industriels

- 32 634 km de canalisations et 26 stations de compression.
- 588 TWh de gaz transporté en 2024
- Capacités raccordées de 13,861 TWh/an d'injection de gaz renouvelables dans les réseaux français
- 20 projets de décarbonation avec nos clients depuis 2021
- 6 projets H<sub>2</sub> dans les territoires
- 95,9 % de satisfaction clients

#### Indicateurs environnementaux

- 37,9 % de baisse de notre bilan carbone – scopes pilotables par rapport à 2019
- 81 % de baisse de nos émissions de méthane par rapport à 2016
- 96 % de nos sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse



# Se transformer pour acheminer les énergies de demain

**Voici des molécules d'hydrogène.**

Alors que le nouveau règlement relatif aux marchés de l'hydrogène et du gaz décarboné est entré en vigueur le 4 août 2024, la coopération et le développement du réseau gazier à l'échelle européenne sont plus que jamais au cœur de nos préoccupations. L'objectif à long terme pour NaTran et nos partenaires : l'émergence d'un marché unique européen de l'hydrogène, compétitif, sécurisé et accessible.

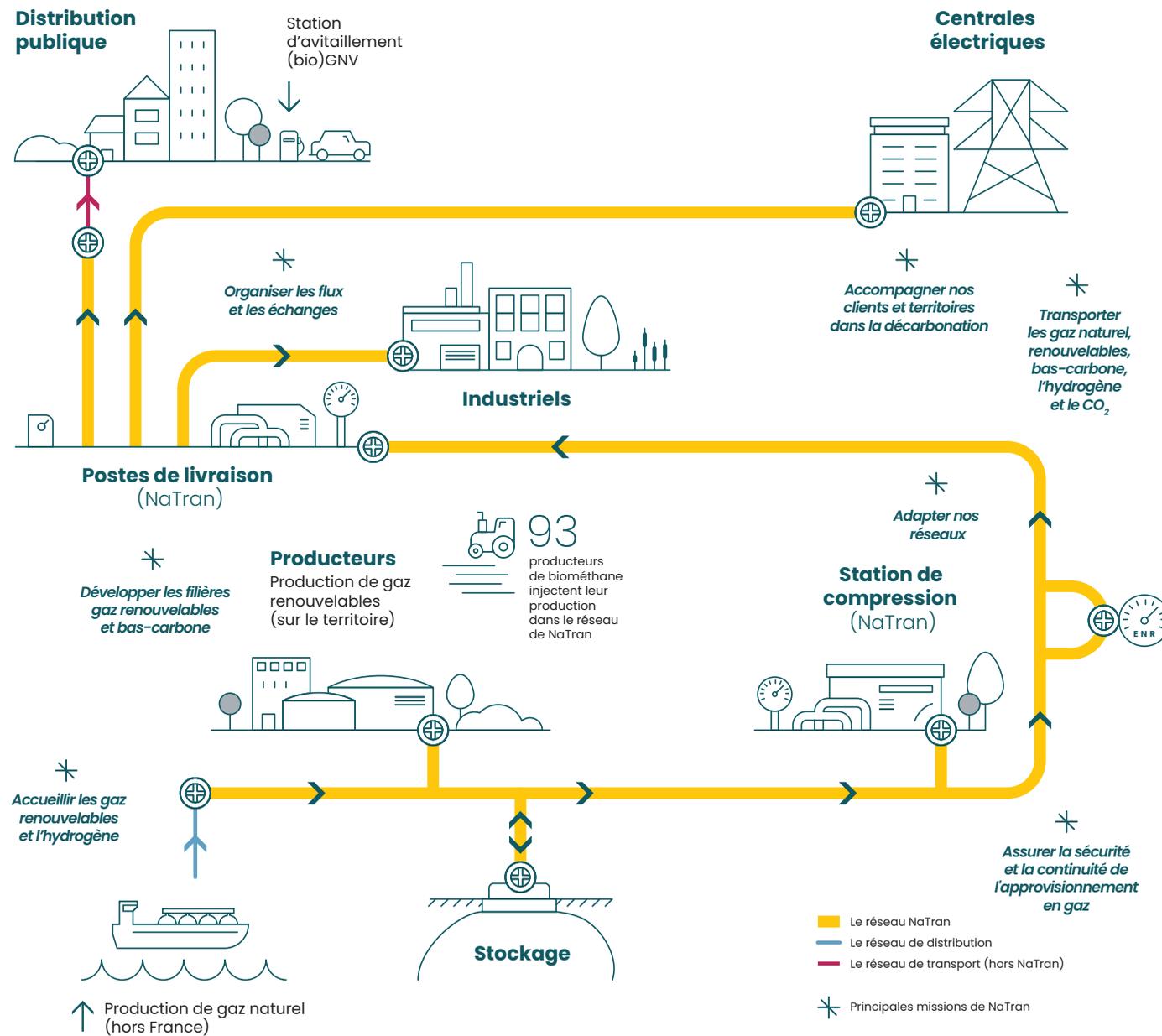
# 1.1

## Notre modèle d'affaires et notre écosystème DPEF

Au quotidien, NaTran assure sa mission de service public visant à acheminer le gaz, naturel ou renouvelable, et à veiller au bon fonctionnement du marché du gaz. Pour préparer l'avenir et accompagner la transition écologique, NaTran repense son modèle afin d'accélérer le développement des gaz renouvelables et d'adapter ses infrastructures dans un modèle énergétique décentralisé.

### NOTRE RAISON D'ÊTRE

« Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat »



### VALEUR CRÉÉE (2024)

#### CAPITAL HUMAIN

**1,3 TF** des salariés  
**99/100** Index égalité femmes-hommes

#### CAPITAL FINANCIER

**2090 M€** de chiffre d'affaires  
**1009 M€** EBITDA  
**263 M€** de résultat net  
**315 M€** de dividendes  
**391 M€** d'investissements totaux

#### CAPITAL INDUSTRIEL

**13,861 TWh/an** de capacité de production de gaz renouvelables  
**95,9%** Taux de satisfaction clients  
**588 TWh** de gaz transporté

#### CAPITAL INTELLECTUEL

**75** familles de brevets avec au moins un titre en vigueur, dont 8 nouveaux dépôts FR en 2024  
**375** titres et demandes actifs dans 36 pays  
**82,2%** de salariés formés (hors PRODIGE)

#### CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

**96%** des sites convertis au zéro phyto  
**25%** des sites convertis à des produits de biocontrôle  
**98%** des déchets valorisés  
**37,9%** de baisse de notre bilan carbone - scopes pilotables (par rapport à 2019)

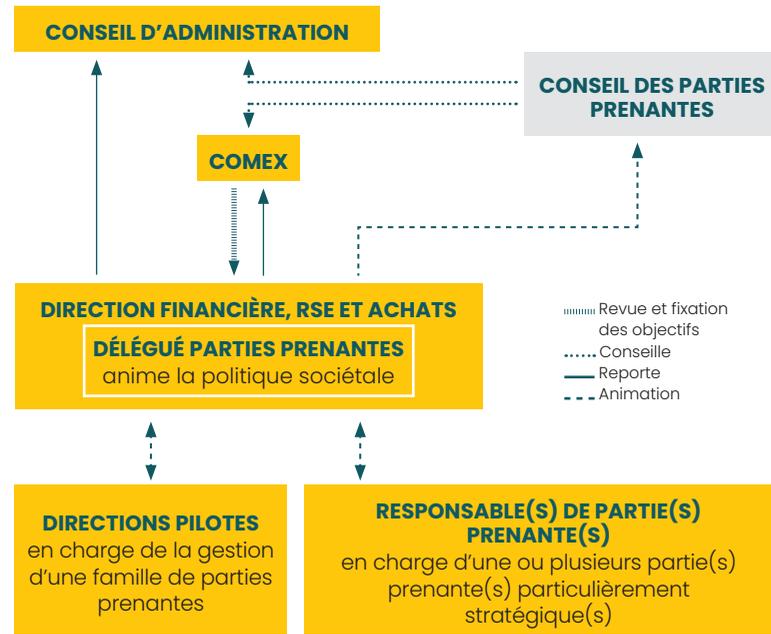
#### CAPITAL SOCIÉTAL

**138 M€** d'impôts et taxes  
**118** Ecogaz : 118 signataires partenaires mobilisés sur la sobriété énergétique  
**78%** des relais d'opinion reconnaissent NaTran utile à la transition énergétique

NOTRE  
ÉCOSYSTÈME

Le dialogue avec les parties prenantes est une composante clé de la stratégie de NaTran afin de contribuer collectivement à la mise en œuvre d'un système énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat. NaTran a formalisé en 2023 une politique sociétale pour renforcer la vision d'ensemble de ses parties prenantes, de leurs attentes et des sujets de dialogue, ainsi que la capacité de l'entreprise à y répondre efficacement.

Une gouvernance impliquée dans le soutien  
de notre dialogue avec nos parties prenantes



4 FINALITÉS PRINCIPALES

- La mobilisation de nos écosystèmes pour nos activités historiques et pour le développement des gaz renouvelables et bas-carbone
- La maîtrise de nos impacts
- L'acceptabilité, la légitimité et la réputation autour de nos activités et projets
- La performance et la cohérence de notre dialogue sociétal

3 AXES DE PROGRÈS QUALITATIFS

- Une meilleure formalisation des modalités de suivi et d'animation du dialogue parties prenantes
- Une implication des parties prenantes dans la gouvernance de l'entreprise, notamment avec la mise en place d'un nouveau conseil des parties prenantes<sup>1</sup>
- Une meilleure professionnalisation du dialogue pour les salariés concernés, avec l'usage ciblé d'outils de dialogue et de formations aux relations parties prenantes complexes

7 SUJETS CLÉS DE DIALOGUE

- La sécurité et la performance du système énergétique
- Un accès abordable à l'énergie
- Le développement et la place des gaz renouvelables et bas-carbone, et de l'hydrogène
- Les impacts environnementaux de nos activités
- L'acceptabilité et l'appropriation des projets et ouvrages
- L'ancrage local et les impacts socio-économiques de NaTran
- Le respect des droits humains

1 - Pour plus d'informations sur le conseil des parties prenantes, voir 6.3. Notre gouvernance RSE.

1 famille de parties prenantes internes

<p><b>SALARIÉS<sup>2</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 327 salariés</li> <li>■ Organisations syndicales et instances représentatives</li> </ul>		
<p><b>Modalités de dialogue</b></p> <p>Enquêtes régulières (baromètre social, enquête diversité...), entretiens annuels, dialogue social avec les organisations syndicales/instances représentatives du personnel...</p> <p><b>Direction en charge du dialogue</b></p> <p>Direction des ressources humaines</p>	<p><b>Attentes vis-à-vis de NaTran</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bien-être et qualité de vie au travail</li> <li>■ Sens et valeurs</li> <li>■ Diversité et inclusion</li> <li>■ Reconnaissance et rémunération</li> <li>■ Développement de carrière</li> </ul>	<p><b>Nos réponses en 2024</b></p> <p>5.2 Le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail</p> <p><b>Taux de formation des salariés : 82,2 %</b></p>

2 - Cette famille de parties prenantes interne fait l'objet de la politique sociale de l'entreprise animée par la directrice des ressources humaines.

9 familles de parties prenantes externes

<p><b>ACTIONNAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ ENGIE – 60,85 % du capital détenu</li> <li>■ Société des infrastructures gazières – 38,63 % du capital détenu</li> <li>■ Fonds Alto (actionnariat salarié) : 0,52 %</li> </ul>		
<p><b>Modalités de dialogue</b></p> <p>Séances du conseil et de ses comités, séminaire stratégique et dialogue actionnarial</p> <p><b>Direction en charge du dialogue</b></p> <p>Direction générale et direction finance, RSE achats</p>	<p><b>Attentes vis-à-vis de NaTran</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Performance financière et extra-financière stable et durable</li> <li>■ Modèle d'affaires résilient au changement climatique et saisie des opportunités de la transition énergétique</li> </ul>	<p><b>Nos réponses en 2024</b></p> <p>Chapitre 2 : Des investissements durables au cœur d'une transition énergétique abordable et pérenne</p> <p>Chapitre 3 : La réduction de nos impacts environnementaux au cœur de notre stratégie environnementale</p> <p>Chapitre 4 : L'innovation et les partenariats au cœur de nos actions pour la décarbonation de la chaîne gazière</p> <p>Chapitre 5 : L'énergie de nos équipes et la performance de notre réseau au cœur de notre métier de transporteur de gaz</p> <p><b>Résultat net : 263 M€</b></p>

CLIENTS

<p>■ Expéditeurs ■ Producteurs de biométhane</p> <p>■ Consommateurs industriels ■ Gestionnaires de réseaux de distribution</p>		
<p><b>Modalités de dialogue</b></p> <p>Force commerciale, enquêtes clients, dispositif de concertation gaz, événements professionnels, système d'information commerciale...</p> <p><b>Direction en charge du dialogue</b></p> <p>Direction commerciale</p>	<p><b>Attentes vis-à-vis de NaTran</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sécurité et continuité d'approvisionnement</li> <li>■ Offres compétitives et qualité de service</li> <li>■ Accompagnement de la décarbonation et développement des nouveaux gaz</li> </ul>	<p><b>Nos réponses en 2024</b></p> <p>3.3 Notre stratégie climat pour la réduction de nos émissions</p> <p>4.2 L'accompagnement de nos clients dans leur décarbonation</p> <p>5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients</p> <p><b>95,9 % de nos clients satisfaits</b></p>

<b>AUTORITÉS PUBLIQUES NATIONALES ET EUROPÉENNES</b> 		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Commission de régulation de l'énergie (CRE)</li> <li>■ Commission européenne</li> <li>■ Ministères et agences de l'État</li> <li>■ Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)</li> <li>■ Direction générale de la prévention des risques (DGPR)</li> </ul>		
<b>Modalités de dialogue</b> Participation aux réflexions et consultations nationales et européennes, affaires publiques, négociation et concertation CRE, réunions bilatérales, baromètre...  <b>Direction en charge du dialogue</b> Secrétariat général – affaires publiques	<b>Attentes vis-à-vis de NaTran</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sécurité et performance du système énergétique</li> <li>■ Accès abordable à l'énergie</li> <li>■ Décarbonation du réseau et du gaz par les énergies décarbonées (SNBC et PPE)</li> <li>■ Accompagnement des filières et des projets Gaz renouvelables / H<sub>2</sub></li> <li>■ Éthique et indépendance</li> </ul>	<b>Nos réponses en 2024</b> 2.2 Pour une énergie abordable et durable 3.3 Notre stratégie climat pour la réduction de nos émissions 5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information 5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients 5.5 L'éthique et l'indépendance  <b>13,861 TWh de capacité de production de biométhane raccordés aux réseaux en 2024</b>

<b>ACTEURS PUBLICS DES TERRITOIRES</b> 		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Parlement</li> <li>■ Conseils régionaux, grandes métropoles</li> <li>■ Établissements publics</li> <li>■ Syndicats d'énergie</li> <li>■ Pôles de compétitivité régionaux, agences régionales</li> </ul>		
<b>Modalités de dialogue</b> Délégations territoriales, participation aux réunions et dispositifs de concertation, groupes de travail, conseils d'administration, visites de nos projets et installations, conventions de partenariats, baromètre...  <b>Direction en charge du dialogue</b> Secrétariat général et direction développement	<b>Attentes vis-à-vis de NaTran</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sécurité et performance du système énergétique</li> <li>■ Accompagnement de la transition énergétique des territoires et des projets gaz renouvelables / H<sub>2</sub></li> <li>■ Développement socio-économique local</li> <li>■ Données en <i>open data</i> sur l'énergie et la mobilité</li> </ul>	<b>Nos réponses en 2024</b> 3.3 Notre stratégie climat pour la réduction de nos émissions 4.1 Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires 5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information 5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients  <b>78 % des relais d'opinion considèrent que NaTran est utile à la transition énergétique</b>

<b>LES FOURNISSEURS</b> 		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Fournisseurs d'ingénierie et maintenance – 50 %</li> <li>■ Fournisseurs d'énergie – 18 %</li> <li>■ Fournisseurs IT – 19 %</li> <li>■ Autres fournisseurs – 13 %</li> </ul>		
<b>Modalités de dialogue</b> Baromètre, rencontres, séminaire...  <b>Direction en charge du dialogue</b> Direction finance, RSE et achats	<b>Attentes vis-à-vis de NaTran</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Approche partenariale</li> <li>■ Respect des délais de paiement</li> <li>■ Visibilité sur les perspectives et tendances d'avenir</li> <li>■ Accompagnement de démarches achats responsables (y compris climat et biodiversité)</li> </ul>	<b>Nos réponses en 2024</b> 3.3 Notre stratégie climat pour la réduction de nos émissions 5.5 L'éthique et l'indépendance  <b>98,08 % des fournisseurs payés dans les délais 7,9/10 d'indice de satisfaction moyen</b>

<b>LA SOCIÉTÉ CIVILE, LES ASSOCIATIONS ET ONG</b> 		
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ ONG/associations environnementales, locales, de riverains, sociales</li> <li>■ Établissements d'enseignement supérieur engagés dans la transition énergétique</li> </ul>		
<b>Modalités de dialogue</b> Partenariats, visites des installations, interventions en établissements supérieurs, participations aux travaux des associations professionnelles, mécénats, conseil des parties prenantes...  <b>Direction en charge du dialogue</b> Direction finance, RSE et achats	<b>Attentes vis-à-vis de NaTran</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Transition énergétique et gaz renouvelables</li> <li>■ Expertise énergétique</li> <li>■ Accès abordable à l'énergie</li> <li>■ Maîtrise et réduction des impacts négatifs</li> <li>■ Développement socio-économique local et emploi</li> <li>■ Participation ou financement d'actions de solidarité</li> </ul>	<b>Nos réponses en 2024</b> 2.2 Pour une énergie abordable et durable 3.3 Notre stratégie climat pour la réduction de nos émissions 3.5 La limitation de nos impacts sur la biodiversité 4.1 Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires  <b>Environ 200 partenariats, adhésions et mécénats pour un budget annuel de 2,6 M€ (hors NaTran R&amp;I)</b>



## LES MÉDIAS

- Presse professionnelle, économique, généraliste, régionale
- Réseaux sociaux



### Modalités de dialogue

Échanges réguliers avec la presse, rencontres, communiqués, conférences, déplacements terrain, présence sur les principales plateformes (LinkedIn, etc.)

### Direction en charge du dialogue

Direction de la communication

### Attentes vis-à-vis de NaTran

- Informer et communiquer sur le secteur
- Répondre aux demandes d'informations de façon claire, rapide, fiable et transparente
- Visibilité sur les perspectives et tendances d'avenir

### Nos réponses en 2024

Chapitre 2 : Des investissements durables au cœur d'une transition énergétique abordable et pérenne  
Chapitre 4 : L'innovation et les partenariats au cœur de nos actions pour la décarbonation de la chaîne gazière  
5.2. Le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail

**29 communiqués de presse nationaux**  
**34 communiqués de presse régionaux**  
**1 679 retombées presse**  
**47 800 abonnés LinkedIn**

## FILIÈRES TECHNIQUES GAZ

- Associations professionnelles
- Organismes de normalisation
- Organisme de qualité gaz
- Laboratoires de recherche, monde académique



### Modalités de dialogue

Participation à des groupes de travail thématiques, partenariats R&D, incubateur NOVA, programmes de recherche et financements...

### Direction en charge du dialogue

Direction des actifs industriels et NaTran R&I

### Attentes vis-à-vis de NaTran

- Participation active aux groupes de travail
- Expertise technique et énergétique
- Cotisation et aide au financement

### Nos réponses en 2024

2.3 Pour une croissance durable  
5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information

[Découvrez ici la 3<sup>e</sup> promotion de l'incubateur NOVA](#)

## FILIÈRES GAZ RENEUVELABLES ET H<sub>2</sub>

- Associations professionnelles et/ou spécialisées en énergies renouvelables
- Monde académique, INRAE
- Éco organismes
- APCA, pôle de compétitivité, etc.
- Groupes inter-opérateurs (injection de biométhane, H<sub>2</sub>)



### Modalités de dialogue

Rencontres, participation à des groupes de travail inter-opérateurs, participation aux travaux des associations professionnelles, partenariats R&D, incubateur NOVA, programmes de recherche et financements, visites des installations...

### Direction en charge du dialogue

Programme gaz renouvelables

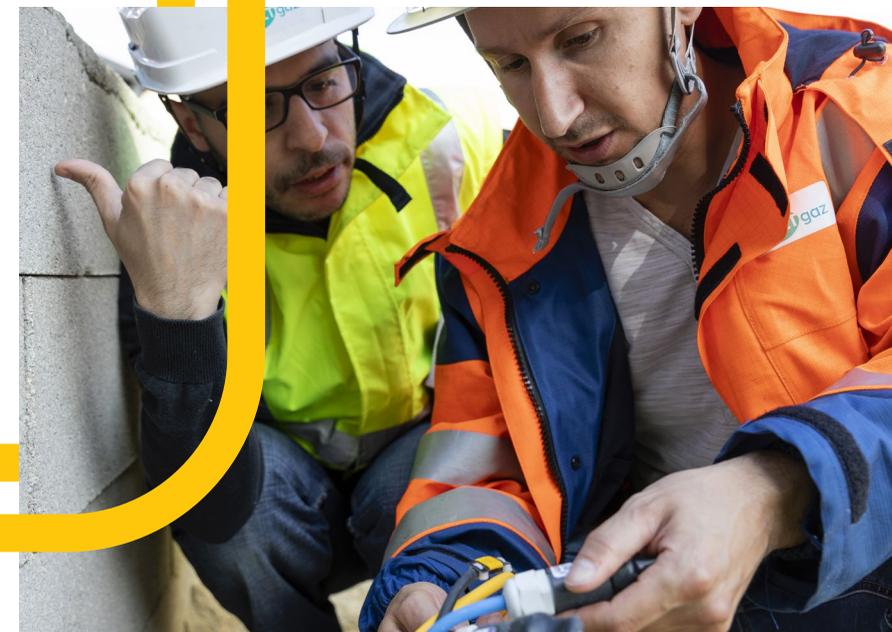
### Attentes vis-à-vis de NaTran

- Développement des capacités d'injection
- Expertise énergétique
- Accompagnement de la transition énergétique (place et modalités de développement des gaz renouvelables, H<sub>2</sub> et CO<sub>2</sub>) et des projets gaz renouvelables / H<sub>2</sub>

### Nos réponses en 2024

4.1 Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires  
4.3 Le captage et le transport de CO<sub>2</sub> pour accélérer la décarbonation des sites industriels  
5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information  
5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients

**9 projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires**



## 1.2

Les tendances  
du marché  
gazier DPEF

**NaTran a identifié quatre macro-tendances qui exercent une influence à moyen et long termes sur son modèle d'affaires.**

Parce qu'elles sont interdépendantes, NaTran répond à ces quatre défis de façon globale au travers de sa stratégie de transformation, de sa politique RSE, de son dialogue avec les parties prenantes et de l'adaptation de ses actifs et de son modèle d'affaires. Ainsi, chacune de ces tendances est aussi source d'opportunités et NaTran s'adapte pour contribuer à apporter des solutions aux défis de la société qui en découlent.

**SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE  
ET BAISSÉ DES  
CONSOUMATIONS**

**- 25 % de la  
consommation de  
méthane en France  
en 2030 (vs 2012)<sup>3</sup>**

**OPPORTUNITÉS**

- Accélération des énergies renouvelables
- Accompagnement des acteurs à la sobriété
- Place du gaz dans le mix énergétique français (projection par une étude de la CRE<sup>4</sup> d'un volume de consommation de gaz compris entre 165 et 320 TWh en 2050)

**RISQUES**

- Intensification des réglementations pour une baisse des consommations de gaz (y compris renouvelables) dans le secteur résidentiel ou la mobilité
- Désindustrialisation accrue en cas d'insuffisance ou non-compétitivité de l'offre gaz renouvelables et hydrogène
- Prix durablement élevés
- Soutenabilité du tarif en cas de trop faibles volumes

**LES RÉPONSES DE NaTran  
FACE À CE DÉFI**

- Adaptation de la gestion d'actifs à la baisse des consommations
- 13,861 TWh/an de capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordés aux réseaux en 2024, avec pour objectif 44 TWh de biométhane par réseau par an en 2030 selon la SFEC<sup>5</sup>
- Ecogaz, avec 12 alertes évitées durant l'hiver 2023-2024

**Pour plus d'informations, voir :**

- Chapitre 2
- Chapitre 3.2
- Chapitre 4.1

**PERFORMANCE ET  
RÉSILIENCE DU SYSTÈME  
ÉNERGÉTIQUE**

**44 TWh de  
biométhane dans  
les réseaux à horizon  
2030<sup>6</sup>**

**OPPORTUNITÉS**

- Renforcement de notre rôle de tour de contrôle du système gazier
- Puissance et capacité de stockage du réseau gazier
- Solidarité énergétique entre les territoires grâce au réseau gazier
- Adaptabilité des infrastructures pour l'accueil des gaz renouvelables
- Accélération de l'industrialisation du biométhane autochtone et souveraineté énergétique
- Complémentarité énergétique et rôle assurantiel du gaz en appui du système électrique français
- Résilience du réseau gaz face au réchauffement climatique

**RISQUES**

- Place des gaz renouvelables et bas-carbone insuffisante dans les politiques publiques
- Rythme de développement insuffisant des gaz renouvelables par rapport à l'urgence climatique
- Concurrence sur la disponibilité de la biomasse et des déchets

**LES RÉPONSES DE NaTran  
FACE À CE DÉFI**

- 93 sites de postes d'injection biométhane, dont 13 postes d'injection mis en service en 2024
- 27 sites de rebours, dont 7 mis en service en 2024
- Appui des filières et contribution aux travaux sur la place des gaz

**Pour plus d'informations, voir :**

- Chapitre 4.1

**DÉCARBONATION  
DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE :  
NOUVELLES FILIÈRES  
H<sub>2</sub> & CO<sub>2</sub>**

**Entre 4 et 8,5 MtCO<sub>2</sub>/an captés par les  
technologies CCUS<sup>7</sup> en 2030<sup>8</sup>  
500 km de canalisations H<sub>2</sub> déployés  
en 2030<sup>9</sup>**

**OPPORTUNITÉS**

- Accompagnement des filières et des territoires dans la décarbonation et les nouveaux modèles économiques, à l'aide des gaz renouvelables, et déploiement d'une offre de transport CO<sub>2</sub> pour CCUS
- Développement à moyen terme d'une infrastructure hydrogène européenne
- Besoins en infrastructures CO<sub>2</sub> affirmés dans la stratégie CCUS du gouvernement afin de capter, stocker ou utiliser le CO<sub>2</sub>

**RISQUES**

- Sous-estimation de la pertinence des solutions gaz renouvelables pour décarboner, en complémentarité de l'électricité
- Rythme insuffisant de développement de l'hydrogène
- Vision trop « franco-centrée » au détriment de la place de la France sur les dorsales européennes
- Prix trop élevé de l'hydrogène bas-carbone ou du CO<sub>2</sub> capté et transporté
- Retard dans la mise en place des modalités de régulation du transport H<sub>2</sub> et CO<sub>2</sub>

**LES RÉPONSES DE NaTran  
FACE À CE DÉFI**

- Participation au consortium H2med<sup>10</sup>
- Lancement d'appels à manifestation d'intérêt pour la création de bassins d'hydrogène
- Obtention de la commission du label Projets d'intérêt commun (PCI) pour les projets H<sub>2</sub> et CO<sub>2</sub> impliquant NaTran
- Étude conjointe NaTran et RTE<sup>11</sup> sur l'intégration des systèmes électriques et H<sub>2</sub>
- Participation à la consultation nationale et européenne sur le futur marché CO<sub>2</sub>

**Pour plus d'informations, voir :**

- Chapitre 4

**ACCEPTABILITÉ  
ENVIRONNEMENTALE  
DES GAZ  
RENOUVELABLES**

**Zéro artificialisation  
nette (ZAN) en 2050<sup>12</sup>**

**OPPORTUNITÉS**

- Externalités positives des gaz renouvelables au-delà de l'énergie : agroécologie et soutien au monde agricole, gestion des déchets et économie circulaire, emploi et retombées socio-économiques dans les territoires...

**RISQUES**

- Judiciarisation de la contestation des projets NaTran (recours, exigences environnementales...)
- Ralentissement des projets et fragilisation du système énergétique empêchant les gaz de jouer leur rôle assurantiel
- Défaut de maîtrise du coût des projets

**LES RÉPONSES DE NaTran  
FACE À CE DÉFI**

- Nouvelle politique environnementale de NaTran
- Nouvelle politique sociétale de NaTran
- Veille réglementaire et législative (ZAN...) et démarches de mesure d'impact (biodiversité et carbone)

**Pour plus d'informations, voir :**

- Chapitre 1
- Chapitre 3

3 - Nouvelle cible EU à - 30 %.

4 - Cette étude peut être consultée ici : La CRE publie son rapport sur l'avenir des infrastructures gazières - CRE - <https://www.cre.fr/>

5 - Stratégie française pour l'énergie et le climat.

6 - Source : nouvelle Programmation pluriannuelle de l'énergie.

7 - Capture, stockage et utilisation du carbone.

8 - Source : stratégie française CCUS.

9 - Source : stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné en France.

10 - Ce projet sera un vaste corridor de transport d'hydrogène, en mesure de transporter 10 % des 20 millions de tonnes d'hydrogène prévues dans les objectifs RePowerEU en Europe d'ici à 2030.

11 - Cette étude peut être consultée ici : <https://www.NaTrangroupe.com>

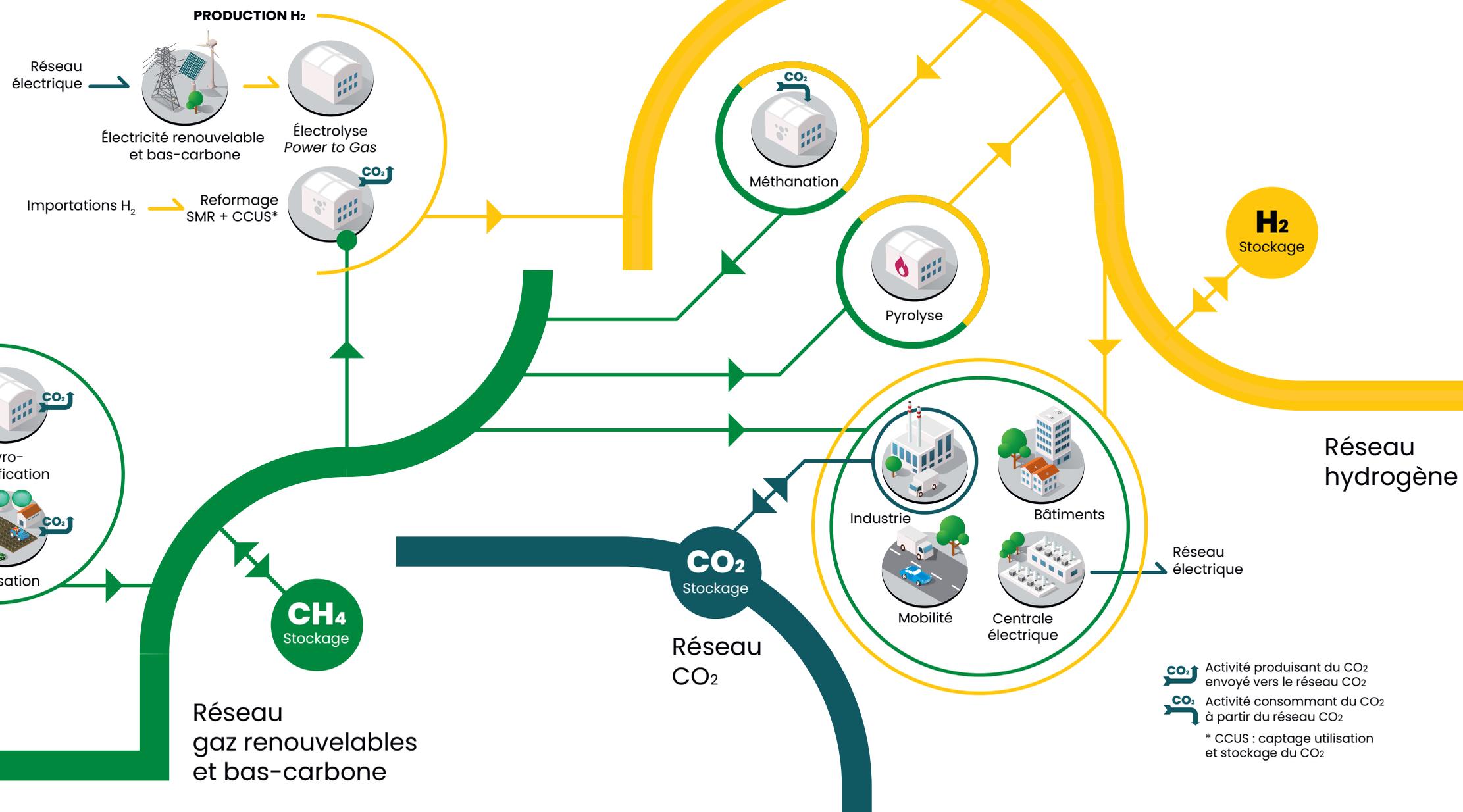
12 - Source : plan national de biodiversité.

# 1.3

## Notre vision des infrastructures gazières en 2050

### Un réseau accueillant, connectant et acheminant les différentes molécules de la transition énergétique

Notre vision des infrastructures est fondée sur un scénario prospectif de consommation et de production de gaz renouvelables et bas-carbone, coconstruit avec les opérateurs de réseaux de gaz<sup>13</sup>, présenté dans un document paru en septembre 2024. Ce scénario Perspectives gaz 2024<sup>14</sup> est compatible avec l'atteinte de la neutralité carbone en France en 2050.



Pour 2050, ce scénario propose un **système gazier intégralement décarboné**. Le scénario Perspectives gaz 2024 respecte les gisements disponibles de biomasse, tels que confirmés par plusieurs études récentes (Solagro, France stratégie, Ademe). Il est également compatible avec l'objectif européen *Fit For 55*<sup>15</sup>. Cette vision 100 % gaz

renouvelables à horizon 2050 s'associe à une évolution du réseau de transport de gaz, qui devient un réseau transportant uniquement des gaz renouvelables et bas-carbone, et capable de relier de multiples points de consommation et de production, et les stockages. C'est également un réseau qui développe sa complémentarité avec les autres réseaux

(gaz, électricité et chaleur). C'est enfin un réseau qui est, en partie, reconverti en réseau de transport d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone, et qui contribue au transport du CO<sub>2</sub> dans le cadre du développement de chaînes CCUS (*Carbon Capture Usage Storage*)<sup>16</sup>.

[Retrouvez le scénario Perspectives gaz 2024 en intégralité ici](#)

13 - GRD, Teréga et SPEGNN, Natran.  
14 - Pour plus d'informations, voir <https://www.NaTrangroupe.com/medias/communiqués-de-presse/perspectives-gaz-2024>

15 - Pour la France, cela correspond à réduire de moins de 50 % d'émissions ses gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990.  
16 - Voir 3.3 Notre stratégie climat pour la réduction de nos émissions

## 1.4

Notre stratégie intégrée  
pour accompagner notre  
transformation DPEF

Face aux tendances affectant l'industrie gazière, la réponse de NaTran passe par l'accélération de sa transformation et de son développement au service de la décarbonation du système gazier, par le développement des gaz renouvelables et bas-carbone. Cette stratégie est portée par le projet d'entreprise de NaTran, CAP24 (2021-2024), aligné avec la politique RSE de l'entreprise.

ACCÉLÉRONS  
NOS TRANSITIONS

## Un projet humain

Notre mobilisation  
au service de la transformation  
de l'entreprise

- Libérer les initiatives, faciliter l'innovation, permettre des expérimentations, le droit à l'erreur et apprendre les uns des autres
- Entretenir et développer nos compétences techniques et comportementales
- Définir ensemble les multiples façons de travailler de demain, à distance comme sur site : démarche Multiplex

## Deux ambitions (sept objectifs stratégiques)

Déployer les relais  
du gaz naturelFidéliser nos clients et développer  
les nouveaux usages du gaz

Limiter la baisse des souscriptions à 10 GWh/j/an maximum pour nos clients directs

Construire avec nos clients,  
prospects, territoires et partenaires  
un avenir neutre en carbone  
avec les solutions gaz

Relever le défi des preuves

Accélérer le développement  
des filières gaz renouvelables

Cibler 12 TWh de gaz renouvelables dans les réseaux en 2024

Élargir le champ des activités  
de NaTran et trouver des relais  
de croissanceRéinventer nos métiers  
et nos pratiquesAccueillir plus de gaz renouvelables,  
à moindre coût, et préparer l'arrivée  
de l'hydrogène

20 % de baisse du coût des installations d'injection et de rebours en 2024 par rapport à 2020

Réduire significativement notre  
empreinte carbone

Diviser par cinq nos émissions de méthane en 2024 par rapport à 2016 et réduire de 20 % nos émissions globales de CO<sub>2</sub> en 2024 par rapport à 2019

Réduire nos coûts pour réaliser nos  
objectifs et tenir la trajectoire tarifaireBilan des sept objectifs stratégiques  
de CAP24

CAP24 se conclut sur **un bilan positif** : sur les sept objectifs stratégiques définis initialement, seul l'objectif sur le rythme de décroissance des souscriptions de capacités de transport n'est pas atteint, en raison notamment de la crise ukrainienne, des efforts de sobriété et de la situation économique européenne qui ont accéléré la baisse des volumes de gaz consommés.

La période 2021-2024 a permis à l'entreprise de poser **les fondements stratégiques et opérationnels de sa transition vers les gaz renouvelables et bas-carbone**. La montée en compétences des équipes et le renforcement de la dynamique de transition avec les parties prenantes ont été des facteurs clés de l'adaptation de son réseau au transport de biométhane et d'hydrogène. La décision finale d'investissement (FID) en faveur de mosaHYC<sup>17</sup> constitue à ce titre une reconnaissance du niveau de maturité et d'expertise de NaTran sur le transport d'hydrogène.

2024 confirme **l'implication de NaTran dans l'accélération du développement de la filière biométhane** à bien des égards. Il a renforcé ses

investissements en faveur du développement de la filière par le biais du fonds Eiffel<sup>18</sup>. Pour répondre aux attentes des producteurs de biométhane, NaTran a créé le Centre de service des gaz renouvelables (CSGR)<sup>19</sup>, dédié à la centralisation et au traitement des demandes de ses nouveaux clients. Dans le même temps, NaTran a pu, grâce à ses efforts, faire baisser de plus de 20 % les coûts d'installation des postes d'injection et de rebours depuis 2020, conformément à l'objectif fixé. L'objectif d'une capacité d'injection de 12 TWh de gaz renouvelables dans les réseaux en 2024 a ainsi été dépassé, pour atteindre 13,861 TWh.

CAP 24 a été aussi un moteur pour réinventer **les métiers et les pratiques de l'entreprise**, notamment pour continuer à réduire son empreinte carbone et mieux prendre en compte l'environnement dans l'exercice de ses activités. Si en 2021 les actions étaient centrées sur la réduction des émissions de méthane et de la consommation d'énergie motrice, la décarbonation des achats et la sobriété des méthodes de travail sont devenus des sujets tout aussi prioritaires. Plus de 40 % des salariés ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux à travers le suivi d'au moins un de ces trois ateliers : Fresque du climat, Fresque de la biodiversité ou Atelier 2 tonnes. 386 salariés ont participé en 2024 au défi Ma Petite planète<sup>20</sup>. L'entreprise a également enrichi sa politique environnementale afin de renforcer la prise en compte des enjeux autour de la biodiversité ou encore de la sobriété et de l'économie circulaire, et des démarches d'éco-conception, et la prise en compte des dimensions environnementales dans les prises de décision.

17 - mosaHYC est le premier projet européen de réseau d'hydrogène ouvert et transfrontalier entre la France et l'Allemagne (plus d'informations au chapitre 4.1 Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires).

18 - Pour plus d'informations sur le fonds Eiffel, voir Eiffel Gaz vert | NaTrangroupe.com - <https://www.NaTrangroupe.com/>

19 - Dédié à la centralisation et au traitement des demandes des producteurs de biométhane.

20 - Plus d'informations sur le défi Ma Petite planète ici : Ma Petite planète, défi environnemental / Challenge écologique - <https://mapetiteplanete.org/>



Consuelo Fernandez-Romero /  
Responsable Transformation

Au cœur de  
l'évènementUN PROJET  
D'ENTREPRISE  
CO-CONSTRUIT AU  
CŒUR DE NOTRE  
TRANSFORMATION

« En 2024, toute la démarche de conception de notre projet d'entreprise a été menée avec une envie : celle d'embarquer les équipes dans une nouvelle dynamique. Pour ce faire, nous avons démarré nos travaux par une phase de diagnostic et avons co-construit par itérations le contenu du Projet en tenant compte des avis de salariés représentatifs de tous les métiers et territoires (échanges ad hoc, ateliers de travail, rencontres terrain, enquêtes, etc.). Nous avons aussi veillé à nous inspirer des bonnes pratiques de l'externe. Il était primordial pour nous de ne pas aboutir à une coquille vide mais de définir un projet clair, qui nous ressemble et nous rassemble. »

## Vers un nouveau projet d'entreprise à horizon 2030

CAP24 a permis à NaTran de clarifier ses ambitions vis-à-vis des gaz renouvelables et bas-carbone et de confirmer ses axes de développement prioritaires pour son nouveau projet d'entreprise à horizon 2030.

Le développement du transport d'hydrogène et du CO<sub>2</sub>, l'adaptation du réseau de CH<sub>4</sub> à la baisse de la consommation et la protection de la biodiversité émergent comme de nouveaux axes stratégiques, en complément du soutien au développement de la filière biométhane, de la consolidation de l'expertise de transport d'hydrogène bas-carbone et de la stratégie climat. Le projet humain de NaTran apparaît aussi comme un pilier central de ce nouveau projet d'entreprise avec un objectif fort de professionnalisation des équipes et de développement de l'attractivité de l'entreprise.

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE TRANSFORMATION

- Accélérer la croissance des gaz renouvelables
- Transporter de l'H<sub>2</sub> / CO<sub>2</sub>
- Adapter le réseau et nos pratiques à la baisse des consommations
- Transformer nos pratiques en faveur de l'environnement
- Faire évoluer nos compétences : professionnalisation et attractivité

## Notre stratégie RSE en trois axes et dix engagements

La politique RSE (2021-2024) et le projet de transformation CAP24 ont été élaborés en même temps. L'imbrication d'un grand nombre d'objectifs de CAP24 et de la politique RSE témoigne d'une logique de pilotage intégré.

### A AGIR POUR UNE NEUTRALITÉ CARBONE ABORDABLE

**Engagement n° 1 :** Réduire notre empreinte carbone

**Engagement n° 2 :** Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts

**Engagement n° 3 :** Assurer l'accès à une énergie abordable et durable

**Engagement n° 4 :** Croître durablement



### B RELEVER LES DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AVEC NOS SALARIÉS ET NOS PARTIES PRENANTES

**Engagement n° 5 :** Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés

**Engagement n° 6 :** Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation

**Engagement n° 7 :** Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables



### C ASSURER AVEC RESPONSABILITÉ NOS ACTIVITÉS

**Engagement n° 8 :** Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités

**Engagement n° 9 :** Exercer nos activités avec éthique et conformité

**Engagement n° 10 :** Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités



# 1.5

## Nos enjeux RSE DPEF

En 2020, NaTran a révisé son analyse de matérialité et des risques extra-financiers afin d'identifier et de prioriser, en collaboration avec ses parties prenantes internes et externes, ses enjeux à risques sociaux, sociétaux et environnementaux. 13 principaux risques

extra-financiers et 4 opportunités ont été identifiés et sont traités dans la déclaration de performance extra-financière 2024, intégrée dans ce rapport.

Ces derniers ont nourri la politique RSE 2021-2024 ainsi que le projet d'entreprise CAP24.

NaTran a mis en place début 2024 un projet d'analyse de double matérialité, conformément aux normes ESRS de la CSRD. Ce projet permet, à partir de la cartographie des parties prenantes et de la description de la chaîne de valeur de l'entreprise, de définir l'analyse de double matérialité. Cette analyse de double matérialité doit, en 2025, alimenter la mise à jour de la Politique RSE qui couvrira la période 2025-2030 ainsi que la stratégie adossée au Projet d'entreprise NaTran 2030.



- Enjeux environnementaux
- Enjeux parties prenantes
- Enjeux sociaux
- Opportunités
- Enjeux transition juste
- Enjeux gouvernance et socié
- Enjeux sociétaux
- Importance croissante dans les 10 prochaines années

# 1.6

## Notre création de valeur multi-capitaux DPEF

### CAPITAL HUMAIN

KPI	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	ENGAGEMENTS
Taux de salariés formés	77 %	82,2 %	80 %		<b>N° 5</b> Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés
Taux d'engagement des salariés	71,5 % (benchmark France : 79,4)	Non applicable en 2024 <sup>21</sup>	Supérieur ou égal au benchmark	Supérieur ou égal au benchmark	
Indice QVCT	74,1 % (benchmark France : 75,9)	Non applicable en 2024 <sup>22</sup>	Supérieur ou égal au benchmark	Supérieur ou égal au benchmark	
Index égalité femmes-hommes	94	99	≥ 94	≥ 94	
Taux de fréquence des salariés	0,8	1,3	≤ 1,7		
Taux de fréquence des prestataires	2,7	4	≤ 7		<b>N° 8</b> Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités
% des équipes formées aux risques éthiques et à la conformité	75 %	100 %	100 %	100 %	
% de salariés (nouveaux arrivants) sensibilisés à la cybersécurité/an	100 %	100 %	100 %	100 %	

21 - 22 - En 2024, NaTran a engagé une révision de ses indicateurs relatifs à l'engagement et la qualité de vie au travail, afin de les aligner au mieux avec les enjeux de son secteur d'activité. Les résultats de ces indicateurs ne sont donc pas disponibles pour cette année.

### CAPITAL FINANCIER

KPI	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	ENGAGEMENTS
Chiffre d'affaires	2 112 M€	2 090 M€			<b>N° 3</b> Assurer l'accès à une énergie abordable et durable
EBITDA	1 055 M€	1 009 M€			
Résultat opérationnel courant	507 M€	454 M€			
Résultat net	317 M€	263 M€			
Investissements	416 M€	391 M€			
Dette nette	3 627 M€	3 524 M€			<b>N° 4</b> Croître durablement
Baisse du coût des installations d'injection et de rebours	- 16,8 %	- 23 %	- 20 %	- 30 % en 2028	
Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (en centimes d'euro par kWh/jour/an)	0,45	0,49	0,48	NS	
Part en % des dépenses d'investissements (CAPEX) dédiés aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone	17,8 %	24,9 %	20 %	≥ 30 %	

NaTran rend compte de sa performance financière et extra-financière en 2024 au travers des principaux capitaux utilisés par l'entreprise pour contribuer à sa raison d'être.

### CAPITAL NATUREL

KPI	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	ENGAGEMENTS
Baisse de notre bilan carbone - scopes 1, 2 et 3 pilotables	- 22,4 %	- 37,9 %	- 20 %	- 40 %	<b>N° 1</b> Réduire notre empreinte carbone
Baisse de nos émissions de méthane	7,9 Mm <sup>3</sup>	5,9 Mm <sup>3</sup>	Division par 5 entre 2016 (30,2 Mm <sup>3</sup> ) et 2024 (6 Mm <sup>3</sup> )	Tendre vers le « réseau étanche »	
% de sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse	82 %	96 %	55 %	100 %	<b>N° 10</b> Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités
Taux de valorisation de nos déchets	97,9 %	98 %	> 90 %	> 90 %	

### CAPITAL INDUSTRIEL

KPI	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	ENGAGEMENTS
Capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux en TWh par an	11,790 TWh/an	13,861 TWh/an	12 TWh/an	60 TWh/an	<b>N° 2</b> Accélérer la transition énergétique par l'e développement des gaz verts
Nombre de partenariats avec nos clients (périmètre industrie et mobilité) autour de la décarbonation	15	20	20	NS	
Nombre de km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service	4 230 km cumul : 9 500 km	4 498 km cumul : 13 998 km	9 750 km	31 750 km	<b>N° 6</b> Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation
Taux d'interruption de fourniture des postes de livraison	0,04 %	0,08 %	≤ 0,2	≤ 0,2	

### CAPITAL SOCIÉTAL

KPI	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	ENGAGEMENTS
Nombre de projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires	5 dont 4 projets H <sub>2</sub> et 1 projet CO <sub>2</sub>	9 dont 6 projets H <sub>2</sub> , 2 CO <sub>2</sub> et 1 GH	3	NS	<b>N° 7</b> Co-construire avec les acteurs du territoire des solutions énergétiques durables
% de relais d'opinion considérant que NaTran est utile à la transition énergétique	NS	78 %	≥ 77 %	NS	
Nombre de projets actifs faisant l'objet d'un recours	2	0	0	0	<b>N° 10</b> Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités

# 2 DES INVESTISSEMENTS DURABLES

# AU CŒUR

D'UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ABORDABLE ET PÉRENNE

**Bienvenue à l'intérieur d'une borne de signalisation au cœur d'un réseau national de 32 634 km de canalisations et de 26 stations de compression.**  
En septembre 2024, nous avons imaginé son avenir avec un scénario prospectif coconstruit avec les opérateurs du réseau de gaz. L'idée : transformer nos infrastructures d'ici à 2050 pour transporter des gaz renouvelables et bas-carbone uniquement et relier de multiples points de consommation, de production et de stockage.

En tant qu'opérateur d'infrastructures gazières au service de l'intérêt général, NaTran contribue à l'accès à une énergie sûre, de plus en plus renouvelable, tout en veillant à rester à un prix abordable.

# 2.1

## Notre modèle financier régulé au service d'une économie durable

En tant qu'activité régulée, NaTran doit garantir à tous ses clients un accès équitable à des sources d'approvisionnement diversifiées, au travers d'un réseau de transport interconnecté, le tout aux coûts représentatifs d'un opérateur efficace. L'activité de NaTran relève d'un monopole régulé. Les tarifs, via le revenu

autorisé, sont fixés après négociation tous les quatre ans dans le cadre de l'ART8 (accès des tiers aux réseaux de transport) par la Commission de régulation de l'énergie (CRE). La CRE veille à l'efficacité économique de NaTran pour que les consommateurs obtiennent le meilleur service et paient le juste prix.

### Un modèle économique régulé



Tout en poursuivant ses objectifs stratégiques et en respectant la trajectoire tarifaire de l'ART8, la performance financière de l'entreprise est restée robuste en 2024, tout comme son bilan.

Le chiffre d'affaires (CA) de NaTran s'établit à 2 090 millions d'euros en 2024. Il est en baisse (- 22 millions d'euros) par rapport à celui de l'exercice 2023. En effet, la hausse du tarif de transport de gaz de + 19 % au 1<sup>er</sup> avril a été compensée par une baisse du volume de capacités par rapport à une année 2023 qui comportait des ventes de capacités additionnelles vers l'Allemagne en sus des capacités historiques.

	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	2 079 M€	2 112 M€	2 090 M€
Recettes d'acheminement	1 973 M€	2 007 M€	1 998 M€
Autres recettes	106 M€	105 M€	92 M€
EBITDA	1 198 M€	1 055 M€	1 009 M€
Résultat opérationnel courant	658 M€	507 M€	454 M€
Résultat net	419 M€	317 M€	263 M€
Investissements totaux	401 M€	416 M€	391 M€
Dettes nettes	3 643 M€	3 627 M€	3 524 M€

Les recettes d'acheminement s'élèvent à 1 998 M€ (2 007 millions d'euros en 2023) et représentent 95,6 % du CA total. En matière de diversification, 16 M€ investis dans les fonds Eiffel Gaz vert et Clean H<sub>2</sub> et 29 millions d'euros de prestations complémentaires ont été facturés (27 millions d'euros en 2023) et représentent 1 % du CA total. Celles-ci sont essentiellement composées de prestations techniques et de R&D.

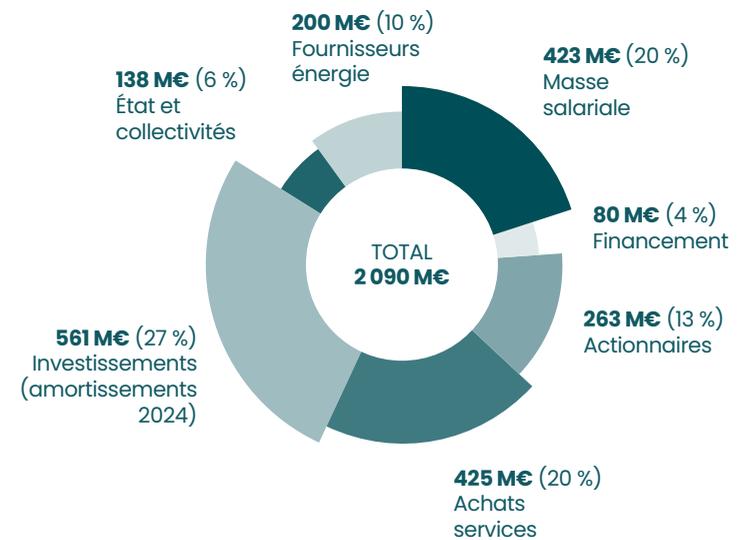
L'EBITDA dégagé pour l'exercice 2024 s'élève à 1 009 millions d'euros (1 055 millions d'euros en 2023), en baisse de 46 millions d'euros par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique principalement par le chiffre d'affaires et par l'impact de l'inflation sur les charges opérationnelles nettes.

Le résultat net d'impôt s'élève à 263 millions d'euros (317 millions d'euros en 2023), en baisse de 54 millions d'euros par rapport à 2023. Cette variation résulte principalement des effets mentionnés ci-avant pour expliquer l'EBITDA.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 391 millions d'euros en 2024, contre 416 millions d'euros l'année précédente. La diminution s'explique par la fin du projet du terminal méthanier flottant du Havre, impactant les investissements de développement. Comme développé au chapitre 2.3, la part des investissements consacrés à l'accueil des gaz renouvelables et à la décarbonation de nos infrastructures (activités éligibles de la nouvelle taxonomie européenne) croît de 18 % par rapport à 2023, pour atteindre 87 millions d'euros.

À fin décembre 2024, le montant de la dette nette de NaTran atteint 3 524 millions d'euros contre 3 627 millions d'euros à fin 2023.

### Répartition du chiffre d'affaires entre les parties prenantes



# 2.2

## Pour une énergie abordable et durable DPEF

NaTran contribue à assurer à ses clients l'accès à une énergie compétitive et de plus en plus durable. Dans un contexte de baisse des volumes transportés et des revenus associés à terme, NaTran met en œuvre des actions de performance pour optimiser ses coûts et poursuit ses efforts de réduction des coûts des installations de biométhane afin de permettre aux producteurs de pouvoir se raccorder dans des conditions économiques optimisées.

### NOS ENGAGEMENTS

Objectifs 2024-2028 :

#### 2024

Baisse de 20 % du coût des installations d'injection et de rebours (dans le cadre d'un objectif filière de - 30 % du coût du biométhane à l'horizon 2030 par rapport à 2020)

< 0,48 centime d'euro du coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz

### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque

Avec des trajectoires de baisse prévisionnelle des consommations de gaz naturel et mécaniquement de diminution du chiffre d'affaires, l'entreprise doit, dans le même temps, dégager des marges de manœuvre pour investir dans l'adaptation du réseau et le raccordement des gaz renouvelables. Dans le cadre de cette transformation, elle a engagé un plan de performance à horizon 2024. Par ailleurs, elle innove et travaille avec ses fournisseurs à l'optimisation du coût des installations des postes d'injection et des rebours.

### Nos résultats et bilan de l'engagement 3 de la politique RSE de NaTran

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024
KPI DE RANG 1						
Baisse du coût des installations d'injection et de rebours <sup>23</sup>	2020	- 20 %	- 30 % Horizon 2028	- 12 %	- 16,8 %	- 23 %
KPI DE RANG 2						
Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (en centimes d'euro par kWh/jour/an)	2019	0,48 €	Maintien d'un niveau de capacité et de coûts acceptables, négociés avec la CRE	0,44 €	0,45 €	0,49 €

23 - Les installations de rebours sont des solutions techniques permettant de développer les capacités d'injection en comprimant les excédents de biométhane d'un réseau de distribution vers le réseau de transport ou tout réseau de pression supérieure, en vue de son utilisation ou stockage. Le coût de l'installation est calculé hors effet de l'inflation française.



L'objectif fixé pour 2024 a été atteint, avec une baisse de 23 % du coût des installations d'injection et de rebours. Le coût d'installation est ainsi passé entre le premier rebours, mis en service en 2019, et celui de 2024, de 3 millions d'euros à 2,5 millions d'euros.

Ces résultats sont le fruit d'un travail de standardisation et de professionnalisation des équipes, qui s'est organisé dans le cadre d'un plan de performance sur la période 2020-2024 autour de trois axes :

- La mise en place d'une animation des directions techniques sur tout le cycle de vie des postes d'injection et de rebours (de la conception à l'exploitation/maintenance, en passant par la construction, les achats, la R&D ainsi que la surveillance des actifs), ce qui permet de traiter des actions d'amélioration continue en boucle courte et d'organiser des évolutions plus profondes des actifs. L'organisation s'est renforcée notamment par la création du réseau de référents projets biométhane au sein des équipes en territoire, la mise en place de clubs métiers (pour l'exploitation/maintenance et les projets) et la nomination d'un gestionnaire de parc rebours.
- La transformation des méthodes et des pratiques au sein des différents métiers mobilisés sur le biométhane, avec plusieurs actions phare : la création d'une *task force* biométhane dans la zone de Reims (forte concentration de

projets dans un temps limité), le lancement du Centre de service gaz renouvelables, la conception et l'achat d'un prototype de rebours mobile qui initie une démarche vers une stratégie d'actifs mobiles, la mise en place d'un accès distant sécurisé pour les postes d'injection et les rebours.

- Et la définition de procédures permettant une standardisation de la conception des postes et une facilitation des modalités d'achats (centrale d'achat des équipements de biométhane).

En parallèle, la démarche d'écopreconception de l'entreprise a permis d'intégrer un critère de performance environnementale dans les choix de conception des nouveaux postes d'injection et de rebours. Cette démarche porte sur deux grandes thématiques : la réduction de l'impact environnemental lors de la construction des installations et l'empreinte carbone des actifs. L'entreprise a développé un outil lui permettant d'estimer l'empreinte carbone pour concevoir, construire, maintenir et surveiller un poste sur tout son cycle de vie.

Pour sa part, le coût moyen d'accès au réseau a augmenté en 2024 pour atteindre 0,49 €/kWh/jour. Cette hausse s'explique par la combinaison de la hausse du tarif ATRT et la quasi-stabilité des capacités offertes au marché.



Fabien Laffite / Directeur du programme biométhane

## Au cœur de l'évènement

DES COMPRESSEURS MOBILES, LEVIERS D'OPTIMISATION DES INSTALLATIONS DE REBOURS FIXE

« La configuration de nos deux rebours mobiles\* nous a particulièrement occupée en 2024. L'utilisation que nous allons en faire, à compter de l'été 2025, est totalement inédite. Les avantages sont multiples : moins de compresseurs à concevoir pour nos 27 postes de rebours en service mais aussi des économies de maintenance et d'exploitation. En effet, désormais, lors des périodes de maintenance préventive ou curative de nos compresseurs, ces rebours mobiles pourront prendre le relais de manière autonome et automatique, sans présence humaine. Et cela, c'est une véritable innovation. »

\* La technique du rebours permet de comprimer le biométhane non consommé sur un réseau de distribution pour ensuite le réinjecter vers le réseau de transport afin d'alimenter une zone plus éloignée permettant ainsi une meilleure allocation des ressources.

**NOS ENGAGEMENTS**

Objectifs 2024-2028 :

**2024**

20 % des dépenses d'investissement (CAPEX) dédiées aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone

**2028**

30 %

# 2.3

## Pour une croissance durable DPEF

Dans un contexte global où les mutations s'accroissent, NaTran doit adapter son modèle d'affaires pour répondre aux grands défis environnementaux, technologiques et sociétaux. Les engagements de NaTran en faveur du développement des gaz renouvelables se traduisent par le redéploiement de ses ressources vers les enjeux liés à la transition énergétique et à l'environnement. Ils s'appuient sur l'innovation dans tous ses métiers et

pratiques, le recours à l'expérimentation, la recherche et développement. Ils témoignent de la transformation du modèle économique de l'entreprise, qui consacre une part croissante de ses ressources pour atteindre à long terme un modèle reposant sur les gaz renouvelables, pleinement compatible avec la neutralité carbone et à même de préserver dans la durée la création de valeur de l'entreprise.

### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque



Le programme des investissements de 2024 de l'entreprise porte sur trois axes majeurs : la maintenance et la sécurité industrielle de ses installations, sa stratégie climat (réduction de ses émissions propres et développement des gaz renouvelables) et les besoins de ses clients (avec notamment les besoins de raccordement et les travaux de tiers). Ce programme est proposé et validé annuellement avec la Commission de régulation de l'énergie (CRE). En matière d'innovation et de R&D, NaTran R&I, centre de R&D&I intégré à NaTran, est chargé de préparer l'avenir des infrastructures énergétiques. NaTran R&I travaille ainsi sur cinq programmes de recherche.

KPI	RÉFÉRENCE	OBJECTIF 2024	OBJECTIF 2030	RÉSULTAT 2021	RÉSULTAT 2022	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2024
Part en % des dépenses d'investissements (CAPEX) dédiés aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone	11 % en 2020	20 % en 2024	ND	13,5 %	16,7 %	17,8 %	24,9 %

L'objectif 2024 a été dépassé grâce à plusieurs éléments clés. La dynamique de développement du biométhane constitue, à elle seule, 40 % des investissements verts de l'année, avec la mise en service de neuf nouveaux postes d'injection (pour un total de 93 postes raccordés) et 10 postes de rebours (pour un total de 27 postes en service).

Plusieurs projets poursuivent leur développement, parmi lesquels les projets de transport d'hydrogène (MosaHYC, RHYN, etc.) et le projet de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments du tertiaire.

D'autres programmes s'accroissent, comme le programme de réduction des émissions de méthane<sup>24</sup>, sous l'impulsion de la réglementation européenne, qui représente le second poste d'investissement durable le plus important de l'année (35 %). De plus, NaTran poursuit ses investissements dans les fonds Eiffel Gaz vert<sup>25</sup> et Clean H<sub>2</sub> Infra, géré par Hy24<sup>26</sup> (12,5 % des investissements verts).

24 - Voir 3.3. Notre stratégie climat pour la réduction de nos émissions.

25 - Ce fonds d'investissement a pour objectif de participer au financement d'unités de méthanisation via des prises de participation minoritaires et autres apports en capital ou quasi-capital (plus d'informations ici : Eiffel Gaz vert | NaTran.com - <https://www.NaTran.com/>).

26 - Hy24 est une société de gestion dédiée au déploiement de l'hydrogène (Home - Hy24 - <https://www.hy24partners.com/>).



**Pascale Guillo-Lohan /**  
Déléguée Réseau  
et Air & Climat

## Au cœur de l'évènement

### LA FORCE DU COLLECTIF POUR UN RÉSEAU ÉTANCHE

**« Réseau étanche ! : c'est notre mot d'ordre et le nom de notre collectif dédié à la réduction des émissions de méthane. Ce collectif – experts, chercheurs, exploitants, spécialistes des flux de gaz, et bien d'autres encore – nous a fait progresser chaque année. En 2024, nous avons innové sur plusieurs fronts : développement de savoir-faire précieux pour réparer les équipements fuyards et éviter les rejets, nouvelles applications digitales optimisées avec et pour les exploitants, projets « zéro émission », pour ne citer que quelques résultats phares. Quelle fierté d'avoir réduit de plus de 80 % les émissions depuis 2016, tout en préparant aussi les futures réductions ! »**



**Zoom  
NaTran R&I**

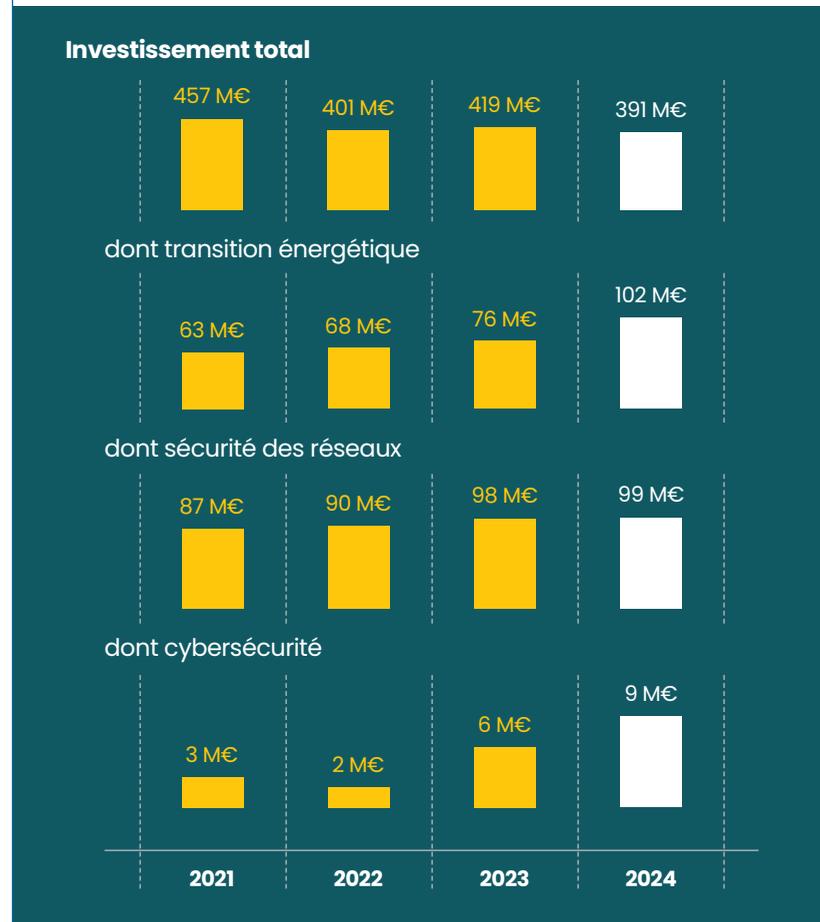
Le positionnement de NaTran R&I au carrefour de l'industrie et du monde de la recherche en fait un facilitateur et un acteur clé de la recherche opérationnelle et appliquée des infrastructures gazières. Pour mener à bien son activité, NaTran R&I s'appuie sur trois piliers : des moyens techniques de pointe et des bancs d'essais uniques en Europe ; des expertises de très haut niveau pour répondre aux besoins spécifiques des clients ; un écosystème de partenaires de R&D&I européens et internationaux. Sa raison d'être : « Ouvrir la voie, lever les verrous technologiques et impulser ensemble la transformation des infrastructures énergétiques vers un avenir sûr, performant et neutre en carbone ».

2024 a été une année d'ouverture de nouveaux chantiers pour la R&D&I : en sus des travaux sur l'hydrogène, en cours depuis plusieurs années, le développement du captage du CO<sub>2</sub> ouvre de nouveaux défis pour les opérateurs d'infrastructures : préparer de futurs réseaux pour assurer le transport de ce CO<sub>2</sub> vers les stockages ou vers les utilisateurs. La R&D relève le défi et doit instruire les nouvelles problématiques ainsi soulevées.

Par ailleurs, grâce aux méthodologies et aux outils développés par les équipes de NaTran R&I, NaTran s'est vu attribuer par le Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP) le Gold Standard pour la qualité de ses reportings sur les émissions de méthane. NaTran atteint le niveau 5 sur 5 pour un peu plus de 60 % de son bilan, un défi relevé par seulement une vingtaine d'entreprises dans le monde. Ce succès reflète son fort engagement pour la maîtrise des émissions de méthane et les efforts engagés pour assurer leur réduction permanente.

**Bilan de l'engagement 4 de la politique RSE de NaTran (2021-2024)**

Cette période a été marquée par une augmentation très importante des investissements verts, au service de la transition de l'entreprise et de sa chaîne de valeur : passant de 11 % à 25 % d'investissements verts entre 2020 et 2024 sur le total des investissements annuels de NaTran, en lien avec les augmentations du parc de postes d'injection (21 à 93) et des rebours (3 à 27), ainsi que les investissements liés au programme de réduction des émissions de CH<sub>4</sub>.



**La taxonomie européenne**

Le règlement 2020/852 en date du 18 juin 2020 dote l'Europe d'une taxonomie qui recense les activités définies comme durables sur les plans environnemental et social, au regard de six objectifs environnementaux majeurs. Il prévoit la publication de KPI (indicateurs) permettant de calculer les pourcentages du chiffre d'affaires (CA), des dépenses d'exploitation (OPEX) et d'investissement (CAPEX) liés aux activités répondant aux définitions et critères techniques des actes délégués pour l'éligibilité et l'alignement technique des activités durables. Dans le cadre de cette réglementation, les actifs construits et exploités par NaTran présentent par nature un caractère hybride. Les activités d'opérateur d'infrastructures liées à la chaîne de valeur gaz naturel, énergie fossile, ne sont pas éligibles à la taxonomie. En revanche, les activités d'opérateur d'infrastructures en tant que maillon « transport » des nouvelles chaînes de valeur gaz renouvelables (biométhane) et bas-carbone, dont l'hydrogène, sont éligibles au titre

de l'article 10-1 du règlement sur la taxonomie, complété par les actes délégués, et notamment l'activité 4.14 : réseaux de transport et de distribution pour les gaz renouvelables et à faible intensité de carbone. Selon l'article 10 (1), une activité qui consiste à transporter des énergies renouvelables au sens de la directive RED (dont le biométhane) contribue substantiellement à l'atténuation du changement climatique dès lors qu'elle remplit les critères d'examen technique de l'alignement. Dans ce cadre, la part des activités de NaTran pour le transport des gaz renouvelables et bas-carbone, et l'hydrogène contribuent substantiellement à l'atténuation du changement climatique (réduction des émissions de GES), tout en visant à respecter les critères relatifs à l'absence d'impacts négatifs DNSH (Do Not Significant Harm) sur les cinq autres enjeux environnementaux et en respectant les règles sociales. NaTran a défini sur ces bases des règles de calcul permettant de prendre en compte cette proportionnalité<sup>27</sup>.

Il est à noter que, dans la durée, et compte tenu de la dynamique de transformation du secteur en lien avec le développement des gaz renouvelables et de l'hydrogène, la part des activités éligibles et alignées avec les critères de durabilité (DNSH) sera amenée à croître à proportion du remplacement progressif du gaz naturel par du gaz renouvelable, bas-carbone et de l'hydrogène. Il est également à noter que par rapport à l'objectif des « investissements verts » suivis dans le cadre de la politique RSE, les investissements financiers (fonds Eiffel gaz verts et Clean H<sub>2</sub> Infra) ne sont pas pris en compte dans la taxonomie européenne, expliquant l'écart de chiffre présenté.

Enfin, en amont et en aval des activités de NaTran, sont éligibles les activités de production de gaz et d'hydrogène renouvelables et bas-carbone, de captage, transport et stockage de CO<sub>2</sub>, de production d'électricité, de chaleur ou de froid à partir de gaz ou d'hydrogène renouvelable et bas-carbone, ou encore d'infrastructures d'avitaillement en énergie bas-carbone pour la mobilité.

	ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	PROPORTION 2023	PROPORTION 2024	ÉLIGIBILITÉ 2023 TOTAL	ÉLIGIBILITÉ 2024 TOTAL	ALIGNEMENT 2023 - DNSH TOTAL	ALIGNEMENT 2024 - DNSH TOTAL
CA	Activités éligibles	2,5 %	3,6 %	2,5 %	3,6 %	2,5 %	3,6 %
	Activités non éligibles	97,5 %	96,4 %	97,5 %	96,4 %	97,5 %	96,4 %
	Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
CAPEX	Activités éligibles	16,5 %	21,90 %	17 %	21,90 %	17 %	21,90 %
	Activités non éligibles	83,5 %	78,1 %	83 %	78,1 %	83 %	78,1 %
	Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
OPEX	Activités éligibles	11,8 %	15,9 %	12 %	15,9 %	12 %	15,9 %
	Activités non éligibles	88,2 %	84,1 %	88 %	84,1 %	88 %	84,1 %
	Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

27 - Pour plus d'informations, voir annexe méthodologie.

## 3

## La réduction de nos impacts environnementaux au cœur de notre stratégie environnementale

38

39

**Ces beaux épis de blé pourraient sans nul doute être ceux de l'un de nos partenaires.** Cette année encore, l'entreprise a poursuivi sa volonté d'accompagner les agriculteurs désireux de développer un projet de méthanisation. En juin 2024, le programme Méthaboost lancé à Châteaudun (28) a permis aux agriculteurs de la première promotion d'acquérir les connaissances nécessaires pour mener à bien leurs démarches, définir leur stratégie et tisser des liens avec d'autres acteurs de la filière. Notre objectif : encourager et multiplier ce type de dispositif ailleurs sur le territoire.



# 3.1

## Notre stratégie environnementale DPEF

La stratégie environnementale de NaTran identifie les impacts environnementaux de l'ensemble des activités de l'entreprise et notamment les impacts associés aux infrastructures opérées, de la conception du projet au service jusqu'à sa fin de vie. La déclinaison de cette politique en actions prioritaires au sein des feuilles de route des directions

est en cours. Cette priorisation s'appuie sur la mise à jour de la cartographie des risques environnementaux de NaTran.

La stratégie environnementale est portée par le directeur environnement, directement rattaché à la directrice générale, en étroite coordination avec la direction et la politique RSE.

La politique environnement se décline en trois axes et 12 engagements principaux :

### ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**Objectif :** développer une culture de sobriété, d'efficacité par la valorisation des déchets produits par NaTran ou par d'autres filières

**Engagement 1 :** Acculturer l'ensemble des salariés aux enjeux environnementaux, à la sobriété et à l'efficacité environnementale

**Engagement 2 :** Contribuer au développement sur les territoires des filières valorisant les déchets par la production de gaz renouvelables

**Engagement 3 :** Développer et promouvoir des solutions permettant de raccorder aux réseaux les productions de gaz renouvelables

**Engagement 4 :** Éviter et gérer nos déchets

### AIR ET CLIMAT

**Objectif :** contribuer à la lutte contre le changement climatique et pour la qualité de l'air

**Engagement 5 :** Développer une veille réglementaire et technologique liée à la qualité de l'air

**Engagement 6 :** Écoconcevoir activités et projets avec l'intégration de critères climat

**Engagement 7 :** Développer et promouvoir des solutions permettant de transporter de l'hydrogène bas-carbone

**Engagement 8 :** Contribuer au développement de puits de carbone

**Engagement 9 :** Identifier les risques nouveaux liés aux changements climatiques

### BIODIVERSITÉ ET USAGE DES SOLS

**Objectif :** intégrer la biodiversité dans notre stratégie économique selon la logique Éviter, Remplacer et Compenser

**Engagement 10 :** Écoconcevoir activités et projets avec l'intégration de critères biodiversité

**Engagement 11 :** Développer des réservoirs écologiques

**Engagement 12 :** Améliorer les connaissances

# 3.2

## La sobriété énergétique gazière en France et au sein de nos activités

NaTran a placé la sobriété au cœur de sa politique environnementale, afin d'inscrire cette dernière de manière structurelle dans la stratégie et la mise en œuvre des activités de l'entreprise (économie de ressources, économie

circulaire, écoconception des ouvrages et maintenance verte, etc.). En 2024, l'entreprise poursuit ses efforts sur la sobriété énergétique, pour lui-même et ses clients.

### La sobriété énergétique chez NaTran

En 2022, dans le contexte de la crise énergétique accélérée par le conflit russo-ukrainien, NaTran avait lancé son Plan de sobriété, dans la perspective d'atteindre une baisse de 10 % de ses consommations énergétiques par rapport à 2019, conformément aux objectifs du gouvernement et à la charte EcoWatt, dont il est signataire pour ce qui concerne les consommations d'électricité. En parallèle, NaTran avait contribué au lancement d'Ecogaz<sup>28</sup>, un dispositif permettant d'informer quotidiennement sur le niveau de tension du système gazier et de sensibiliser aux écogestes pour une consommation de gaz plus responsable.

En 2024, NaTran a fait évoluer ce Plan de sobriété en une feuille de route sobriété qui porte l'ambition de « Mettre la culture sobriété au niveau de la culture sécurité ».

Avec cette feuille de route, l'entreprise cible cinq principaux axes de travail : les déplacements, les sites tertiaires, les sites industriels, les systèmes d'information et l'énergie motrice. Ces axes de travail se déclinent chacun en plans d'actions, et en indicateurs de résultats spécifiques. Au-delà de la réduction des consommations, ces actions visent aussi à une limitation des usages : on retrouve, par

exemple, des actions d'optimisation de la surface des locaux pour limiter la surface à chauffer, une refonte de la politique voyages pour les déplacements professionnels ou encore un encadrement plus strict des achats de matériel informatique.

Par ailleurs, des chantiers ont été lancés pour améliorer et fiabiliser la collecte des données énergétiques, aussi bien du point de vue de la pertinence des données que des méthodes de collecte et de mesure.

### Feuille de route sobriété

Déplacements

Sites  
tertiaires

Systèmes  
d'information

Actifs  
industriels

Énergie  
motrice

28 - Vous pouvez retrouver ces quatre fiches de sobriété directement sur le site d'Ecogaz : <https://myecogaz.com/>

**NOS ENGAGEMENTS**

Objectifs 2024-2028 :

**2024**

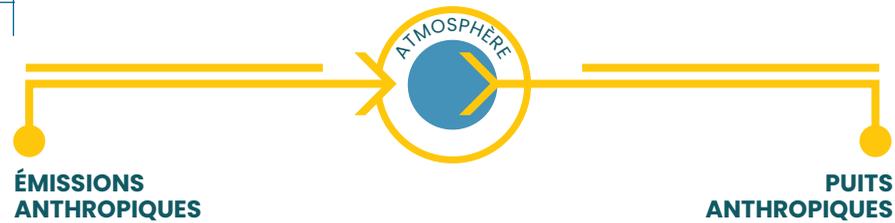
Baisse de 20 % du coût des installations d'injection et de rebours (dans le cadre d'un objectif filière de - 30 % du coût du biométhane à l'horizon 2030 par rapport à 2020)

< 0,48 centime d'euro du coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz

# 3.3

## Notre stratégie climat pour la réduction de nos émissions DPEF

Face au défi climatique, NaTran s'est engagé sur une trajectoire carbone ambitieuse pour ses besoins et ceux de la chaîne gazière, en s'inscrivant dans une trajectoire carbone compatible avec l'Accord de Paris et la stratégie nationale bas-carbone sur les émissions de ses scopes pilotables.



**NOTRE STRATÉGIE CLIMAT**

Leviers à l'échelle planétaire

Leviers à l'échelle de l'entreprise

Nos engagements

Nos ambitions

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS / AUGMENTATION DES PUIITS

<b>PILIER A</b> Je réduis mes émissions de GES	<b>PILIER B</b> Je réduis les émissions des autres	<b>PILIER C</b> J'augmente les puits de carbone
---	---	--

- Réduire notre empreinte carbone (Engagement n°1 - DPEF)
- Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts (Engagement n°2)
- Accompagner nos clients dans leur décarbonation à l'aide des gaz renouvelables ou en transportant leur CO<sub>2</sub> dans le cadre de solutions de CCUS (Carbon Capture Usage and Storage) (Engagement n°6)
- Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables (Engagement n°7)
- Étudier et être en veille sur la réalisation ou le financement d'actions assurant un développement avéré de puits de carbone, en lien avec :
  - la valorisation du foncier propriété de NaTran ou emprunté
  - le captage biogénique de CO<sub>2</sub> (issu de la production de bioénergies)

- OBJECTIFS 2024**
- 2024 : 12 TWh → 2030 : 40 TWh de capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux français
  - 20 partenariats avec nos clients autour de la décarbonation
  - 3 nouveaux pilotes gaz renouvelables ou hydrogène
  - Plus de 77 % de relais d'opinion considérant que NaTran est utile à la transition énergétique
- Objectifs de réduction de nos émissions de GES (scopes pilotables) vs 2019  
2024 : - 20 % → 2030 : - 40 %
- Objectifs de réduction de nos émissions de méthane vs 2016 : 2024 : - 80 %
- Pour plus d'informations, voir : chapitre 4.1, 4.2.

**Réduire notre empreinte carbone**

L'objectif de NaTran est de réduire les émissions de son périmètre (scopes 1, 2 et 3) de 20 % en 2024 puis de 40 % en 2030. Ce périmètre couvre l'ensemble des émissions de NaTran (énergie de compression, émissions de méthane, achats et investissements, et émissions liées à nos modes de travail). Il correspond au pilier A du référentiel de la Net Zero Initiative cité ci-avant, les actions de NaTran pour contribuer à la décarbonation de la chaîne gazière étant traitées dans le cadre du pilier B.

**Zoom NET ZERO INITIATIVE**

Signataire et membre actif de la Net Zero initiative (NZI) depuis 2020, NaTran a décrit et organisé sa stratégie climat selon la matrice Net Zéro initiative et ses trois piliers distincts, de la contribution d'une organisation à la neutralité carbone planétaire.



**NOS ENGAGEMENTS**

Objectifs de réduction de nos émissions de GES

- 2024**  
- 20 %
- 2030**  
- 40 %

Diviser par cinq nos émissions de méthane par rapport à 2016  
**Tendre vers le « réseau étanche »**

**Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque**

NaTran a construit une feuille de route pour réduire ses émissions à horizon 2024, qui inclut notamment :

<b>BÂTIMENTS TERTIAIRES, IT, VÉHICULES ET DÉPLACEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réduction de l'impact carbone des modes de travail : plan de sobriété énergétique des espaces de travail, télétravail, IT et des déplacements</li> <li>■ Sensibilisation du personnel aux enjeux climatiques pour les mobiliser dans la démarche, notamment avec la Fresque du climat et le plan d'action sobriété</li> </ul>
<b>ACHATS, CHANTIERS ET ACTIFS INDUSTRIELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Construction de la trajectoire avec nos fournisseurs stratégiques, pourcentage d'achats auprès de fournisseurs avec une trajectoire bas-carbone</li> <li>■ Adoption de critères carbone dans des décisions d'investissement</li> <li>■ Estimation de l'empreinte carbone des chantiers et conception bas-carbone des nouvelles installations</li> </ul>
<b>REJETS DE MÉTHANE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Campagnes de recherche et de traitement des fuites diffuses menées sur les postes du réseau et sur les stations de compression</li> <li>■ Techniques (dont Gas Booster, brûlage) pour éviter les mises à l'évent lors d'opérations programmées de maintenance</li> <li>■ Programme d'investissements sur les stations de compression, adaptation des installations pour réduire les sources de rejets</li> </ul>
<b>CONSOMMATION D'ÉNERGIE (COMPRESSION)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mise en œuvre de plans de performance énergétique</li> <li>■ Ajustement et pilotage des flux et échanges pour mettre en place des transits sans ou avec peu de compression dès que cela est possible</li> <li>■ Projets d'adaptation d'installations pour valoriser la pression disponible en amont des stations de compression et à l'aval via la récupération d'énergie de détente</li> </ul>

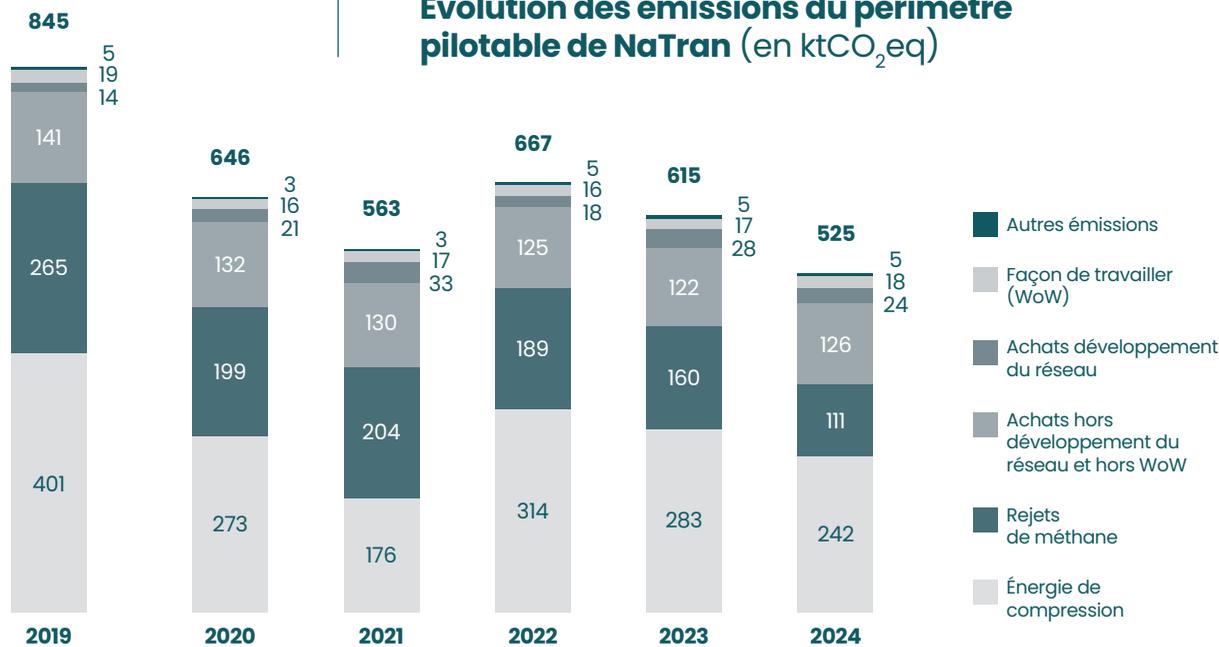
### Nos résultats

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024
Baisse de nos émissions sur le périmètre pilotable	Bilan 2019 : <b>845</b> ktCO <sub>2</sub> eq <sup>29</sup>	- 20 % de nos émissions de CO <sub>2</sub>	- 40 % de nos émissions de CO <sub>2</sub>	- 33,3 %	- 21,1 %	- 27,2 %	- 37,9 % <sup>30</sup> (525 ktCO <sub>2</sub> eq)
Baisse de nos émissions de méthane	Bilan 2016 : <b>30,8</b> Mm <sup>3</sup>	Division par 5 entre 2016 et 2024 (6,2 Mm <sup>3</sup> )	- 3 à 4 Mm <sup>3</sup>	10,3 Mm <sup>3</sup>	9,5 Mm <sup>3</sup>	7,9 Mm <sup>3</sup>	5,9 Mm <sup>3</sup>
Émissions liées à nos modes de travail	Bilan 2019 : <b>18,7</b> ktCO <sub>2</sub> eq en 2019	- 20 % 14,2 ktCO <sub>2</sub> eq		17,5 ktCO <sub>2</sub> eq	16,4 ktCO <sub>2</sub> eq	16,6 ktCO <sub>2</sub> eq	17,8 ktCO <sub>2</sub> eq

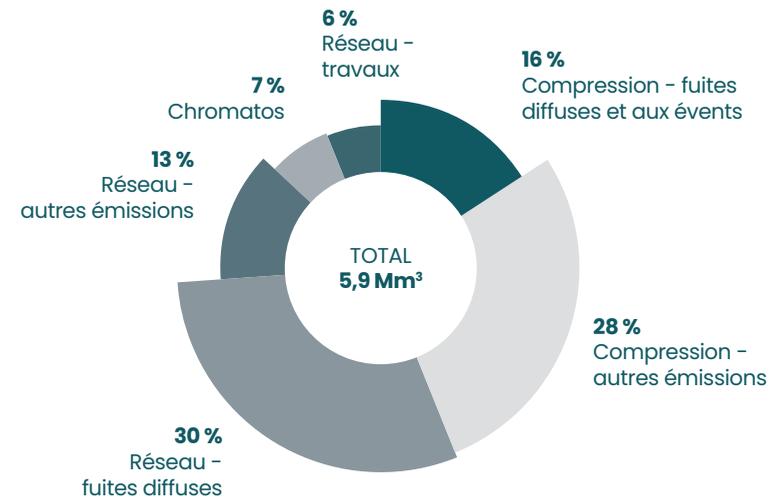
29 - La méthodologie d'estimation des émissions liées aux achats a été revue en 2024 (affinement des facteurs d'émissions par catégorie d'achat, introduction d'une part de mesure physique). La sensibilité de la méthodologie sur les bilans 2019 à 2023 a été estimée. Ces derniers ont été corrigés pour tenir compte de l'évolution méthodologique et rendre les bilans comparables.

30 - Le résultat intègre l'estimation de correction simplifiée des émissions liées aux achats sur les données 2019 à 2023. 2025 sera mise à profit pour affiner le calcul rétroactif du bilan carbone.

### Évolution des émissions du périmètre pilotable de NaTran (en ktCO<sub>2</sub>eq)



### Les émissions de méthane



### Bilan de l'engagement 1 de la politique RSE de NaTran (2021-2024)

Ces quatre dernières années ont été marquées par une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre de NaTran, qui a pris de l'avance sur sa trajectoire et son budget carbone pluriannuel.



### Zoom MAINTENANCE VERTE

NaTran a accentué en 2024 ses efforts sur la maintenance verte et notamment l'amélioration de sa technologie Gas Booster, qui permet le transfert d'un gaz d'un point du réseau à un autre lors de travaux de maintenance, évitant ainsi des rejets de méthane dans l'atmosphère.

## Réduire nos émissions sur nos scopes pilotables

En 2024, l'objectif de réduction de 20 % des émissions de CO<sub>2</sub> de NaTran par rapport à 2019 a été dépassé, soit - 37,9 % par rapport à 2019<sup>31</sup>.

Les **émissions liées à l'énergie de compression** ont baissé de 15 % en 2024 par rapport à 2023. Cette baisse est concomitante avec la progression de l'enjeu de performance énergétique dans les arbitrages opérationnels. En effet, la sobriété énergétique a été de plus en plus prise en compte dans les processus de décision relatifs à l'évolution de nos installations ces dernières années, ce qui a permis d'améliorer la performance énergétique des compresseurs. Par ailleurs, NaTran optimise le pilotage du réseau en prenant en considération les consommations d'énergies et les émissions associées.

Les **émissions de méthane** ont baissé de plus de 25 % par rapport à 2023. Cette baisse repose essentiellement sur la performance des campagnes de détection de fuites, sur la maîtrise de l'intégrité du réseau et sur la baisse des rejets à l'atmosphère. En 2024, NaTran a accentué ses efforts pour éviter les rejets lors des

travaux et maintenance, notamment sur de plus petites opérations telles que les opérations de pistonnage du réseau. De plus, le remplacement de certains équipements sur les stations de compression comme sur les postes du réseau se traduit également dans les résultats 2024. Depuis 2016, les émissions de méthane de NaTran ont baissé de plus de 81 %, l'entreprise ayant ainsi atteint l'objectif stratégique de diviser par cinq ses émissions de méthane entre 2016 et 2024.

Cette année a également été marquée par la préparation à la mise en conformité de NaTran avec le règlement européen visant à lutter contre les émissions de méthane dans le secteur de l'énergie. Ce texte, paru en juin 2024, exige notamment des campagnes de détection et de réparation de fuites plus fréquentes et des moyens pour éviter les rejets à l'atmosphère.

31 - Le résultat intègre l'estimation de correction simplifiée des émissions liées aux achats sur les données 2019 à 2023. 2025 sera mise à profit pour affiner le calcul rétroactif du bilan carbone.

## Décarbonation des achats

Pour réduire les émissions liées aux achats (30 % des émissions du scope 3), NaTran a travaillé en 2023 et 2024 avec le top 20 de ses fournisseurs les plus émissifs (travaux, maintenance et opérations, fournisseurs de matériels etc.) pour identifier leurs postes les plus importants en matière d'émissions carbone.

Pour être au plus près de la réalité, NaTran travaille progressivement à collecter des données d'activités afin de mesurer les émissions physiques des achats, pour aller plus loin que la méthode approximative de mesure des émissions avec des ratios monétaires (c'est-à-dire estimation des émissions à partir des dépenses). En 2024, ces travaux de

collecte et de mesure ont permis d'estimer 21 % de l'empreinte carbone des achats à partir de données d'activités et se poursuivront en 2025 avec pour objectif final de co-construire des plans d'actions de décarbonation avec les fournisseurs. Par ailleurs, dans le cadre des appels d'offres, la question carbone est désormais systématiquement intégrée.

## Réduire les émissions liées à nos modes de travail

En parallèle de la réduction de l'empreinte carbone de notre activité industrielle, NaTran travaille à la réduction de ses émissions liées à ses modes de travail.

L'évolution des habitudes de travail associée à la gestion du parc immobilier

ont permis une diminution constante des consommations énergétiques des bâtiments depuis 2022. Les émissions associées aux déplacements des collaborateurs sont en hausse en 2024. Une stratégie de réduction a été construite et doit être déclinée à partir de 2025.

## Participation aux initiatives internationales

NaTran participe à de nombreuses initiatives internationales dans le cadre de ses engagements liés à la réduction de ses émissions de méthane et au reporting associé.

### Zoom L'OGMP 2.0 (OIL AND GAZ METHANE PARTNERSHIP)

L'OGMP 2.0 est un mécanisme piloté par le Programme des Nations unies pour l'environnement qui donne de la crédibilité aux entreprises qui gèrent leurs émissions de méthane de manière responsable. Il leur permet également de cibler les mesures d'atténuation et d'allouer efficacement les capitaux. NaTran est membre depuis 2020 et a également obtenu cette année le Gold Standard pour son reporting sur les émissions de méthane. L'entreprise a déclaré plus de 60 % de ses émissions provenant des actifs exploités au niveau 5/5 de l'échelle de maturité du reporting selon l'OGMP, le reste de son bilan étant quasiment intégralement au niveau 4. Des informations supplémentaires sont disponibles dans le rapport annuel de l'IMEO publié le 1<sup>er</sup> décembre 2024. <https://www.unep.org/resources/eye-methane-2024>



**Methane Guiding principles :** Signataire des Methane Guiding Principles, NaTran s'engage à publier ses résultats sur ses émissions de méthane et à encourager les autres acteurs de la chaîne de valeur du gaz naturel, de la production au consommateur final, à s'inscrire dans ces principes<sup>32</sup>.

32 - L'initiative des Methane Guiding Principles fédère ses membres selon cinq grands principes : réduire de manière continue les émissions de méthane, faire progresser les mesures d'évaluation des émissions de méthane tout au long de la chaîne gazière, améliorer la précision des données, défendre des politiques et des réglementations solides sur les émissions de méthane et favoriser la transparence.

## Évolution des émissions de méthane depuis 2019 (en Mm<sup>3</sup>)



## 3.4

L'adaptation aux  
défis du changement  
climatique

Entre 2022 et 2023, NaTran a mené des études sur les risques physiques liés au changement climatique et susceptibles d'impacter ses installations (canalisations enterrées et installations de surface, dont stations de compression). L'analyse des différents scénarios et projections climatiques<sup>33</sup> a conclu qu'en cas d'évènement climatique majeur, les infrastructures de l'entreprise sont globalement résilientes : la sécurité industrielle reste assurée ainsi que la continuité d'alimentation. En 2024, cette étude a été complétée par une analyse financière de l'adaptation au changement climatique de NaTran qui a permis d'estimer le coût des adaptations à mener afin de mitiger les risques résiduels.

L'analyse des risques physiques a par ailleurs fait ressortir trois scénarios à redouter pour NaTran :

- les inondations rapides et les épisodes des crues torrentielles sur certaines traversées fluviales ;
- les sécheresses, donnant lieu à des feux de forêt pouvant impacter quelques actifs de l'entreprise ;
- les glissements de terrain, avec quelques zones à risques pour l'entreprise.

Ces risques physiques peuvent se traduire par des dommages et des fuites sur les ouvrages, et par des inaccessibilités aux installations. Un plan d'actions, mis en place en 2023, a permis d'affiner davantage les installations impactées et de recenser les dispositifs pérennes permettant de faire face à ces types de risque. Un plan d'actions inondations pour les traversées les plus à risque a été lancé sur trois ans avec le centre de recherche de NaTran. Ce plan d'actions sera renforcé en 2025 par un plan d'adaptation pluriannuel.

Ainsi, les différents travaux menés ces dernières années permettront de répondre aux attentes de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), qui demande aujourd'hui à l'ensemble des opérateurs d'infrastructures sensibles de lui communiquer leur analyse de vulnérabilité et leur plan d'adaptation au changement climatique.

33 - Analyse de l'exposition des actifs de NaTran à l'aide de données et de scénarios venant d'experts météorologiques (incluant le scénario RCP 8.5 du GIEC, soit un scénario de réchauffement de 4,5 °C en 2100).



## 3.5

La limitation de  
nos impacts sur  
la biodiversité DPEF

## Politique et moyens mis en œuvre

NaTran s'attache à concilier l'emprise et l'entretien de son réseau, dont environ 6 000 km de canalisations sont situés dans des espaces naturels protégés, avec la préservation et le maintien des écosystèmes. L'entreprise développe de meilleures pratiques pour l'entretien des bandes de servitude<sup>34</sup>, sur lesquelles elle a éliminé le recours aux produits phytosanitaires pour l'entretien.

Pour chaque projet de construction ou de modification d'ouvrage, NaTran déploie la démarche « Éviter, réduire, compenser », afin de privilégier au maximum les mesures d'évitement et par

défaut des mesures de réduction ou de compensation.

NaTran poursuit par ailleurs son engagement en matière de préservation de l'environnement, au travers de ses actions volontaristes concernant la gestion et la maîtrise des déchets issus de ses activités industrielles et tertiaires.

Au-delà de ses seules activités, NaTran soutient par ailleurs le développement d'une méthanisation respectueuse de la biodiversité, notamment par le biais des pratiques agroécologiques en ce qui concerne les intrants ou encore l'utilisation du digestat.



Membre de B4B+ (*Business for Positive Biodiversity*), le club des entreprises pour une biodiversité positive), NaTran participe aux réflexions sur la mesure de l'impact et le *reporting* en matière de biodiversité en expérimentant le *Global Biodiversity Score*<sup>35</sup>.



NaTran mène depuis plusieurs années un travail partenarial avec la Fédération des parcs naturels régionaux de France ainsi que localement avec des parcs naturels régionaux, permettant notamment d'identifier et de tester de nouvelles approches pour préserver et maintenir les écosystèmes liés à l'empreinte foncière de l'entreprise.



Membre du Club infrastructures linéaires et biodiversité, NaTran poursuit son soutien à la connaissance en matière d'écologie et d'infrastructures, et cofinance des travaux de recherche en la matière.



NaTran est adhérent à OREE, une association qui rassemble un réseau d'acteurs engagés pour échanger et mettre en place une dynamique environnementale au service des territoires.

## NOS ENGAGEMENTS

Objectifs 2024-2030 :

90 % de déchets valorisés

## 2024

55 % de sites couverts avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires

## 2030

100 % de sites couverts

La stratégie biodiversité de NaTran se décline au travers de trois engagements RSE liés aux principaux facteurs de pressions identifiés, à savoir les émissions de gaz à effet de serre et les changements d'usage des sols :

- Réduire l'empreinte carbone de NaTran.
- Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts.
- Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités, engagement traité dans ce sous-chapitre.

Zoom  
BIODIVERSITÉ  
ET RECHERCHE

Depuis 2024, NaTran est également mécène du fonds de dotation Muséum pour la planète et apporte son soutien à l'axe Biodiversité et recherche du fonds de dotation sur le programme de recherche *Certificats pour la biodiversité*, piloté par le Muséum national d'histoire naturelle, en collaboration avec *Carbone4* et la *Fondation pour la recherche sur la biodiversité*.

34 - Parcelles de terrain enherbées situées au-dessus des canalisations.  
35 - C'est un outil d'évaluation de l'empreinte biodiversité des entreprises, développé par CDC biodiversité, dans le cadre du club B4B+.

## Nos résultats

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024
% de sites convertis au 0 phytosanitaire de synthèse	29% des sites convertis à fin 2020	55% des sites convertis	100%	55% des sites convertis <sup>36</sup>	69,5%	82%	96%
Taux de déchets valorisés <sup>37</sup>		> 90%	> 90%	98,5%	99,02%	97,9%	98%
Part des projets actifs faisant l'objet d'un recours	0	NS	NS	0	0	2	0

36 - Avec des techniques alternatives au phyto (13 sites expérimentent la végétalisation).  
37 - Sont considérés comme valorisés les déchets de classe D1.

Avec près de 96 % de sites convertis à l'entretien sans produit phytosanitaire de synthèse, NaTran a largement dépassé son objectif initial de 55 % de sites convertis, qui avait déjà été atteint en 2023. En 2024, il a donc été décidé de demander aux exploitants d'abandonner totalement l'usage de ces produits d'ici à fin 2025. Néanmoins, un retour d'expérience montre que l'arrêt de l'utilisation de ces produits rend parfois difficile la maîtrise de la végétation pour un certain nombre de sites, augmentant le risque de détérioration des ouvrages de génie civil ou les conditions de réalisation des activités d'exploitation des installations. Aussi, un programme est en cours de définition pour aménager les sites, en ciblant en priorité les plus difficiles à maîtriser. Pour les grands sites industriels, NaTran a décidé de végétaliser l'ensemble des espaces auparavant désherbés. Pour les autres sites industriels (plus nombreux, petits et éloignés), un inertage<sup>38</sup> strictement limité aux zones à contrainte (zone atmosphère explosive<sup>39</sup> et les chemins d'accès) sera mis en place et le reste de la surface végétalisée.

Par ailleurs, l'expérimentation sur le site de Taisnières d'un Plan de gestion écologique concerté (PGE) avec le parc naturel régional de l'Avesnois a permis de faire émerger des opportunités d'aménagement du site ou d'entretien favorable à plus de biodiversité sur les

sites. Aussi, NaTran engagera à partir de 2025 une généralisation progressive de cette démarche sur ses grands sites (plus de cinq hectares). Les démarches ont été engagées pour huit sites en 2024 et deux ont acquis le label Refuge LPO<sup>40</sup>.

De plus, concernant les bandes de servitude, un nouveau marché cadre a été lancé en 2024 pour une meilleure prise en compte de la préservation de la biodiversité (période d'intervention respectueuse, hauteur de fauche raisonnée, etc.). Les prescriptions sur ce marché ont été écrites en cohérence avec les bonnes pratiques recensées par NaTran et les échanges que l'entreprise a pu avoir avec des parties prenantes qualifiées sur le sujet (Cerema, centre de ressource espèces exotiques envahissantes, parcs naturels régionaux, CILB).

En matière d'empreinte biodiversité, NaTran poursuit son travail pour la mise en œuvre du GBS (*Global Biodiversity Score*) afin de piloter l'empreinte biodiversité de l'entreprise. NaTran a donc mené sa première évaluation, la première pour les infrastructures linéaires de transport. Cette étude a permis de fixer une mesure de référence et d'envisager un indicateur de pilotage, pour nous mener vers une stabilisation de notre empreinte à l'horizon 2030 et viser ensuite une contribution positive au-delà de cette échéance. Cette évaluation d'empreinte a permis également de

conforter les axes stratégiques de notre politique environnement : les pressions « changement climatique » et « changement d'usage des terres » sont les principaux marqueurs de notre empreinte. Enfin, un travail méthodologique devra être entrepris afin d'affiner la mesure de l'empreinte à pas de temps régulier (*a priori* 2027 puis 2030), en particulier concernant la précision des données et la prise en compte dans les résultats des améliorations locales mises en œuvre dans la gestion des sites et servitudes.

Par ailleurs, NaTran travaille à améliorer la prise en compte des enjeux biodiversité dans ses métiers et pratiques, *via*, par exemple, le développement d'outils cartographiques centrés sur les valeurs écologiques locales pour affiner la gestion différenciée des espaces entretenus ou définir une stratégie de gestion du foncier. Dans le cadre du développement de nouveaux réseaux pour le transport d'hydrogène, la méthode *OneBestWay*, permet d'anticiper, d'éviter et de réduire les potentiels impacts sur la biodiversité et ainsi d'identifier des tracés dans des zones à moindre impact.

38 - Suppression d'un risque de phénomène accidentel (explosion, pollution, etc.) causé par un ou plusieurs produits réactifs mal confinés.  
39 - Zone la plus proche des installations gaz, dans laquelle il y a un risque de sécurité à faire entrer certains types de matériels parce qu'il y a un risque d'étincelles.  
40 - Plus d'informations sur le label LPO ici : [label LPO - https://www.culture.gouv.fr/](https://www.culture.gouv.fr/)

## Valorisation des déchets

Le taux de valorisation des déchets s'élève en 2024 à 98 %. Une consultation a été lancée en 2024 pour renouveler le marché cadre de gestion déléguée des déchets au premier trimestre 2025. Ce nouveau contrat, au-delà du taux de recyclage des déchets, met l'accent sur la bonne valorisation des déchets de l'entreprise et doit l'engager, au côté de son prestataire de gestion, dans un plan de progrès visant à améliorer l'empreinte environnementale de la gestion des déchets. De plus, un travail a été engagé pour améliorer la traçabilité des déchets de chantier et les démarches d'éco-conception visent à éviter la production de déchets et à favoriser la réutilisation des produits et de la matière (ex : réutilisation/reconditionnement de vannes plutôt que recyclage de l'acier de la vanne).

## Bilan de l'engagement biodiversité et déchets de la politique RSE de NaTran (2021-2024)

Depuis 2020, les sujets environnementaux ont pris en importance et les projets initiés pendant la période ont permis de préciser et structurer la démarche de NaTran sur ces enjeux, avec une première période en 2021-2022 focalisée sur les enjeux air et climat et un élargissement aux autres sujets en 2023-2024.

À partir de la formalisation en 2023 de la politique environnement (trois axes : air & climat, biodiversité & sol, déchet & économie circulaire), un rééquilibrage des actions sur les volets biodiversité, sols, déchets a été réalisé, permettant une approche globale de la gestion de l'environnement par l'entreprise. Des réflexions ont été initiées sur la prise en compte d'une visée régénérative sur un horizon à long terme dans sa politique environnementale.



**Christophe Dewailly /**  
Responsable d'Equipe  
Exploitation, Station de  
compression de Taisnières  
sur Hon

## Au cœur de l'évènement

### À TAISNIÈRES, LA NATURE REPRENDR SES DROITS

« On le voit depuis 3 ans, nos efforts ont payé ! En modifiant notre façon d'entretenir nos espaces verts sur le site de Taisnières, c'est-à-dire en passant à un système de tonte différenciée avec des tontes plus espacées, en n'utilisant aucun produit phytosanitaire, nous avons vu une nette amélioration de la faune et de la flore sur site. Il y a plus de fleurs, plus d'insectes et donc davantage à manger pour les oiseaux. De toute façon, c'est simple, il suffit juste de s'arrêter pour les entendre : 23 espèces d'oiseaux ont été recensées en 2024. Nous avons réimplanté des nichoirs et installé des meurtrières sur la partie basse bétonnée de la clôture du site pour permettre le passage d'animaux comme les lièvres. Récemment, ce sont même deux couples de faucons qui se sont installés chez nous ! »



Ce que vous voyez là dans les mains d'une de nos collaboratrices du laboratoire du Pôle analyse et comptage du gaz est un échantillon de biométhane. Du biométhane dont les capacités de production raccordées aux réseaux français ont plus que triplé depuis 2020, pour représenter aujourd'hui 3,3 % de la consommation de gaz en France. Cette production dépassant le seul cadre français, Natran participe désormais au niveau européen à la *Task force Gasification* créée par l'EBA (*European Biomethane Association*) pour aller toujours plus loin dans la décarbonation.

## L'innovation et les partenariats

4

# AU CŒUR

## de nos actions pour la décarbonation de la chaîne gazière

# 4.1

## Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires DPEF

Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz renouvelables et bas-carbone (engagement RSE n° 2) en co-construisant avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables (engagement N° 7).

NaTran s'engage résolument vers la neutralité carbone en 2050 et promeut le développement des gaz renouvelables et bas-carbone, et de l'hydrogène, et leur valorisation *via* les réseaux de gaz, en soutenant deux dynamiques complémentaires dans le secteur gazier :

- une bascule de la demande énergétique vers les gaz renouvelables et bas-carbone, en remplacement du gaz naturel fossile ;
- et le développement de la production et des outils de marché correspondants.

L'entreprise développe ainsi depuis plusieurs années ses coopérations avec les filières techniques et les acteurs territoriaux<sup>41</sup> afin de contribuer à faire émerger des solutions énergétiques durables et de développer des réseaux de transport biométhane, hydrogène et CO<sub>2</sub> qui puissent accueillir des volumes toujours plus importants de gaz renouvelables et bas-carbone.

### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque

Pour accélérer la transition énergétique, NaTran se consacre aux axes de développement suivants :

- l'adaptation de son outil industriel afin de maximiser l'accueil des gaz renouvelables ;
- l'accompagnement au développement des filières de production de gaz renouvelables (pyrogazéification, gazéification hydrothermale, *Power to Methane*) ;
- le développement de solutions gazières pour décarboner les usages énergétiques : alimentation en gaz renouvelables, dont l'hydrogène ; capture, stockage et valorisation du CO<sub>2</sub>.

Ces axes de développement sont soutenus par une démarche d'innovation continue des infrastructures de NaTran, avec des niveaux d'injection, d'acheminement et de livraison atteints fin 2024 qui illustrent la faisabilité technique des objectifs de décarbonation portés par le secteur<sup>42</sup>.

NaTran poursuit sa communication sur les gaz renouvelables afin d'informer et de rappeler que ceux-ci offrent une opportunité efficace de décarbonation et d'amélioration de la souveraineté énergétique du pays, en sortant de la dépendance au gaz naturel fossile importé.

### Nos résultats

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024
Capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux en TWh/an (données France entière)	4,1 TWh en 2020	13 TWh	60 TWh (objectif filière)	6,417 TWh/an	9,034 TWh/an	11,790 TWh/an	13,861 TWh/an
Nombre de projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires	Projets en cours	3 nouveaux pilotes	NS	1	5	5	9 : 6 projets H <sub>2</sub> 2 projets CO <sub>2</sub> et 1 projet GH
Pourcentage de relais d'opinion considérant que NaTran est utile à la transition énergétique	2021 : 80 %	> 77 %	NS	80 %	NS	NS	78 %

L'objectif initialement défini en 2020 de 12 TWh de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux a été atteint en début d'année 2024. Il a donc été réévalué à 13 TWh/an pour finalement être atteint dès la fin du troisième trimestre de l'année, confirmant l'industrialisation et la maturité de la filière pour tenir les trajectoires définies par la PPE<sup>43</sup>.

Pour autant et pour la période qui s'ouvre, alors que des modalités de soutien ont été mises en place par les pouvoirs publics sur les petites unités de méthanisation agricoles et pour

développer la consommation de biométhane dans le résidentiel et le tertiaire, il subsiste des lacunes s'agissant du soutien aux autres filières émergentes de production de gaz renouvelables et bas-carbone, et concernant l'accompagnement de leur usage dans l'industrie.

Par ailleurs, le développement de la mobilité bioGNV est en suspens jusqu'à 2027, notamment pour les véhicules lourds (PL, BO, bus) et les véhicules utilitaires. En effet, avec l'annonce de l'arrêt de la production des moteurs thermiques à partir de 2035, il persiste

une incertitude sur la reconnaissance du bioGNV comme une source d'énergie bas-carbone qui puisse être utilisée après cette date. Ainsi, si les objectifs à court terme sont dépassés, l'intensité des défis subsiste pour ce qui est des objectifs de capacité et de volume à horizon 2030. Les conditions d'une accélération restent donc nécessaires, avec la mise en place renforcée d'outils tarifaires et de marché ainsi qu'un soutien pragmatique des pouvoirs publics.

### Bilan des engagements 2 et 7 de la politique RSE de NaTran (2021-2024)

Ce cycle de la politique RSE a été marqué par la mise en application du cadre réglementaire européen sur le *Green Deal* et la Taxinomie, qui a eu un impact majeur sur les orientations de développement de NaTran en matière de gaz renouvelables et bas-carbone. Cette période a aussi permis de confirmer la contribution régulière et progressive de ces gaz à l'objectif de neutralité carbone de l'Europe pour 2050. Toute la chaîne de valeur gazière participe à cette transformation, dont les externalités positives se retrouvent aussi bien en amont (économie circulaire, création d'emplois

locaux, etc.) qu'en aval (décarbonation des usages énergétiques, performance tech-éco du biométhane, etc.). NaTran se positionne ainsi en facilitateur, aussi bien par l'adaptation de son réseau d'infrastructures que par sa démarche partenariale de soutien au développement des gaz renouvelables et bas-carbone.

43 - Programmations pluriannuelles de l'énergie.

#### NOS ENGAGEMENTS

Objectifs 2024 :

- Capacité de production de gaz renouvelables raccordée aux réseaux : 12 TWh relevés à 13 TWh début 2024 – 60 TWh en 2030
- Pilotes/démonstrateurs : 3 nouveaux projets pilotes/démonstrateurs gaz renouvelables ou hydrogène
- Raccordements et renforcements : objectif 2024 de 16 postes d'injection et 7 rebours

Pour plus d'informations, retrouvez ici le livre blanc «décarboner l'industrie par les solutions gaz»

41 - Au premier rang desquels les collectivités locales mais également les industriels, les chambres consulaires, le monde agricole ou les organismes de recherche et de formation.

42 - Pour plus d'informations sur les dépenses de R&D liées aux gaz renouvelables, voir : chapitre 2.2.

### LE VOLUME COMPLÉMENTAIRE VENANT DES FILIÈRES INNOVANTES

#### Méthanisation :

biodéchets, résidus de culture, cultures intermédiaires

#### Gazéification hydrothermale :

biomasse humide, lisiers, boues, microalgues

#### Pyrogazéification :

biomasse sèche et ligneuse, déchets et combustibles solides de récupération (CSR)

#### Power to Methane

(méthanation) :

électricité renouvelable, (hydrogène produit par électrolyse) et bioCO<sub>2</sub> (biogaz) ou CO<sub>2</sub> fatal capté

## La filière méthanisation

Les capacités de production de bio-méthane raccordée aux réseaux français ont plus que triplé depuis 2020 (4 TWh à fin 2020 comparé à 13,9 TWh à fin 2024), ce qui représente aujourd'hui 3,3 % de la consommation de gaz en France<sup>44</sup>. Si NaTran se félicite de cette dynamique positive, ce rythme de croissance va ralentir sur 2024-2026.

Depuis 2021, la filière a, en effet, subi les effets conjugués de la crise sanitaire, de l'inflation et de mécanismes de soutien financier insuffisamment attractifs, entraînant une baisse du nombre de nouveaux projets entrant dans le registre des capacités entre 2021 et 2023, avec malgré tout une reprise timide en 2024. Or, trois ans sont nécessaires en moyenne entre l'inscription d'un projet dans le registre et la production effective de biométhane.

Depuis 2023, l'État a pris un ensemble de mesures pour relancer le développement de la filière méthanisation et les tarifs d'achat du biométhane issu de la méthanisation, qui n'avaient pas évolué

depuis 2020, ont été indexés sur l'inflation, rétablissant ainsi un niveau de rentabilité acceptable pour les producteurs de biométhane.

Parallèlement, la mise en place par l'État d'une trajectoire pour les certificats de production de biométhane (CPB) doit permettre de financer la production de biométhane en imposant aux fournisseurs de gaz un taux minimum d'incorporation de gaz renouvelables dans leurs ventes de gaz aux clients résidentiels et tertiaires. Ce taux d'incorporation a vocation à augmenter au cours du temps : 0,8 TWh en 2026 ; 3,1 TWh en 2027 ; 6,5 TWh en 2028.

Un objectif national de production de biométhane plus ambitieux devrait aussi être validé dans la nouvelle PPE, soit 44 TWh/an injecté à horizon 2030. Ce nouvel objectif correspondrait à un doublement de l'objectif par rapport à la précédente PPE.



44 - La consommation de gaz en France correspond à 360,6 TWh PCS en 2024, brute, non corrigée du climat.

**Découvrez le reportage vidéo de Dimitri Ferrière, alias Monsieur Bidouille sur YouTube, qui présente l'un des premiers démonstrateurs de power to gas en France**

**Retrouvez le replay de notre webinaire sur la décarbonation par le biométhane ici**

### Zoom

#### LE PROGRAMME MÉTHABOOST : LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE MÉTHANISATION AU CŒUR DE LA DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE NaTran

*NaTran promeut le développement d'une économie circulaire au service des territoires et des acteurs publics et privés. L'entreprise concentre ses actions de dynamisation de la filière « méthanisation », d'une part, dans les zones pour lesquelles seul le réseau de NaTran est susceptible d'accueillir des projets d'injection et, d'autre part, avec GRDF, dans le cadre de démarches coordonnées de développement du biométhane. À titre d'exemple, NaTran et GRDF ont lancé à Châteaudun (28) le Programme MéthaBoost qui a pour objectif d'accompagner les agriculteurs souhaitant développer des projets de méthanisation en leur apportant les connaissances nécessaires, en les aidant à définir leur stratégie et en les mettant en contact avec d'autres acteurs de la filière. Le programme se poursuit localement et devrait être élargi à d'autres territoires.*



**Évelyne Murcia** / Cheffe de projet référent chez NaTran et administratrice au Crédit Agricole

## Au cœur de l'évènement

### UNE ASSOCIATION INATTENDUE AU SERVICE DE PROJETS DE MÉTHANISATION AGRICOLE

**« En plus de mes fonctions en tant que Cheffe de projet référent chez NaTran, je suis également administratrice au Crédit Agricole. Lorsque j'ai entendu parler des projets de la banque pour soutenir la méthanisation, je me suis tout de suite dit qu'il fallait conjuguer nos efforts. Et c'est comme ça que j'ai rencontré Frédéric et que nous avons conçu ce projet Méthaboost, en partenariat avec le Village by CA (Crédit Agricole). Le projet est transverse, en co-responsabilité, on est complètement dans notre projet d'entreprise. Après Châteaudun, notre ambition est maintenant d'étendre l'initiative à d'autres territoires. »**



**Frédéric Guillou** / Responsable Développement Méthanisation

**« Méthaboost, c'est un incubateur et un accélérateur de projets de méthanisation agricole. L'idée : accompagner des agriculteurs qui doutent, ne savent pas nécessairement par où commencer pour monter leur projet, mais qui pourtant, ont tout pour réussir. En avril 2024, j'ai eu le plaisir d'animer un groupe de 15 agriculteurs pendant 8 semaines à Châteaudun dans l'Eure-et-Loir. Nous sommes très fiers de cette première promotion et avons hâte de continuer l'aventure dans d'autres régions. En plus, cerise sur le gâteau, en décembre dernier, nous avons eu l'honneur de recevoir avec Évelyne et notre équipe deux prix lors du Challenge Innovation de NaTran dont celui de l'intrapreneuriat. »**

## Zoom

### ADOPTION DU PAQUET GAZ ET HYDROGÈNE EUROPÉEN

Le nouveau paquet gaz et hydrogène européen est entré en vigueur le 4 août 2024. Composé d'un règlement et d'une directive, il établit les règles communes en vue de l'émergence d'un marché européen des gaz renouvelables et bas-carbone, ainsi que de l'hydrogène. Il encadre notamment le développement du biométhane européen et permet une planification coordonnée des réseaux d'hydrogène européens, supervisée par le Réseau européen des gestionnaires de réseau d'hydrogène (ENNOH en anglais), dont NaTran figure parmi les fondateurs et qui présentera d'ici à 2026 un plan décennal de développement du réseau d'hydrogène européen. Ce paquet gaz et hydrogène européen est favorable à des modèles de régulation liés au méthane et au développement du biométhane, et donc à des acteurs comme NaTran.

**Découvrez notre article dédié au partenariat pyrogazéification entre NaTran et la Fédération des Entreprises du Recyclage**

**Retrouvez ici plus d'informations sur le lancement du Collectif filières innovantes gaz renouvelables et bas-carbone en Grand Est**

## La filière pyrogazéification

Dès 2022, NaTran mentionnait le succès de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pyrogazéification lancé par le Comité stratégique de filière Nouveaux systèmes énergétiques (CSF NSE), piloté par NaTran, qui a permis de recenser une cinquantaine de projets sur le territoire français, dont une vingtaine en phase de développement.

En 2023, huit projets étaient inscrits dans le registre des capacités et les porteurs de projet continuent en 2024 à consolider leur candidature en vue du lancement par les pouvoirs publics d'un premier appel à projet dédié à la pyrogazéification pour injection. NaTran a ainsi réalisé les premières études pour raccorder à son réseau les projets en développement les plus avancés et participe également à un groupe de travail piloté par France-Gaz afin de faciliter les échanges avec l'administration pour accélérer la sortie de cet appel à projet.

Par ailleurs, plusieurs collectifs en territoire, coanimés par NaTran et GRDF, ont été lancés en coopération avec les acteurs politiques locaux (régions, Ademe), comme le Cercle francilien des nouveaux gaz verts en Île-de-France ou encore le Collectif filières innovantes gaz renouvelables et bas-carbone en région Grand Est. L'objectif est notamment de faire connaître la technologie aux acteurs des territoires ainsi que leurs externalités positives et de préparer localement les projets qui viendront former la filière après les premiers projets de pyrogazéification pour production de gaz renouvelables et bas-carbone.

Enfin, le développement de la production de biométhane dépassant le seul cadre français, NaTran participe désormais au niveau européen à la *Task force Gasification* créée par l'EBA (*European Biomethane Association*).

## La filière gazéification hydrothermale

Après la parution du premier livre blanc au monde en 2023 par le groupe de travail gazéification hydrothermale (GT GH) piloté par NaTran, l'année 2024 a été marquée par la publication d'une étude que NaTran a dirigée sur la réduction de l'empreinte carbone du procédé de la gazéification hydrothermale. L'étude, réalisée par le cabinet de conseil Carbone4 et co-financée par Suez, Teréga et GRDF, s'est appuyée sur les données fournies par les quatre principaux développeurs de la technologie au monde. Elle a confirmé que de futurs projets industriels avec les deux familles technologiques existantes (catalyse et haute température) sont capables de produire du gaz renouvelable et bas-carbone permettant, avec des intrants d'origine biogénique, une réduction d'au moins 80 % de l'empreinte carbone par rapport au gaz naturel fossile (et plus encore pour le fioul et le charbon).

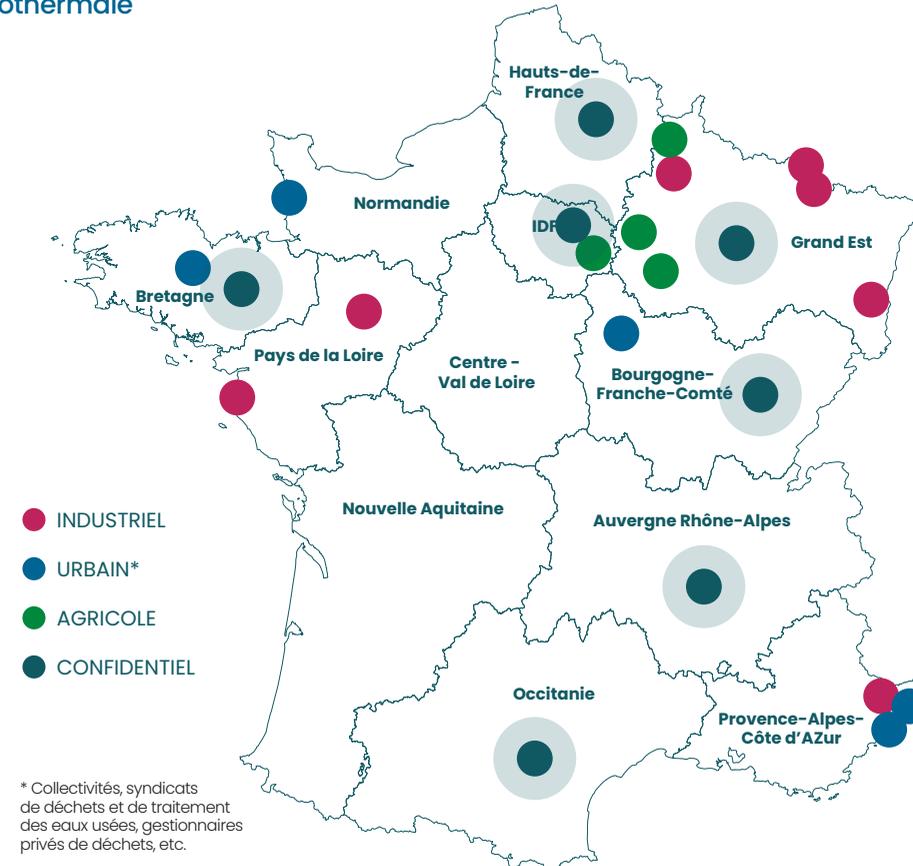
Cette technologie se positionne comme une véritable solution alternative à l'incinération, face à laquelle elle génère trois à six fois plus d'énergie utile à déchet

égal tout en baissant significativement voire supprimant ses impacts environnementaux (air, eau, sol).

Début juin 2024, afin de dynamiser davantage les acteurs de la filière et les porteurs potentiels de projets industriels, NaTran, soutenu par le CSF NSE, a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) dédié à la gazéification hydrothermale. Cet AMI s'est terminé en décembre et a recensé 24 projets, dont 12 projets déposés par des entreprises issues du secteur industriel (principalement chimie et IAA), huit projets issus du secteur urbain et quatre projets issus du secteur agricole. Ceux-ci pourraient permettre de valoriser à partir de 2027 une partie du 1,25 million de tonnes annuelles brutes de déchets, résidus et effluents, tout en visant l'atteinte d'une capacité d'injection de gaz renouvelable et bas-carbone de l'ordre de 2 TWh/an entre 2030 et 2032.

Par ailleurs, la gazéification hydrothermale est désormais citée dans des documents de planification énergétique français, notamment la stratégie française pour l'énergie et le climat.

## Carte des projets de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la gazéification hydrothermale



## La filière hydrogène renouvelable et bas-carbone

NaTran poursuit son engagement dans le développement de projets de transport d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone. Les trois axes de la stratégie de développement de NaTran sur l'hydrogène sont de :

- Développer des réseaux de transport d'hydrogène en accès ouvert dans les principaux bassins industriels français : ces zones fortement émettrices en CO<sub>2</sub> conjuguent un besoin élevé de décarbonation, une demande importante d'énergies et des capacités de production d'hydrogène bas-carbone.

- Desservir progressivement le territoire national et de renforcer la continuité d'alimentation en connectant les bassins industriels entre eux et en reliant les zones de production et de consommation avec les stockages d'hydrogène.

- Travailler au développement d'interconnexions européennes via l'organisation et le pilotage d'initiatives transfrontalières et le projet de corridor européen H2med<sup>45</sup>. L'objectif à terme est de contribuer à la création d'un marché unique européen de l'hydrogène, qui soit compétitif, sécurisé et accessible.

45 - Ce projet sera un vaste corridor de transport d'hydrogène en mesure de transporter 10 % des 20 millions de tonnes d'hydrogène prévues dans les objectifs RePowerEU en Europe d'ici à 2030. Il s'agit de l'un des principaux corridors d'importation d'hydrogène via la Méditerranée, reliant le Portugal, l'Espagne et la France et, à terme, l'Afrique du Nord afin d'acheminer l'hydrogène renouvelable vers les pays consommateurs du centre de l'Europe.

## PROJETS H<sub>2</sub>

### mosaHYc reliant la France région Grand Est et l'Allemagne Land de la Sarre



**Lancement du projet :** mars 2020  
**Objectif :** développer le premier réseau hydrogène européen en accès ouvert par la conversion de canalisations de gaz entre la Moselle, la Sarre et le Luxembourg.  
**Nb de km :** 90 km de réseau hydrogène (dont 70 km de canalisations de gaz reconverties) entre Völklingen, Perl (Sarre), Bouzonville et Carling (Moselle), en partenariat avec le transporteur allemand CREOS De.  
**Capacité de transport :** 65 000 t/an d'hydrogène.  
**Mise en service :** à partir de 2027.  
**Parties prenantes de ce projet :** Groupement économique d'intérêt européen : « Grande région Hydrogen », qui réunit 12 partenaires industriels sur l'ensemble de la chaîne de valeur hydrogène. Le projet mosaHYc est soutenu financièrement par l'Ademe.

### Principales réalisations 2024 et prochaines étapes

Décision d'investissement prise en avril 2024  
Extension de mosaHYc en discussion

Obtention de la subvention Briques technos Ademe  
Dossier de demande d'autorisation en cours

[Plus d'informations sur la décision d'investissement dans notre reportage vidéo](#)

### RHYn (Rhine Hydrogen Network) dans les environs de Mulhouse



**Lancement du projet :** 2021  
**Objectif :** décarboner les usages énergétiques (industrie chimique, production des fertilisants et mobilité routière, fluviale, aviation) et renforcer l'attractivité économique et industrielle des territoires.  
**Nb de km :** 100 km de réseau hydrogène (dont 60 km de réseau existant de gaz reconvertis).  
**Capacité de transport :** 190 000 t/an d'hydrogène.  
**Mise en service :** 2029  
**Parties prenantes de ce projet :** producteurs et consommateurs de la zone et opérateurs de réseaux adjacents terranets, bnNETZE, IWB. L'étude de faisabilité est en cours avec le soutien de l'Ademe.

Lancement de l'open season (appel à manifestation d'intérêt), qui a permis de valider l'intérêt du marché

Étude de faisabilité lancée en juin 2024 (sera finalisée début 2025)

Intégration du projet à la candidature ZIBaC de la zone industrielle de Chalampé

### DHune sur le port de Dunkerque



**Lancement du projet :** janvier 2022  
**Objectif :** décarboner les usages énergétiques industriels et renforcer l'attractivité économique et industrielle du territoire.  
**Nb de km :** 25 km de réseau hydrogène.  
**Capacité de transport :** entre 180 000 et 300 000 t/an.  
**Mise en service :** à partir de 2028.  
**Parties prenantes de ce projet :** région Hauts-de-France, Grand Port maritime de Dunkerque, communauté urbaine de Dunkerque, producteurs et consommateurs de la zone. L'étude de faisabilité a été réalisée avec le soutien financier de l'Ademe.

Étude de faisabilité réalisée, financement ZIBaC obtenu

Lancement de l'ingénierie de base début 2024

### HYnframed dans la zone industrielle de Fos et ses environs



**Lancement du projet :** octobre 2021  
**Objectif :** décarboner les usages énergétiques (industries sidérurgie, pétrochimie et raffinage) et renforcer l'attractivité économique et industrielle des territoires.  
**Nb de km :** 150 km de réseau hydrogène.  
**Capacité de transport :** entre 200 000 t/an et 300 000 t/an d'hydrogène.  
**Mise en service :** 2028  
**Parties prenantes de ce projet :** écosystème industriel et institutionnel du territoire. L'étude de faisabilité a été réalisée avec le soutien financier de l'Ademe. Les études d'ingénierie de base sont lancées, cofinancées par les producteurs et consommateurs ayant les projets plus matures, l'Ademe (programme Syrius) et la région sud.

Financement ZIBaC et région sud

Études d'ingénierie en cours (jusqu'à 2025)

Préparation de la phase de concertation préalable du projet

## PROJETS H<sub>2</sub>

### BarMar (projet de « dorsale H<sub>2</sub> »)



**Lancement du projet :** 2022  
**Objectif :** devenir une interconnexion offshore reliant Barcelone en Espagne à Fos-sur-Mer en France, avec pour vocation de devenir la pièce maîtresse du corridor H2med reliant la péninsule ibérique à la France et au reste de l'Europe de l'Ouest.  
**Nb de km :** 450 km.  
**Capacité de transport :** 2 Mt/an.  
**Mise en service :** 2030  
**Parties prenantes de ce projet :** Enagas, NaTran, Teréga, les pouvoirs publics et les partenaires industriels français, allemands, portugais et espagnols.

### Principales réalisations 2024 et prochaines étapes

Financement ZIBaC et région sud  
Études d'ingénierie en cours (jusqu'à 2025)

Préparation de la phase de concertation préalable du projet

[Plus d'informations sur la signature de l'accord de coopération conjoint ici](#)

### HY-FEN (projet de « dorsale H<sub>2</sub> »)



**Lancement du projet :** 2022  
**Objectif :** développer un ambitieux réseau de transport d'hydrogène à travers la France, reliant la production rentable d'hydrogène renouvelable du sud-ouest de l'Europe à la forte demande en hydrogène renouvelable des secteurs industriels européens stratégiques du nord-ouest de l'Europe.  
**Nb de km :** 1 000 km.  
**Capacité de transport :** 2 Mt/an.  
**Mise en service :** 2030  
**Parties prenantes de ce projet :** HY-FEN s'interconnectera avec le projet BarMar à Fos-sur-Mer et connectera les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est en France pour se connecter au réseau hydrogène allemand au point d'interconnexion d'Obergailbach - Medelsheim, c'est-à-dire au réseau de transport MEGAL, détenu conjointement par OGE et NaTran, par l'intermédiaire de sa filiale NaTran Deutschland.

Études de faisabilité en cours

Lancement d'un AMI H2med avec les partenaires européens de NaTran pour tester l'intérêt du marché pour une dorsale de transit d'H<sub>2</sub> de la péninsule ibérique jusqu'en Allemagne

[Retrouvez les résultats de l'AMI H2med ici](#)

## Des projets labellisés Projets d'intérêt commun (PIC) au niveau européen

Les projets mosaHYc, DHune et RHYn, construits à partir des besoins d'écosystèmes locaux et qui comportent tous une dimension européenne dans leurs développements futurs, ont été retenus par la Commission européenne en vue

d'obtenir le label Projet d'intérêt commun en 2024. Ce label PIC de reconnaissance du rôle des projets dans l'atteinte des objectifs climatiques de l'Union européenne concerne également les projets BarMar et HY-FEN.

### Zoom NOTORIÉTÉ DE NaTran

NaTran est le nouveau nom de GRTgaz depuis le début de l'année 2025, marquant une nouvelle étape dans l'engagement de l'entreprise pour la transition énergétique. Cette évolution s'accompagne d'un enjeu de notoriété dans les années à venir. Le dernier baromètre Image réalisé en 2024 confirme la progression de notre visibilité et de notre reconnaissance dans le secteur. La notoriété assistée de l'entreprise (GRTgaz à l'époque) est en hausse, avec des résultats comparables à ceux des autres acteurs du secteur. En 2021, 80 % des relais d'opinion considéraient l'entreprise comme un acteur clé de la transition énergétique, un chiffre qui reste stable en 2024.

En 2024, l'entreprise a renforcé son positionnement avec une communication de marque axée sur son rôle moteur dans la transition énergétique. À travers des prises de parole multiples en presse, sur les réseaux sociaux et à travers l'ensemble de son écosystème média, l'entreprise a mis en avant le développement des gaz renouvelables, de l'hydrogène et la capture du CO<sub>2</sub> résiduel comme leviers essentiels pour la décarbonation des secteurs industriels et de la mobilité. Cette dynamique de communication se poursuit sous l'identité NaTran, avec l'ambition de faire connaître notre nouvelle marque et d'affirmer notre rôle clé au service de la souveraineté énergétique et de l'intérêt général.

[Retrouvez toute la documentation liée à cette nouvelle identité ici](#)

## 4.2

L'accompagnement  
de nos clients dans leur  
décarbonation DPEF

## NOS ENGAGEMENTS

Objectifs 2024 :

- 20 partenariats avec nos clients autour de la décarbonation

Afin d'accélérer la transition du système énergétique français à l'aide des gaz renouvelables et de l'hydrogène, NaTran se positionne pour accompagner et co-construire avec ses clients, dans une logique de preuve, des solutions gaz décarbonées dans l'industrie.

## Politique et moyens mis en œuvre

Pour accompagner ses clients consommateurs dans leurs propres défis et leurs démarches de décarbonation à horizon 2024, NaTran a défini une feuille de route déclinée en trois axes :

- disposer d'un cadre réglementaire favorable à la décarbonation des usages par le gaz (gaz renouvelables, captage

et stockage du carbone, hydrogène...);

- adapter la démarche commerciale et l'offre de NaTran aux enjeux de décarbonation ;
- s'appuyer sur les « prescripteurs » (associations, fournisseurs, bureaux d'études, consultants) pour promouvoir les solutions de décarbonation avec le gaz.

Plus de détails  
sur l'engagement  
de NaTran en matière  
de ZIBaC ici

KPI	RÉFÉRENCE	OBJECTIF 2024	OBJECTIF 2030	RÉSULTAT 2021	RÉSULTAT 2022	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2024
Nombre de partenariats avec nos clients (périmètre industrie et mobilité) autour de la décarbonation	2021	20	-	5	5 (soit 10 cumulés)	5 (soit 15 cumulés)	5 (soit 20 cumulés)

En 2024, les travaux et les partenariats dans le cadre des appels à projet ZIBaC (zone industrielle bas-carbone) se sont poursuivis. Après ceux sur Fos et Chalampé en 2023, cette année a vu la concrétisation de trois nouveaux partenariats autour d'études sur les réseaux de CO<sub>2</sub> en lien avec des projets de capture et séquestration du carbone (CCS) :

- le projet GoCO<sub>2</sub>, qui vise à évaluer les chaînes logistiques du CO<sub>2</sub> (Hub CO<sub>2</sub>) au niveau de la zone de Montoir/Saint-Nazaire, à partir de la capture de

CO<sub>2</sub> sur des sites de cimentiers, avec pour objectif de le transporter vers des zones portuaires ;

- le projet « DECarboner Lyon vallée de la chimie » (DECLYC), qui se traduit par des études de décarbonation (capture, stockage, transport du CO<sub>2</sub>) en consortium avec les industriels de la chimie et de la pétrochimie de la région Auvergne-Rhône-Alpes (métropole du Grand Lyon) ;
- le projet SOCRATE en Normandie, qui prévoit le lancement d'études de projets

d'infrastructure de réseau de transport de CO<sub>2</sub> par canalisation.

Par ailleurs, un guide de maintenance à destination des industriels a également été réalisé, en partenariat avec NaTran R&I, le Cetim<sup>46</sup> et GRDF. Ce guide présente les mesures de maintenance des équipements de combustion utilisant le gaz, afin de maximiser l'efficacité énergétique des installations, comme premiers axes de décarbonation à mettre en place.

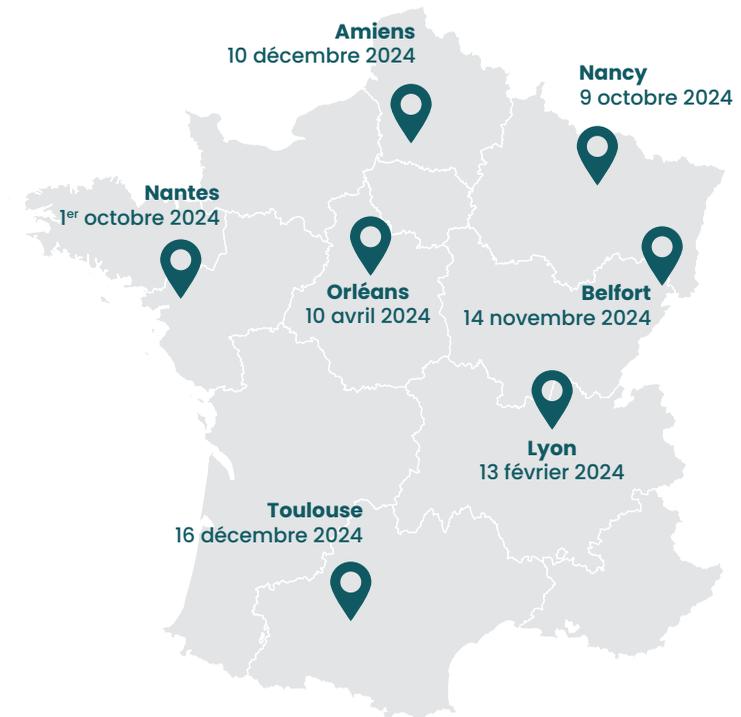
Le dernier partenariat concerne la mise en place de nombreux ateliers pour communiquer sur la décarbonation dans le cadre du projet *West Grid Synergy*, où NaTran fait partie d'un consortium de partenaires (élus, collectivités locales, syndicat d'énergie, etc.). Au total, ce sont 17 ateliers qui ont été organisés sur le territoire Centre-Atlantique autour de quatre thématiques :

- flexibilité des réseaux gaz par les usages ;
- numérique et digitalisation au service du pilotage dynamique des réseaux ;
- acceptabilité des projets de production et de consommation ;
- couplage des usages de CH<sub>4</sub> avec les autres réseaux énergétiques.

Enfin, au-delà de l'accompagnement de la décarbonation de l'industrie en 2024, NaTran a continué d'accompagner ses partenaires et clients sur les sujets de décarbonation avec de nombreux webinaires. Plus particulièrement, l'entreprise a poursuivi son implication dans le pilotage, l'élaboration de contenus et le portage de solutions au sein de la plateforme Je décarbOne. En seulement deux ans, cette plateforme a engendré plus de 5 000 rencontres d'affaires, rassemblé plus de 5 500 utilisateurs (dont 2 000 entreprises et 300 industriels) et permis l'émergence de 1 300 solutions de décarbonation. De plus, l'action Je décarbOne s'ancre dans les territoires via des événements et rencontres organisés avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes, et autofinancés par les bénéficiaires.



## Rencontres Je-decarbOne 2024



Rencontres réalisées :

Paris, novembre 2022  
Pau, février 2023Lille, juin 2023  
Marseille, juin 2023Metz, septembre 2023  
Paris, novembre 2023

## Bilan de l'engagement sur la décarbonation des clients de la politique RSE de NaTran (2021-2024)

L'indicateur de performance sur les partenariats autour de la décarbonation a permis aux équipes de NaTran de développer de nombreuses relations avec des partenaires externes et de contribuer à faire émerger des solutions et des preuves sur la pertinence des solutions gaz renouvelables et bas-carbone dans la décarbonation de l'industrie. Le développement de vingt partenariats

autour de la décarbonation avec les clients de l'entreprise sur ces quatre dernières années est aussi emblématique du travail mené par ses équipes (déploiement de webinaires à destination des clients, connaissance forte des besoins des clients...).

### BILAN DES 20 PARTENARIATS MIS EN PLACE ENTRE 2021 ET 2024

2021	Projet AVICAFE <sup>47</sup>	Finalisé
	SAICA – pilote de comptage transactionnel au biogaz	Finalisé
	Étude avec la RATP sur le BioGNV	Finalisé
	Étude avec ADEME pour décarbonation du transport fluvial	Finalisé
	Étude d'injection de gaz renouvelable dans des fours	Finalisé
2022	EcoGaz	Toujours actif
	Plateforme Je décarbhone	Toujours actif
	Projet four	Abandonné
	Étude sur les flux logistiques – PICTO <sup>48</sup>	Finalisé
2023	Étude de récupération de chaleur par PAC absorption	Abandonné
	Démonstrateur Ch0c	Toujours actif
	Guide sur le mécanisme du <i>Biométhane Purchase Agreement</i> (BPA)	Réalisé
	Projet COB 30 (ZiBaC <sup>49</sup> Chalampé)	Toujours actif
	Programme Sirius (ZiBaC Fos)	Toujours actif
2024	Études relatives à la décarbonation de la plateforme industrialo-portuaire de Dunkerque	Finalisé
	Guide de maintenance des équipements de combustion utilisant le gaz	Finalisé
	West Grid Synergy	Toujours actif
	Projet GoCO <sub>2</sub> (ZiBaC Montoir/Saint-Nazaire)	Toujours actif
	Projet DECarboner Lyon vallée de la Chimie (ZiBaC Auvergne-Rhône-Alpes)	Toujours actif
	Projet SOCRATE (ZiBaC Normandie)	Toujours actif

47 - AVICAFE (avitaillement en carburants à faibles émissions).

48 - PICTO : plateforme industrielle et d'innovation du Caban-Tonkin.

49 - ZiBaC : zone industrielle bas-carbone.

## 4.3

# Le captage et le transport de CO<sub>2</sub> pour accélérer la décarbonation des sites industriels DPEF

Les technologies de capture, le stockage et la valorisation du carbone (CCUS) consistent à capturer les émissions de CO<sub>2</sub> dans le but de les stocker durablement ou de les réutiliser comme intrant dans la fabrication de certains produits. Il s'agit de solutions de décarbonation complémentaires au développement des gaz renouvelables et bas-carbone, tels que le biométhane ou l'hydrogène, pour réduire les émissions des secteurs n'ayant pas d'autres alternatives économiquement viables.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) évalue ces technologies comme incontournables pour atteindre les objectifs internationaux en matière d'énergie et de neutralité pour le climat.

En juillet 2024, le gouvernement français a publié un document d'« État des lieux et perspectives de déploiement du CCUS en France », qui pose les fondements de sa stratégie CCUS. Ce document s'appuie notamment sur les travaux réalisés par la CRE sur les perspectives de régulation du transport de CO<sub>2</sub> et sur l'étude menée par le CSF NSE sur le potentiel de stockage en France. Il vise à détailler le cadre de déploiement de cette technologie en France et à fournir à l'ensemble des acteurs la visibilité réglementaire et économique nécessaire pour entreprendre leurs projets.

En 2024, NaTran a également participé aux travaux du comité prospective de la CRE concernant la définition du futur cadre réglementaire des infrastructures

de CO<sub>2</sub>. Ces travaux ont donné lieu à un rapport publié le 19 septembre 2024, dans lequel la CRE présente ses recommandations concernant les grandes orientations de régulation de l'hydrogène et du CCUS, afin de créer un cadre stable et favorable aux investissements pour le développement progressif de ces filières.

NaTran participe à l'essor des projets de CCUS dans les principales zones émettrices de CO<sub>2</sub>. C'est le cas du projet de développement d'un réseau de transport de CO<sub>2</sub> à Dunkerque qui,

après une étude de faisabilité en 2023, a donné lieu en 2024 à un partenariat stratégique avec Equinor pour un projet d'infrastructures de transport terrestre et offshore reliant Dunkerque à des sites de stockage géologique de CO<sub>2</sub> en mer du Nord. NaTran s'est impliqué également dans des études de potentiels de développement d'infrastructures de transport de CO<sub>2</sub> dans l'est et le nord de la France, visant le transport de gisements de captage de CO<sub>2</sub> sur les sites industriels (chimie, cimenterie, etc.) vers des zones



d'export du CO<sub>2</sub> comme Dunkerque. Par ailleurs, le projet GOCO<sub>2</sub> dans le Grand Ouest se poursuit, avec notamment une démarche complémentaire lancée avec GRDF et des acteurs locaux pour évaluer l'intérêt technico-économique de la collecte de petits émetteurs de CO<sub>2</sub> issus de projets de méthanisation sur le territoire traversé par le projet.

De plus, en complément de sa participation au GT-CCUS du CSF-NSE et au Club CO<sub>2</sub> de l'Afnor, NaTran a intégré cette année l'association CO<sub>2</sub> Value Europe en tant qu'observateur. Cette dernière travaille exclusivement sur le CCU et suit avec intérêt les différents projets de CCS *onshore* et les volontés de décarbonation des industriels sur notre territoire afin de correctement les intégrer dans le futur schéma directeur des infrastructures CO<sub>2</sub>. Une première ébauche de schéma a d'ailleurs été présentée fin 2024 pour une consultation publique en 2025.

Enfin, NaTran met un accent particulier sur la prospective autour du bioCO<sub>2</sub><sup>50</sup>, en s'impliquant dans l'animation de la filière de méthanisation autour de ce sujet tant sur le BECCS<sup>51</sup> que sur le BECCU<sup>52</sup>, qui peuvent constituer un éventuel nouveau relais de croissance pour l'émergence de plus de projets de production de biométhane. NaTran regarde également dans quelle mesure ce bioCO<sub>2</sub> pourrait intégrer les projets d'infrastructures CO<sub>2</sub>, notamment pour accompagner le développement de la filière des e-carburants pour laquelle le CO<sub>2</sub> est une ressource.

## Bilan de la stratégie d'implication de NaTran dans les projets CCUS

Depuis 2020, NaTran est de plus en plus présent dans les projets CCUS et désormais sur tous les territoires : Dunkerque, Grand-Est, Grand-Ouest, Fos-sur-Mer, Lyon. Les développements des projets se font avec une vision long terme soutenue par le travail réalisé sur le schéma directeur CCUS.



**Pierre-Yves Le Strat** / Direction Développement – Pôle H<sub>2</sub>&CO<sub>2</sub>

## Au cœur de l'évènement

UNE SIGNATURE  
QUI CONCRÉTISE  
L'AVANCEMENT DE  
NOTRE COLLABORATION  
FRANCO-NORVÉGIENNE

« En juin 2024, nous avons officiellement conclu notre accord avec Equinor, notre partenaire norvégien autour du projet DKHARBO. Quelle satisfaction de voir l'enthousiasme des pouvoirs publics et ambassadeurs présents lors de cette signature entre Sandrine Meunier, Directrice générale de NaTran et Grete Tveit, Senior Vice President for Low Carbon Solutions d'Equinor. Cet accord fut l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois où nous avons pu définir le scope de notre coopération et les objectifs de chacun. Cette relation fluide ne cesse de nous enrichir, par la complémentarité de nos métiers mais aussi via la connaissance fine de nos territoires respectifs et des contraintes liées à la réglementation. »

## Focus Dunkerque / Equinor (DKHARBO)

Equinor et NaTran, aux compétences complémentaires, coopèrent à la mise en œuvre d'une infrastructure de transport et de stockage géologique permanent de CO<sub>2</sub> depuis la zone de Dunkerque jusqu'à la mer du Nord ainsi que dans les services associés : planification du réseau, conception technique et sécurité industrielle, interopérabilité, aspects réglementaires et relations institutionnelles. Les études de faisabilité sont terminées, les

études d'ingénierie de base démarrent en 2025 pour une mise en service visée en 2030.

La phase 1 du projet se concentre sur les émissions de la zone de Dunkerque mais, en seconde phase, permettra le transport et l'export vers des stockages en mer du Nord du CO<sub>2</sub> capté sur des bassins industriels d'émissions plus larges, notamment dans les Hauts-de-France, le Grand Est et la Normandie.

### Focus Dunkerque / Equinor



#### Lancement du projet : 2024

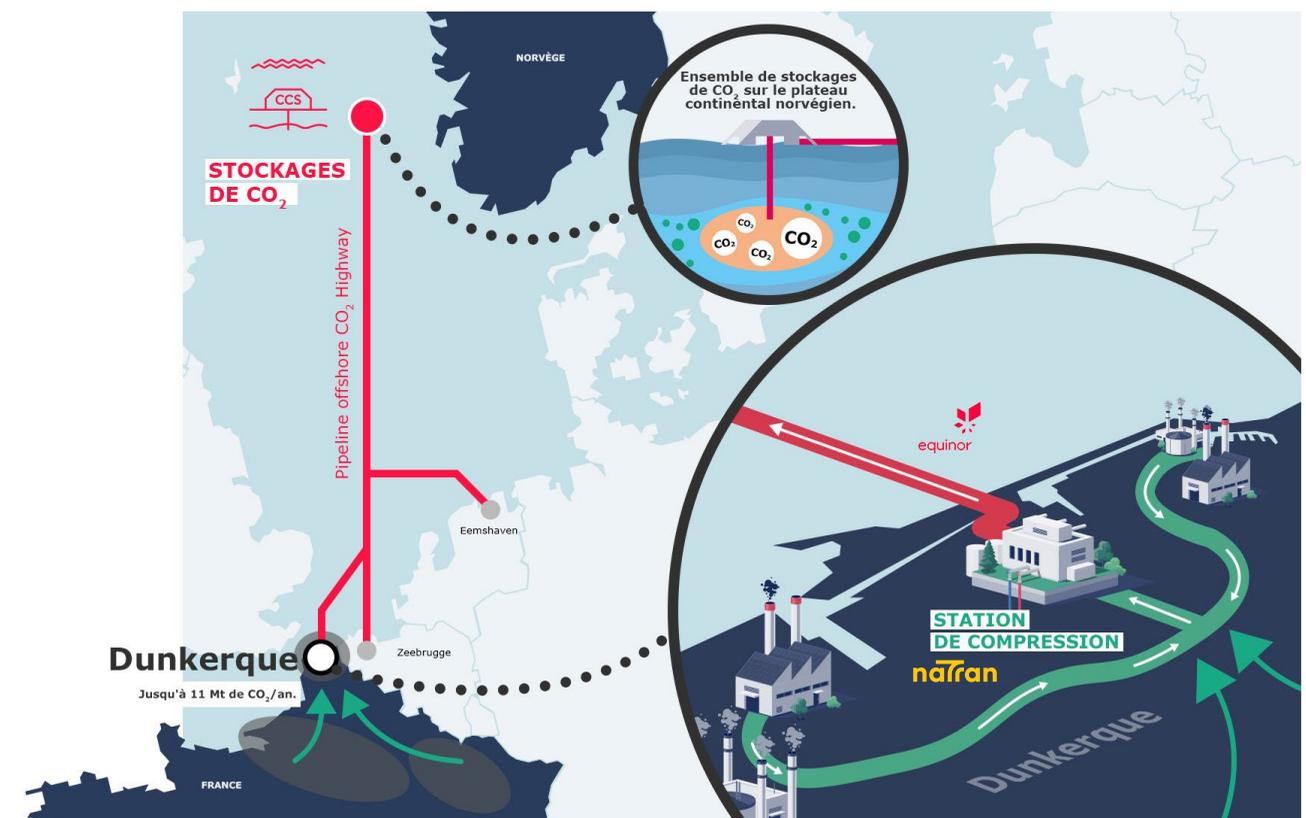
**Objectif :** une chaîne de transport et de stockage géologique intégrée de grande échelle. Elle repose sur le transport de CO<sub>2</sub> 100 % par canalisations (*onshore* et *offshore*) et du stockage géologique *offshore* en mer du Nord

**Capacité de transport :** 8 à 11 Mt CO<sub>2</sub>/an

**Mise en service :** 2030

**Parties prenantes de ce projet :** NaTran, Equinor, industriels émetteurs de CO<sub>2</sub>, ZIBaC DKarbonation (Dunkerque)

 **Retrouvez notre communiqué de presse ici**



50 - CO<sub>2</sub> issu du processus de transformation de la biomasse, par exemple le biogaz, qui est un mélange composé principalement de CH<sub>4</sub> (biométhane) et CO<sub>2</sub> bionique.  
51 - BioEnergy with Carbon Capture and Storage : capture et stockage du CO<sub>2</sub>, venant d'énergie biosourcée permettant à l'émetteur de générer des émissions dites négatives, du carbone issu du cycle court étant définitivement retiré de ce dernier.  
52 - BioEnergy with Carbon Capture and Utilization : capture et utilisation du CO<sub>2</sub>, venant d'énergie biosourcée, permettant à l'utilisateur de ce carbone de pouvoir prétendre à la neutralité carbone, son produit étant fabriqué à partir de carbone issu du cycle court et voué à retourner.

# 5 L'ÉNERGIE DE NOS ÉQUIPES ET LA PERFORMANCE DE NOTRE RÉSEAU

# AU CŒUR

## DE NOTRE MÉTIER DE TRANSPORTEUR DE GAZ

**En 2024, plus de 900 de ces casques et 16 186 autres EPI (équipements de protection individuelle) ont été commandés et distribués.** Pour NaTran, la sécurité des salariés et prestataires constitue une priorité permanente et incontournable. En 2024, une attention particulière aura été portée à la santé-sécurité au travail, avec le déploiement de formations au risque incendie, à l'évacuation des locaux sur tous les établissements mais aussi aux risques liés à la sédentarité pour les métiers tertiaires.



**NOS ENGAGEMENTS**

Objectif 2024 :

- taux de fréquence global de 2,7

# 5.1

## La sécurité de nos équipes et de nos prestataires DPEF

Pour NaTran, la sécurité de ses salariés et de ses prestataires constitue un objectif permanent et incontournable.

### Politiques et moyens mis en œuvre pour réduire le risque

La politique santé et sécurité est pilotée au plus haut niveau de l'entreprise par sa directrice générale. Les résultats sont suivis mensuellement en Comex. Deux fois par mois, les trois responsables d'établissement<sup>53</sup>, la directrice générale, les directeurs sécurité industrielle et santé sécurité au travail se réunissent pour faire le point sur les événements survenus

ainsi que sur les résultats chiffrés. L'ambition de l'entreprise, en matière de santé et sécurité, est formalisée dans un plan d'actions « Notre ambition collective sécurité », qui est revu chaque année et validé par la directrice générale.

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024
Taux de fréquence des salariés	≤ 1,6 Année 2020	1,7	2,5	1,4	0,8	1,3
Taux de fréquence des prestataires <sup>54</sup>	≤ 1,6 Année 2020	2,7	9,4	3,3	2,7	4,0

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIF 2024	RÉSULTAT 2021	RÉSULTAT 2022	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2024
Taux de fréquence global (à compter de 2024)	-	≤ 2,7	-	-	-	2,3

53 - La direction des ressources humaines pour le siège social, la direction des actifs industriels, la direction des opérations.

54 - Les heures travaillées sont déclarées par les entreprises prestataires mais non vérifiées.

En 2024, NaTran a fait évoluer ses indicateurs de performance associés à son engagement en matière de santé et sécurité au travail. Les deux indicateurs sur le taux de fréquence des salariés et celui des prestataires ont été fusionnés en un taux de fréquence global, avec un objectif inférieur ou égal à 2,7 pour 2024. Ce nouvel objectif a été fixé en conseil d'administration et résulte d'une convergence naturelle entre les démarches de prévention des risques pour les salariés et les prestataires.

Le taux de fréquence s'élève à 2,3 cette année, un résultat qui reflète les actions menées en continu par NaTran pour maîtriser ses risques professionnels.

Au niveau des salariés, l'accent a été mis en 2024 sur le développement des compétences et des connaissances en santé-sécurité au travail, avec le déploiement de formations au risque incendie et à l'évacuation des locaux sur tous les établissements de NaTran et des formations aux risques liés à la sédentarité pour les métiers tertiaires.

Le *Safety Day*, journée annuelle de prévention des risques professionnels de NaTran, a permis de sensibiliser l'ensemble des salariés sur l'ensemble des risques et plus spécifiquement sur les risques industriels liés à l'activité de

l'entreprise, *via* un support interactif invitant les équipes à choisir les thématiques qui les interpellaient le plus.

2024 a été également marquée par le lancement d'une réflexion pour élaborer une formation « leadership en sécurité » pour l'ensemble des managers et des préventeurs santé-sécurité, afin de partager un socle de culture sécurité commune. Cette formation sera testée en 2025 et déployée en 2026.

NaTran a à cœur d'assurer à ses prestataires un niveau de sécurité équivalent à celui de ses équipes. Aussi, cet engagement a été réaffirmé au plus haut niveau de la direction, avec l'envoi d'un courrier de la part de la directrice générale aux dirigeants de plus de 100 sociétés travaillant pour NaTran. Ce courrier fait référence aux règles d'or de la sécurité, qui ont notamment été traduites en 11 langues et font l'objet d'une campagne de communication et d'une vidéo pour une diffusion maximale auprès des salariés de ses prestataires. Dans le même temps, NaTran poursuit sa démarche Forums de sécurité trimestriels et son travail d'adaptation des visites comportementales de sécurité, avec pour objectif d'approfondir la dynamique de partage de bonnes pratiques de sécurité sous l'angle comportemental avec les prestataires.

### Les règles d'or de la sécurité



Autorisations/permis/habilitations



Levage mécanique



Équipements de protection



Travail en fouilles



Déplacements



Maintenance manuelle, gestes et postures



Consignation des énergies

[Retrouvez la vidéo sur les Règles d'Or de la sécurité ici](#)

### Bilan de l'engagement sur la santé-sécurité au travail de la politique RSE de NaTran (2021-2024)

Après les années perturbées par la crise sanitaire (2020-2021), les résultats de NaTran en matière de sécurité sont revenus à un niveau sensiblement plus aligné avec ses données historiques, avec une tendance à la baisse qui se confirme en 2024. Ces quatre dernières années ont été marquées par une volonté de ne pas externaliser les risques professionnels sur les prestataires et de mener des

actions de prévention d'un niveau aussi exigeant pour les prestataires que pour les salariés, dans une démarche d'enrichissement mutuel et de partage de bonnes pratiques. Cette harmonisation s'est matérialisée par une convergence progressive des politiques de prévention pour les salariés et les prestataires, aboutissant à la définition d'un unique objectif stratégique en matière de santé-sécurité.

### NOS ENGAGEMENTS

Objectifs 2024 :

- Taux de salariés formés > à 80 % par an
- Index égalité femmes-hommes ≥ 94
- Taux de féminisation 26 %

# 5.2

## Le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail DPEF

NaTran affirme son ambition élevée au service de la santé de ses salariés et plus largement de la qualité de vie au travail en promouvant notamment le développement des compétences et en luttant contre toutes les formes de discrimination. Le dialogue social est au cœur de la politique sociale de l'entreprise, notamment par la négociation de nombreux accords ayant permis de faire un pas de plus vers un environnement de travail plus équitable et inclusif, dans

lequel chacune et chacun a sa place et peut exprimer son plein potentiel. L'alternance est également un enjeu clé pour assurer la transmission des savoirs acquis par les salariés, favoriser l'emploi des jeunes et préparer l'avenir. L'ensemble de ces actions renforce l'engagement des salariés au service de la raison d'être et de l'attractivité de l'entreprise.



Détenteur du label Diversité délivré par l'Afnor depuis 2015



Signataire de la charte de l'Autre cercle pour l'inclusion des LGBT<sup>55</sup> (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) en 2018  
Création d'un collectif LGBT+ & allié.e.s en mai 2020

55 - Quatre principes sur lesquels NaTran s'engage :  
- Créer un environnement inclusif pour les collaboratrices et les collaborateurs LGBT+.  
- Veiller à une égalité de droit et de traitement entre toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, quelles que soient leur orientation sexuelle et leur identité de genre.  
- Soutenir les collaboratrices et collaborateurs victimes de propos ou d'actes discriminatoires.  
- Mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement professionnel général.

### Politiques et moyens mis en œuvre pour réduire le risque

En 2024, NaTran a poursuivi son engagement de transformation au travers du Projet humain, socle du projet d'entreprise CAP24, afin d'accompagner les salariés vers un fonctionnement plus collaboratif, plus décentralisé, capable de mieux anticiper les besoins. Cela passe par l'évolution de notre culture pour développer le sens du collectif, encourager la

curiosité, favoriser les initiatives et mieux reconnaître l'engagement.

Après quatre années de déploiement, NaTran a engagé la transformation culturelle de l'entreprise. Les salariés ont commencé à s'approprier cette démarche, grâce à leur engagement. Les efforts sont à poursuivre pour ancrer ces changements durablement.

### LES OBJECTIFS DU PROJET HUMAIN CAP24

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

**LIBÉRER LES INITIATIVES, FACILITER L'INNOVATION, PERMETTRE DES EXPÉRIMENTATIONS, LE DROIT À L'ERREUR ET APPRENDRE LES UNS DES AUTRES**

- **Feedback**  
Accompagner le développement de la culture du *Feedback* dans chaque équipe
- **Expérimentations**  
Insuffler un état d'esprit tourné vers l'expérimentation
- **Écoute salariés**  
Mesurer au fil de l'eau l'expérience salarié et notamment l'impact des transformations sur l'engagement et la qualité de vie au travail

**ENTRETIEN ET DÉVELOPPER NOS COMPÉTENCES TECHNIQUES ET COMPORTEMENTALES**

- **Vision compétences**  
Faire vivre en continu une vision opérationnelle pragmatique et transverse relative aux compétences
- **Soft skills (compétences comportementales)**  
Développer l'appropriation par chaque salarié des besoins de *Soft skills*
- **Communautés managériales**  
Développer les communautés managériales apprenantes pour massifier l'émergence et l'appropriation de nouvelles pratiques

**DÉFINIR ENSEMBLE LES MULTIPLES FAÇONS DE TRAVAILLER DE DEMAIN, À DISTANCE COMME SUR SITE : DÉMARCHE MULTIPLEX**

- **Multiplex**  
Définir ensemble les multiples façons de travailler de demain à distance  
Négocier, conclure et déployer un accord global

NaTran poursuit son engagement dans le développement de ses collaborateurs, par l'accès à de multiples possibilités de formation, et à la mobilité

fonctionnelle et géographique au sein de l'entreprise et des entreprises de la branche des industries électriques et gazières.

NaTran fait également de la diversité et de l'inclusion des leviers essentiels de performance, d'attractivité et d'innovation pour l'entreprise.

### Nos résultats

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024
Taux de salariés formés <sup>56</sup>	2020 : <b>63%</b>	<b>80%</b>	-	<b>79,6%</b>	<b>85,2%</b>	<b>77%</b>	<b>82,2%</b>
Taux d'engagement des salariés	2020 : <b>77%</b> (Benchmark France <sup>57</sup> : 76)	≥ au benchmark	≥ au benchmark	<b>74%</b> (Benchmark France : 78)	<b>76,6%</b> (Benchmark France : 79,7)	<b>71,5%</b> (Benchmark France : 79,4)	N/A <sup>58</sup>
Indice QVT <sup>59</sup>	2020 : <b>75%</b> (Benchmark France : 69)	≥ au benchmark	≥ au benchmark	<b>72%</b> (Benchmark France : 73)	<b>73,9%</b> (Benchmark France : 74,3)	<b>74,1%</b> (Benchmark France : 75,9)	N/A <sup>58</sup>
Index éga-pro	≥ <b>94</b>	≥ <b>94</b>	≥ <b>94</b>	<b>94</b>	<b>94</b>	<b>94</b>	<b>99</b>
Taux de féminisation	2020 : <b>24,2%</b>	<b>26%</b>	-	<b>24,58%</b>	<b>24,62%</b>	<b>24,56%</b>	<b>25,19%</b>
Taux d'alternance	2020 : <b>8,5%</b>	<b>8%</b>	-	<b>8,41%</b>	<b>6,90%</b>	<b>7,33%</b>	<b>7,53%</b>

56 - Sont inclus seulement les contrats à durée indéterminée (CDI).

57 - Ce benchmark est réalisé auprès de 150 000 salariés pour 150 entreprises. Source du benchmark : Tower Willis Watson. La norme comprend une moyenne pondérée des résultats d'enquêtes auprès des salariés de divers secteurs et travaillant en France.

58 - En 2024, NaTran a engagé une révision de ses indicateurs relatifs à l'engagement et la qualité de vie au travail, afin de les aligner au mieux avec les enjeux de son secteur d'activité. Les résultats de ces indicateurs ne sont donc pas disponibles pour cette année.

59 - La qualité de vie au travail (QVT) est devenue la qualité de vie et conditions de travail (QVCT) depuis la mise en application de la loi du 2 août 2021.

NaTran a progressé cette année sur son taux de salariés formés, soit 82,2 % contre 77 % en 2023. Un travail de revue de l'ensemble des formations et de renégociation des marchés cadres a été mené en 2024 pour proposer une nouvelle offre de formation en 2025. L'offre de formation interne a aussi évolué, avec la création de nouveaux supports liés à l'ingénierie pédagogique et au contenu digital. L'objectif est de faciliter la création de contenu par et pour les salariés, notamment sur la plateforme PRO'DIGE, sur laquelle des formations internes ont émergé ces derniers mois selon différentes thématiques, comme le Parcours développeurs, l'IA by NaTran par la DSI, ou encore la formation Risque chimique par l'équipe santé-sécurité au travail. Cette plateforme a aussi été l'un des facteurs clés du développement de l'École du gaz, qui compte aujourd'hui près de 140 formations techniques ainsi qu'une communauté de 110 propriétaires et formateurs occasionnels chez NaTran.

En 2024, NaTran a engagé une révision de ses indicateurs relatifs à l'engagement et la qualité de vie au travail, afin de les aligner au mieux avec les enjeux de son secteur d'activité. Il n'y a donc pas de mesure en 2024 et un nouvel indicateur sera proposé pour 2025. Pour autant, l'entreprise a mené des actions structurantes sur ces thématiques. En effet, après une réorganisation de l'entreprise engagée en 2023 dans le cadre du projet de transformation R24, le dialogue avec les collaborateurs est resté au cœur de la mise en œuvre et de l'adhésion des équipes à ce nouveau projet. Pour préparer le nouveau projet d'entreprise PE 2030, une grande consultation a été lancée en 2024 via une enquête auprès de l'ensemble des salariés, une dizaine de rencontres terrain et des séminaires de direction.

De plus, après une ré-évaluation des risques psychosociaux (RPS) de l'entreprise en 2023, la politique QVCT de NaTran a été révisée sous l'impulsion de la direction, afin de rappeler les modalités de prévention des RPS dans un contexte

où la santé mentale en entreprise devient un enjeu sociétal prépondérant. Des conférences sur le droit à la déconnexion, la sédentarité, l'alimentation et le stress ont aussi été organisées afin d'acculturer l'ensemble des salariés et une formation aux premiers secours en santé mentale est en cours de développement par le comité de pilotage de prévention des RPS et sera expérimentée en 2025.

En matière de féminisation des effectifs, NaTran a progressé sur son taux de féminisation qui est de 25,19 % contre 24,56 % en 2023, grâce à une forte dynamique de recrutement de femmes, dans un contexte de féminisation des recrutements en forte tension. L'index Egapro progresse également fortement avec la note de 99/100 contre 94/100 en 2023. Aussi, NaTran poursuit son implication sur cet enjeu, avec par exemple la diffusion sur les réseaux sociaux de sa campagne « Je suis de celles », qui a donné la parole à 11 collaboratrices aux parcours très variés et ayant la volonté de promouvoir la féminisation des métiers industriels et techniques. De plus, l'entreprise continue à s'investir au sein de l'association Elles bougent<sup>60</sup>, avec 58 salariées intervenant en collèges et lycées pour partager leur expérience auprès de jeunes femmes souhaitant s'engager dans une carrière scientifique ou technique.

Par ailleurs, NaTran a adhéré en janvier 2024 à l'initiative #StOpE<sup>61</sup>, qui a pour objectif de lutter contre le sexisme dit « ordinaire » au travail et permet à un réseau de 270 organisations engagées d'échanger sur leurs actions et bonnes pratiques. Cette adhésion s'inscrit dans la continuité d'une démarche de formation et de sensibilisation, déjà bien ancrée, et qui s'est poursuivie en 2024 avec l'organisation d'une conférence « Peut-on encore

60 - Plus d'informations sur les activités de Elles bougent sur leur site internet : Elles bougent - Nos partenaires - NaTran - <https://www.ellesbougent.com/>

61 - Plus d'informations sur les activités de StOpE sur le site internet de l'Association française des managers de la diversité : AFMD | À propos de l'initiative #StOpE - <https://www.afmd.fr/>

tout dire/faire en entreprise ? » (suivie par près de 300 salariés) et la formation d'une trentaine de personnes, incluant les quatre nouveaux référents sexisme du CSE/CSEC, des membres de la direction des ressources humaines, des référents éthiques et du réseau féminin de NaTran. Enfin, en signant le nouvel accord égalité professionnelle sur la période 2025-2028, l'entreprise perpétue son engagement en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et réaffirme sa volonté de garantir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, de proscrire toute différence de traitement en considération du genre et tout agissement sexiste, et enfin de mettre en œuvre les actions correctives qui s'imposent.

De manière générale, NaTran a réaffirmé son engagement en faveur de la diversité en 2024. L'Afnor a confirmé le renouvellement de notre label pour quatre ans et l'entreprise a réitéré son engagement auprès de l'Autre cercle contre les LGBT-phobies avec une nouvelle signature de leur charte. Elle a ainsi participé au baromètre LGBT+ de l'Autre cercle & Ifop, qui a permis de catégoriser NaTran comme entreprise « LGBT+ accueillante ».

En outre, NaTran poursuit sa mobilisation en faveur des personnes en situation de handicap, avec la signature de l'accord Handicap sur la période 2025-2028 et avec la création d'un guide d'aide aux démarches de déclaration RQTH, qui a pour objectif d'accompagner au mieux les personnes souhaitant se faire reconnaître en décrivant, par exemple, les interlocuteurs en cas de déclaration, les situations pouvant y donner lieu ou encore tout le processus de demande. En 2024, quatre recrutements en CDI et neuf recrutements en CDD ont été réalisés, portant à 124 le nombre de salariés en situation de handicap dans les effectifs (comme en 2023).

Enfin, un temps fort autour de la diversité a été organisé en mai, comme chaque année, avec des conférences sur

une multitude de thèmes, tels que l'égalité professionnelle, l'homoparentalité et la neurodiversité, et qui ont bénéficié d'une forte audience de la part des col-laborateurs.

L'engagement de NaTran pour la diversité se traduit aussi dans sa politique d'alternance. NaTran valorise l'alternance comme une voie d'excellence de formation, de professionnalisation et d'insertion des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi, et favorise à ce titre le recrutement des alternants en situation de handicap et des alternantes. Les résultats pour l'année 2024 reflètent cette dynamique, avec un taux d'alternance de 7,53 %, en progrès par rapport à 2023 (7,33 %). Afin de faire évoluer sa politique, l'entreprise a travaillé pour définir les partenariats futurs et mieux cibler les écoles et les profils en fonction des postes à pourvoir à venir.

**Retrouvez plus de détails sur les engagements du Groupe en matière de féminisation en consultant l'interview en ligne de Constance Pateyron**



## Bilan de l'engagement humain de la politique RSE de NaTran (2021-2024)

Avec la crise sanitaire, la réforme des retraites, la réorganisation de l'entreprise et les débats sur l'avenir du gaz, ces quatre dernières années ont été marquées par un contexte anxio-gène et incertain pour les salariés de NaTran. L'entreprise a néanmoins réussi à s'adapter, aussi bien par une flexibilisation de son organisation du travail que par une digitalisation de ses modalités de formation sur des sujets émergents (PRO'DIGE, École du gaz). La féminisation des effectifs demeure un enjeu majeur pour elle, et elle a accentué ses efforts pour rendre visibles les femmes afin de les attirer dans les métiers techniques.



**Constance Pateyron /**  
Responsable Egalité  
Professionnelle

## Au cœur de l'évènement

#StOpE AU SEXISME ORDINAIRE !

« Assister à la signature le 25 janvier 2024, lors de la journée internationale de lutte contre le sexisme, de la charte d'engagement de l'initiative #StOpE\* par Sandrine Meunier, a été une vraie fierté. NaTran a ainsi rejoint un collectif de plus de 270 organisations mobilisées contre le sexisme dit ordinaire au travail. Quelques mois plus tard, des hommes, des femmes, issus d'une grande diversité de métiers en interne ont répondu présent lors d'une conférence sur le sujet. De nombreuses questions ont été posées sans tabou, signe d'un dialogue ouvert. Notre prochain défi : interroger tous les collaborateurs via une enquête IPSOS (mandaté par l'AFMD), commune à plusieurs organisations, pour dresser un état des lieux des relations entre les femmes et les hommes au travail. »

\* Stop au Sexisme Ordinaire en Entreprise

# 5.3

## La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information DPEF

Pour NaTran, la sécurité de ses salariés et de ses prestataires, de ses installations et de ses systèmes d'information constitue un objectif permanent et incontournable. Elle représente un élément clé de performance, de prévention et de maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

### Politiques et moyens mis en œuvre

La maîtrise du risque industriel passe par la mise en œuvre de politiques de prévention, de maintenance et de surveillance dans le cadre de l'arrêté multi-fluide (arrêté portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz). Ces politiques reposent notamment sur une surveillance du linéaire des ouvrages, assurée périodiquement en employant une combinaison de moyens terrestres et aériens, et sur des inspections décennales des ouvrages associées à des réparations pour en garantir l'aptitude au service dans la durée. Le pilotage est assuré *via* un système de gestion de la sécurité (SGS) comportant une gouvernance à tous les niveaux de l'entreprise.

La gestion des risques cyber s'inscrit dans la gestion des risques globale de l'entreprise, pilotée au plus haut niveau. La direction des systèmes d'information pilote l'analyse des risques stratégiques cyber à l'échelle de l'entreprise selon la méthode EBIOS RM<sup>62</sup>. La politique de sécurité du SI décrit la gouvernance et les moyens permettant de réduire le risque cyber lié à la sécurité des systèmes d'information. Le sujet est régulièrement présenté en Comex de NaTran. La sensibilisation des salariés est au cœur de la politique cybersécurité. Un réseau de correspondants cybersécurité est déployé au sein de toutes les directions métiers de NaTran et en assure la mise en œuvre et le pilotage.

62 - EBIOS Risk Manager (EBIOS RM) est la méthode d'appréciation et de traitement du risque numérique publiée par l'Agence nationale de la sécurité et des systèmes d'information (ANSSI).

### NOS ENGAGEMENTS

Objectifs 2024 :

- 100 % des nouveaux arrivants sensibilisés à la cybersécurité par an
- 2024 : 9 750 km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service

Objectif 2030 :

- 31 750 km



### Résultats en 2024 et bilan de l'engagement relatif à la sécurité du réseau de la politique RSE de NaTran (2021-2024)

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024
KPI DE RANG 1							
Nombre de km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service	À partir de juillet 2021	9 750 km (cumul 2021-2024)	31 750 km	2 720 km	2 550 km (cumul 2021-2022 : 5 270 km)	4 230 km (9 500 km en cumul)	4 498 km (13 998 km en cumul)
KPI DE RANG 2							
Nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur les canalisations	2020 : 7	≤ 2	≤ 2	5	6	4	4



Plus d'infos sur nos expérimentations en matière de surveillance du réseau ici

Découvrez notre expérimentation de détection de fuite par ballon-dirigeable, en consultant notre article dédié

En matière d'inspection et de maintenance des canalisations, l'objectif pour l'année 2024 de 3 960 km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement de l'aptitude au service a été atteint, ce qui équivaut à un résultat total de 13 000 km de cumul sur les quatre dernières années, dépassant nettement les 9 750 km initialement prévus. Ce résultat s'explique par une structuration de la production des aptitudes au service, qui a été possible grâce à une mobilisation des équipes et une organisation métier qui a été revue fin 2023.

L'objectif très ambitieux concernant les agressions de tiers sur les canalisations n'est pas atteint. Trois agressions sur quatre concernent des chantiers non déclarés ou en infraction. Chaque événement fait l'objet d'un diagnostic systématique, suivi d'une réparation rapide par NaTran. Le groupe de Compétences travaux tiers, constitué des représentants des métiers concernés de l'entreprise, analyse les causes de ces incidents et dispense, sur tout le territoire, des formations ciblées en interne mais aussi auprès des différents publics externes (entreprises de BTP, collectivités, propriétaires de terrains, exploitants agricoles, etc.). Parmi les actions menées en continu pour réduire les accrochages de canalisations, NaTran a mis l'accent cette année sur une meilleure prise en compte du retour d'expérience dans la réalisation des contrôles internes et des supervisions techniques, avec notamment des analyses combinées d'incidents. Les enseignements font l'objet d'un partage en interne et à l'externe et NaTran a engagé des réflexions en commun avec

les entreprises concernées pour définir les modes de communication les plus efficaces pour continuer d'améliorer la prévention auprès de leurs salariés, concernant les gestes plus spécifiques aux ouvrages NaTran et les FOH (facteurs organisationnels et humains).

NaTran continue également de développer l'approche partenaire sécurité avec les entreprises extérieures, comportant notamment des forums sécurité trimestriels, des bilans sécurité et des discussions lors des *business reviews*, ainsi qu'un suivi renforcé des entreprises en cas d'accidentologie ou signaux faibles.

Enfin, NaTran poursuit la mise en œuvre des nouvelles évolutions réglementaires appliquées depuis 2021, avec le renforcement des fréquences d'inspections par pistons<sup>63</sup>, la recherche systématique des fuites (à pied, en véhicules ou avec des drones), le développement du système de télémesure de la protection cathodique<sup>64</sup> et l'enregistrement des cyclages de pression. Par ailleurs, le programme d'amélioration cartographique se poursuit pour les unités rurales (échéance pour fin 2025) et les expérimentations de techniques de surveillance par satellite continuent.

63 - Ce type d'inspection consiste à introduire à l'intérieur de la canalisation des pistons dits instrumentés, outils sophistiqués constitués de nombreux capteurs qui voyagent dans l'ouvrage à une vitesse de plusieurs m/s. L'objectif de l'inspection : détecter des défauts susceptibles d'affecter à terme l'aptitude au service des canalisations.

64 - Il s'agit d'un dispositif actif qui consiste à forcer la circulation d'un courant électrique à travers la canalisation afin de protéger l'ouvrage de la corrosion.



**Fabrice Bernard** / Chargé de mission technique, Activité Travaux Tiers et réglementation anti-endommagement

## Au cœur de l'évènement

DES TEMPS D'ÉCHANGES RÉCURRENTS AUTOUR DE LA SÉCURITÉ DES OUVRAGES ET DES PERSONNES

« Animer le Groupe de Compétences Travaux Tiers (GCTT) est une expérience enrichissante.

Multimétiers, il se réunit toutes les deux semaines pour aborder des sujets variés tels que le professionnalisme, la réglementation, les outils métiers ou l'application du prescrit, issus des retours terrain des métiers Exploitation, Projet ou SI. En novembre 2024, deux journées d'échanges ont permis à ses membres ainsi qu'à des exploitants de partager leurs retours d'expérience. Nous avons approfondi également les sujets du forage en sous-cœuvres ou encore du géo-référencement. Ces moments sont précieux car ils encouragent le partage de bonnes pratiques. »

### Résultats en 2024 pour la protection des systèmes d'information

KPI	OBJECTIFS 2024	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2024
Nombre de salariés sensibilisés à la cybersécurité/an (taux de e-learning CS)	100 % des nouveaux arrivants	80 %	94,3 %	100 %	100 %
Nombre d'incidents majeurs en matière de sécurité informatique	0	0	0	0	0

Depuis 2017, aucun incident majeur (perte de système informatique critique) en matière de sécurité informatique n'a eu lieu. Pour autant, la menace reste toujours très élevée, au vu de l'instabilité géopolitique actuelle, de l'importance géostratégique du secteur de l'énergie ainsi que du niveau de technicité toujours plus important des cybercriminels. Ce contexte implique des investissements importants ainsi qu'une coordination resserrée entre la gestion des actifs physiques et virtuels de NaTran.

En 2024, 100 % des nouveaux arrivants ont été sensibilisés au risque cybersécurité via la réalisation d'un e-learning. Afin d'atteindre cet objectif, la DSI a outillé le pilotage du suivi des objectifs de sensibilisation à la cybersécurité. Les managers

disposent ainsi d'un reporting powerBI permettant de suivre la sensibilisation de leurs équipes.

NaTran s'est inscrit cette année dans l'industrialisation des activités de la cybersécurité pour répondre de manière plus efficiente à l'accroissement de la menace cyber toujours changeante. Les plus grandes réussites de cette année sont le déploiement d'un système de détection avancée des maliciels (EDR<sup>65</sup>) à grande échelle et la création du CERT<sup>66</sup> de NaTran. Ce CERT a permis de structurer et d'améliorer la qualité du dispositif de supervision, détection et réponse aux incidents. De plus, NaTran a pu intégrer l'interCERT France, qui rassemble une communauté de près de 100 CERTs sur le territoire et en particulier les acteurs du secteur de l'énergie.

D'autres mesures de réduction de risques ont été lancées, telles que la création d'un e-learning de sensibilisation à la cybersécurité pour les postes sensibles et le renforcement de la sûreté des locaux sensibles. Enfin, la direction des SI a mobilisé et sensibilisé toutes les directions métiers pour lancer la réalisation d'une analyse de risques par approche métier afin de définir les risques à l'échelle de toute l'entreprise selon la méthode EBIOS RM.

65 - End-point Detection and Response : il s'agit d'un antivirus nouvelle génération qui permet une meilleure détection des « comportements déviants » sur l'usage des terminaux, un meilleur recensement des virus et donc une meilleure capacité à bloquer l'infection éventuelle d'un terminal.

66 - Computer Emergency Response Team : il s'agit d'un centre d'alerte et de réaction aux attaques informatiques.

### Bilan de l'engagement sur la sécurité des systèmes d'information de la politique RSE de NaTran (2021-2024)

Au cours de cette période, NaTran a continuellement renforcé son niveau de cybersécurité afin de se transformer de manière responsable, malgré l'augmentation des menaces. Cette approche s'inscrit dans les objectifs de

développement durable de l'entreprise. La gestion des risques cyber a permis d'affiner la vision stratégique, de déployer des moyens renforcés, ainsi que de sensibiliser les salariés à la cybersécurité et d'en mesurer les progrès.

# 5.4

## La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients DPEF

La continuité de l'acheminement du gaz est au cœur des missions de service public de NaTran. La pandémie Covid-19, les récents événements climatiques ainsi

que le contexte international ont remis en lumière l'importance des enjeux de continuité de nos activités pour nos parties prenantes.

### Politiques et moyens mis en œuvre

NaTran s'est doté d'un ensemble de politiques de conception, d'adaptation, d'exploitation et de maintenance des ouvrages afin de garantir un niveau d'excellence pour assurer la continuité de fourniture de ses clients, y compris face

aux événements extrêmes (pandémie, climatique...). Ces politiques incluent des concepts d'asset management et d'analyses des risques et leur mise en œuvre est portée en co-responsabilité entre plusieurs directions opérationnelles.

### Nos résultats relatifs à la continuité de nos activités

KPI	RÉFÉRENCE	OBJECTIF 2024	OBJECTIF 2030	RÉSULTAT 2021	RÉSULTAT 2022	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2024
Taux d'interruption de fourniture des postes de livraison	0,08 % en 2020	< 0,2 %	NA	0,08 %	0,12 %	0,04 %	0,08 %

La crise énergétique a remis en avant l'importance des plans de continuité d'activité et la capacité de l'entreprise à s'organiser pour faire face à des événements générant de la complexité. Le taux d'interruption de fourniture des postes de livraison en 2024 est meilleur que l'objectif, soit 0,08 %, pour un objectif d'interruption de fourniture inférieur à 0,2 %. Ces résultats sont la traduction du respect de la mise en œuvre des plans de maintenance et des mesures correctives par les équipes, de la vérification de

l'adéquation du dimensionnement du réseau au risque 2 %<sup>67</sup> et du dimensionnement et de la conception adaptés au besoin pour les postes de livraison neufs. De plus, NaTran a démarré cette année un programme d'équipement d'un certain nombre de postes avec des enregistreurs de pression communicants qui permettront de détecter à distance des prémices de dysfonctionnements et d'intervenir de manière préventive.

67 - C'est un critère de dimensionnement des ouvrages correspondant aux obligations de NaTran, qui doit assurer la continuité de l'acheminement même en cas de conditions climatiques extrêmes telles que les pointes de froid bi-centennales.

#### NOS ENGAGEMENTS

Objectifs 2024 :

- Taux d'interruption de fourniture des postes de livraison < 0,2 %
- Taux de satisfaction clients > 90 %



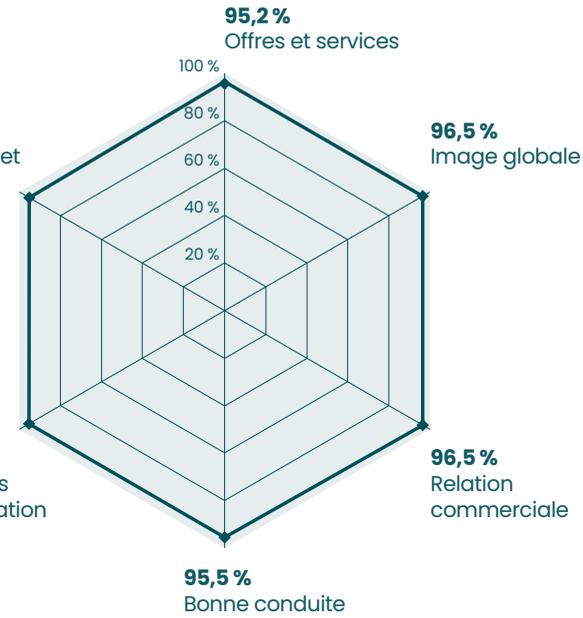
L'ÉNERGIE DE NOS ÉQUIPES  
ET LA PERFORMANCE DE NOTRE  
RÉSEAU AU CŒUR DE NOTRE MÉTIER  
DE TRANSPORTEUR DE GAZ

## Bilan de l'engagement sur la continuité d'activité de la politique RSE de NaTran (2021-2024)

Le faible taux historique d'interruption de fourniture des postes de livraison reflète le travail des équipes pour maintenir dans la durée un service de qualité et respecter les obligations de NaTran en matière de service public, y compris dans un contexte de transformation croissante en lien avec la baisse des consommations et l'injection croissante et décentralisée de biométhane.

### Nos résultats relatifs à la satisfaction des clients

KPI	RÉFÉRENCE	OBJECTIF 2024	OBJECTIF 2030	RÉSULTAT 2021	RÉSULTAT 2022	RÉSULTAT 2023	RÉSULTAT 2024
Taux de satisfaction clients	93 % en 2020	> 90 %	> 90 %	93,7 %	96 %	97,3 %	95,90 %



## Bilan de l'engagement sur la satisfaction des clients de la politique RSE de NaTran (2021-2024)

Ces quatre années, le taux de satisfaction a toujours été non seulement au-dessus de l'objectif défini en 2020, mais aussi en progression régulière. Ces résultats permettent de mettre en lumière quatre années d'accompagnement client quotidien de la part des équipes de NaTran, pour une meilleure connaissance et adaptation à leurs besoins dans un contexte d'accélération de la transition énergétique.



**Hervé Golieth** / Délégué Préparation de l'avenir, Direction des Opérations

## Au cœur de l'évènement

### LE CSGR : UNE QUESTION ? UN INTERLOCUTEUR !

« Le 19 septembre 2024, lors du kick off qui a réuni l'ensemble des parties prenantes en interne aux côtés des cinq futurs coordinateurs du CSGR, nous avons pu jouer différentes sollicitations des producteurs de biométhane et voir des mois de travail prendre leur sens pour la toute première fois. Le CSGR s'inscrit dans une véritable démarche d'écoute client et d'amélioration continue de notre groupe. Auparavant, les producteurs de biométhane pouvaient avoir jusqu'à quatre interlocuteurs différents en fonction du problème auquel ils étaient confrontés. Dorénavant, ils n'auront à solliciter qu'un interlocuteur unique, c'est une sacrée étape et surtout un sérieux levier de satisfaction client ! »

En 2024, 95,9 % de nos clients se sont dits satisfaits de NaTran, sensiblement au-delà de l'objectif de 90 %. C'est un très bon résultat même s'il est en très léger retrait par rapport à 2023 (97,3 %). La satisfaction des expéditeurs et des consommateurs est stable, voire en hausse, alors qu'elle diminue légèrement pour les distributeurs et les producteurs. Les résultats de ces derniers sont toutefois à modérer du fait du nombre peu représentatif de répondants. Cette réussite s'explique par un engagement de l'ensemble des équipes de NaTran autour des enjeux clients. Les remontées de besoins de clients et les retours du terrain favorisent des synergies entre les directions (partage d'information, création de groupes de travail, etc.), qui permettent de faire émerger des sujets et de contribuer à la satisfaction clients dans une démarche d'amélioration continue toujours plus robuste. Cette dynamique a ainsi donné naissance en septembre 2024 au Centre de services gaz renouvelables (CSGR), qui a pour objectif de centraliser et traiter les demandes de clients de manière plus efficace (portail, numéro vert, etc.), avec une équipe permanente dédiée qui fait le lien avec toutes les entités de l'entreprise.

# 5.5

## L'éthique et l'indépendance

DPEF

### L'ÉTHIQUE CHEZ NaTran, C'EST QUOI ?

Prévenir les risques liés à toutes les formes de discrimination, toutes les formes de harcèlement, la fraude, la corruption, les conflits d'intérêts et la divulgation de toutes formes d'informations confidentielles.

### L'ÉTHIQUE CHEZ NaTran, POURQUOI ?

Renforcer la confiance de nos parties prenantes, préserver notre réputation et respecter la loi n° 2016-1691, dite Sapin II, du 9 décembre 2016, relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation économique.

### L'ÉTHIQUE CHEZ NaTran, COMMENT ?

S'engager collectivement pour une démarche de prévention à tous les niveaux, basée sur l'exemplarité managériale, et respecter nos cinq valeurs d'entreprise : innovation, ouverture, responsabilité, excellence et confiance.

### Les engagements éthiques de NaTran<sup>68</sup>



100 % des équipes sensibilisées aux risques éthiques et à la conformité en 2024



68 - Dans le cadre de la loi Wasserman, la Charte éthique de NaTran a notamment été mise à jour pour renforcer la protection des lanceurs d'alerte. Cette loi vise à améliorer les dispositifs d'alerte en entreprise et la protection des lanceurs d'alerte, dans la continuité de la loi Sapin II.



## Un programme prévention « notre ambition collective pour l'éthique » : 2021-2024

Programme de portage sur le terrain afin de sensibiliser et de dialoguer avec les salariés sur les différents risques liés à l'éthique.

Dispositif spécifique de formation (en *e-learning* à distance et en présentiel), destiné aux salariés les plus exposés au risque de fraude et de corruption, dans le cadre de la Loi Sapin II.

Procédure de *due diligence* pour les fournisseurs les plus à risque au regard des droits humains, de la santé-sécurité et du respect de l'environnement.

Système d'alerte : le comité éthique assure la protection de l'anonymat des lanceurs d'alerte et la confidentialité des informations reçues. La boîte aux lettres [ethique@NaTran.com](mailto:ethique@NaTran.com) est destinée à favoriser la remontée des dilemmes, questions, signaux faibles et alertes éthiques. Elle permet aussi de garantir la confidentialité de l'émetteur. Des services d'écoute par des professionnels indépendants, Allo Discrim, Allo Sexisme, et une cellule d'écoute psychologique sont à la disposition des salariés.

### RÉSULTATS 2024

- **100 % des équipes** ont été sensibilisées aux risques éthiques
- **303 fournisseurs évalués par un cabinet externe depuis quatre ans, dont 116 en 2024 (loi Sapin II)** ; cette année, NaTran a notamment procédé à un diagnostic externe pour préparer l'application de la CS3D<sup>69</sup> en 2025
- **13 incidents éthiques** ont été remontés, parmi lesquels :
  - 10 droits humains
  - 3 fraudes
- **Décision volontaire de la direction générale** de nommer un membre du Comex déontologue à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024

Par ailleurs, opérateur de transport indépendant (ITO) certifié par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), NaTran doit satisfaire aux obligations d'indépendance et d'autonomie des gestionnaires de réseaux contrôlés par une entreprise verticalement intégrée (EVI).

<sup>69</sup> - *Corporate Sustainability Due Diligence Directive* : directive européenne pour encadrer les obligations des entreprises sur le devoir de vigilance.

## Les engagements de NaTran en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant



NaTran agit de façon équitable et non discriminatoire vis-à-vis de l'ensemble de ses clients, expéditeurs, producteurs, consommateurs et distributeurs de gaz raccordés à son réseau de transport. Cela concerne les conditions d'accès au réseau de transport et la confidentialité des informations, dont la communication serait de nature à porter

atteinte aux règles de concurrence libre et loyale et de non-discrimination. NaTran agit également en toute indépendance vis-à-vis des autres entités de ENGIE en lien avec la production, la fourniture, le stockage de gaz, le gaz naturel liquéfié, dans le cadre de son modèle de gestionnaire de réseau indépendant (ITO), défini dans le Code de l'énergie.

Le Code de bonne conduite, approuvé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), présente les mesures d'organisation interne prises par NaTran pour prévenir les risques de pratique discriminatoire en matière d'accès des tiers au réseau de transport de gaz naturel et de gaz renouvelables, comme exigé par l'article L.111-22 du Code de l'énergie.

## Dispositif de conformité au regard du Code de l'énergie et du Code de bonne conduite de NaTran

Un responsable de la conformité, dont l'indépendance est garantie par le Code de l'énergie (L.111-34), veille au respect de ces obligations. Il rend compte régulièrement à la CRE et rédige un rapport annuel sur la mise en œuvre par NaTran de son Code de bonne conduite, sur le respect des obligations en matière d'indépendance et la bonne exécution du plan décennal de développement.

Un responsable de la mise en œuvre du Code de bonne conduite de NaTran, assisté d'un chargé de mission au niveau national, est l'interlocuteur du responsable de la conformité et des directions de NaTran. Il établit le référentiel et le plan de contrôles correspondant. Il informe et

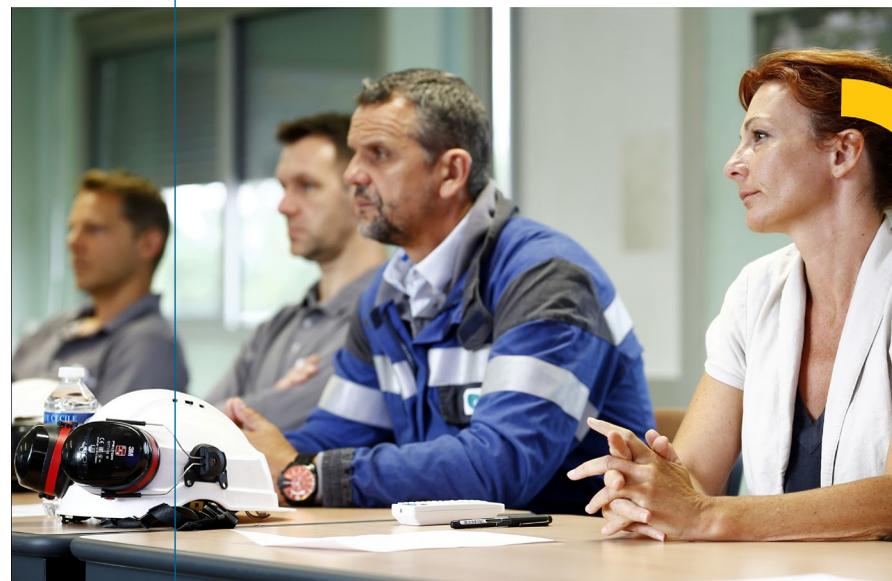
conseille les directions de NaTran. Il est l'interlocuteur de la CRE pour la validation des contrats et des prestations avec les entités du groupe ENGIE. Un correspondant du Code de bonne conduite dans chaque direction a pour mission d'assurer la mise en œuvre des exigences du Code de l'énergie et le portage du Code de bonne conduite, de piloter le plan d'action annuel et d'en réaliser le bilan. Le respect du Code de bonne conduite est évalué dans le cadre d'une enquête de satisfaction annuelle des clients, expéditeurs et industriels.

## Bilan de l'engagement relatif à l'éthique et l'indépendance de la politique RSE de NaTran

Dans une période riche en évolution dans les relations de travail en interne comme à l'externe de l'entreprise, les incidents à caractère éthique sont restés limités au niveau de leur nombre comme dans leurs conséquences directes. Au cours de cette période, NaTran a développé et mis en œuvre un éventail d'actions de sensibilisation, parfois innovantes, auprès de son personnel. Sur cette période 2021-2024, 100 % des équipes ont ainsi été sensibilisées conformément à notre engagement sur le sujet. En complément de l'action managériale, ces actions, appréciées par les salariés, ont contribué à développer la prévention et la vigilance dans le domaine éthique.

### RÉSULTATS 2024

- **Aucune non-conformité significative** au respect du Code de bonne conduite par NaTran
- **95,5 % de clients satisfaits** par rapport au respect du Code de bonne conduite par NaTran
- **98,8 % de salariés** ont suivi le *e-learning* du Code de bonne conduite





Cette charmante abeille en plein butinage évolue à quelques battements d'ailes seulement de notre réseau. Chez NaTran, préserver les écosystèmes est une priorité. En 2024, près de 96 % de nos sites ont été entretenus sans produits phytosanitaires de synthèse, dépassant largement notre objectif initial de 55 %. Une avancée majeure vers de meilleures pratiques pour un environnement plus durable.

# AU CŒUR

## de notre gouvernance responsable



## 6.1

Notre conseil  
d'administration  
et ses comitésCOMPOSITION  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
EN 2024

- Indice de parité femmes/hommes : 1,1
- Durée du mandat des administrateurs : cinq ans

9

administrateurs sont nommés en assemblée générale sur proposition d'ENGIE

**Sandra Roche – Vu Quang**  
présidente du conseil d'administration

COGAC représenté par  
**Marie Carlo**

ENGIE représenté par  
**Cécile Prévieu**

ENGIE Home Performance représenté par  
**Pierre Chambon**

ENGIE New Ventures représenté par  
**Edouard Sauvage**

GDF SUEZ Infrastructures représenté par  
**Raphaëlle Castillon**

GDF International représenté par  
**Alain Delava**

SFIG représenté par  
**Hélène Verbockhaven**

SPERANS représenté par  
**Delphine Berg**

4

administrateurs sont nommés en assemblée générale sur proposition de la Société d'infrastructures gazières

**Anne-Claire Berlier de Vauplane**, puis **Paul Bizot-Espiard**  
**Gautier Chatelus**, puis **Cédric Desmedt**  
**Olivier Mareuse**, puis **Cécile Blondeau-Dallet**  
**Dimitri Spoliansky**

1

administrateur indépendant est nommé en assemblée générale sur proposition des actionnaires

**Michel Destot** puis  
**Anne-Marie Perez**

3

administrateurs représentent les salariés

**Gaëlle Cabut**  
**Vincent de Laharpe**  
**Ludovic Stein**

Les 8 administrateurs qui ne sont pas nommés sur proposition d'ENGIE forment la « minorité » des membres du conseil d'administration, au sens défini par l'article L. 111-25 du Code de l'énergie.

NaTran est un gestionnaire de réseau de transport qui fait partie d'une entreprise verticalement intégrée (ENGIE). Afin de garantir une concurrence loyale sur le marché intérieur du gaz, la loi limite les prérogatives du conseil d'administration, notamment en ce qui concerne l'accès des tiers au réseau de transport, ou en ce qui concerne l'élaboration des plans d'investissement pour les ouvrages gaziers. Christophe Poillion, responsable de la conformité de NaTran, assiste à l'ensemble des séances du conseil et des comités, afin de vérifier le respect de ces dispositions réglementaires et l'absence de discrimination entre les différents utilisateurs du réseau.

Les travaux  
du conseil  
sur l'année 2024

En 2024, le conseil s'est réuni six fois et a abordé les thématiques suivantes :

- Stratégie
- Gouvernance, nominations
- Arrêté des comptes
- Budget, plan d'affaires à moyen terme
- Investissements/gestion des actifs industriels
- RSE/zoom environnement
- Politique prévention/Sécurité
- Ressources humaines
- Cybersécurité, risques
- R&D/Innovation

Séminaire  
stratégique du conseil  
d'administration

Chaque année, les membres du conseil d'administration se réunissent pour participer à un séminaire stratégique, dont l'objectif est de présenter et discuter les orientations stratégiques de l'entreprise.

En 2024, le séminaire a permis une mise à niveau des connaissances pour les nouveaux administrateurs, avec trois focus : le transport des nouveaux gaz (hydrogène et dioxyde de carbone), l'*asset management* et la régulation.

Comités du conseil  
d'administration

Le conseil s'appuie sur trois comités permanents, destinés à faciliter le bon fonctionnement du conseil et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions :

- le comité des rémunérations et de sélection ;
- le comité d'audit et d'investissements ;
- le comité RSE.

Leur rôle est d'examiner les sujets correspondant à leurs thématiques et de rendre leurs conclusions et avis au conseil d'administration.

## COMITÉ

## RÔLE

COMITÉ D'AUDIT ET  
D'INVESTISSEMENTS

- S'assure de la pertinence des méthodes comptables
  - Examine et formule un avis sur les comptes sociaux et les plans financiers
  - Étudie la politique d'investissement et donne un avis global sur les plans d'investissement de NaTran
  - Est informé du plan décennal de développement du réseau prévu par le Code de l'énergie (pour les projets majeurs ayant fait l'objet d'une décision d'investissement, il pourra se faire communiquer un *reporting*)
  - Passe en revue les contrôles externe et interne, ainsi que la cartographie des risques de l'entreprise
  - Évalue l'efficacité et la qualité du contrôle interne, les risques et les engagements significatifs, notamment au regard des dispositions s'appliquant à un gestionnaire de réseau indépendant
- Nombre de réunions : 4**

## COMITÉ RSE

- Émet des recommandations sur la mise en œuvre de la raison d'être et de la politique RSE (dont la politique des ressources humaines et l'égalité professionnelle)
  - Analyse les résultats et émet des recommandations sur les objectifs fixés pour les exercices à venir
  - Étudie la DPEF du rapport intégré pour le commenter avant sa présentation au conseil d'administration
  - Examine les tendances affectant la RSE de NaTran, l'évolution des risques extra-financiers et propose des orientations pour la stratégie RSE de l'entreprise
- Nombre de réunion : 1**

COMITÉ DES  
RÉMUNÉRATIONS  
ET DE SÉLECTION

- Il examine la rémunération des administrateurs, du président et du directeur général, ainsi que les candidatures à ces mandats, y compris les comités du conseil et leurs présidents, et formule un avis.
- Nombre de réunion : 1**

## 6.2

Notre comité  
exécutif (au 31/12/2024)

Une nouvelle organisation du Comex a été mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2023 dans le cadre du projet R24. NaTran est désormais composé de la direction des opérations, la direction des actifs industriels, la direction développement, le secrétariat général, la direction finance, RSE et achats, la direction clients et optimisation du réseau, la direction des ressources humaines et la direction système d'information, qui seront répartis en trois établissements de taille comparable (direction des opérations, direction des actifs industriels et siège social).



**Sandrine Meunier**  
directrice générale



**Pierre Duvieusart**  
directeur général  
adjoint



**Franck Wintenberger**  
direction finance,  
RSE et achats



**Anne-Sophie Decaux**  
direction des actifs  
industriels



**Anthony Mazzenga**  
direction  
développement



**Benoît Pouzieux**  
direction des  
opérations



**Adeline Duterque**  
secrétariat  
général



**Stéphanie Guillerand**  
direction des  
ressources humaines

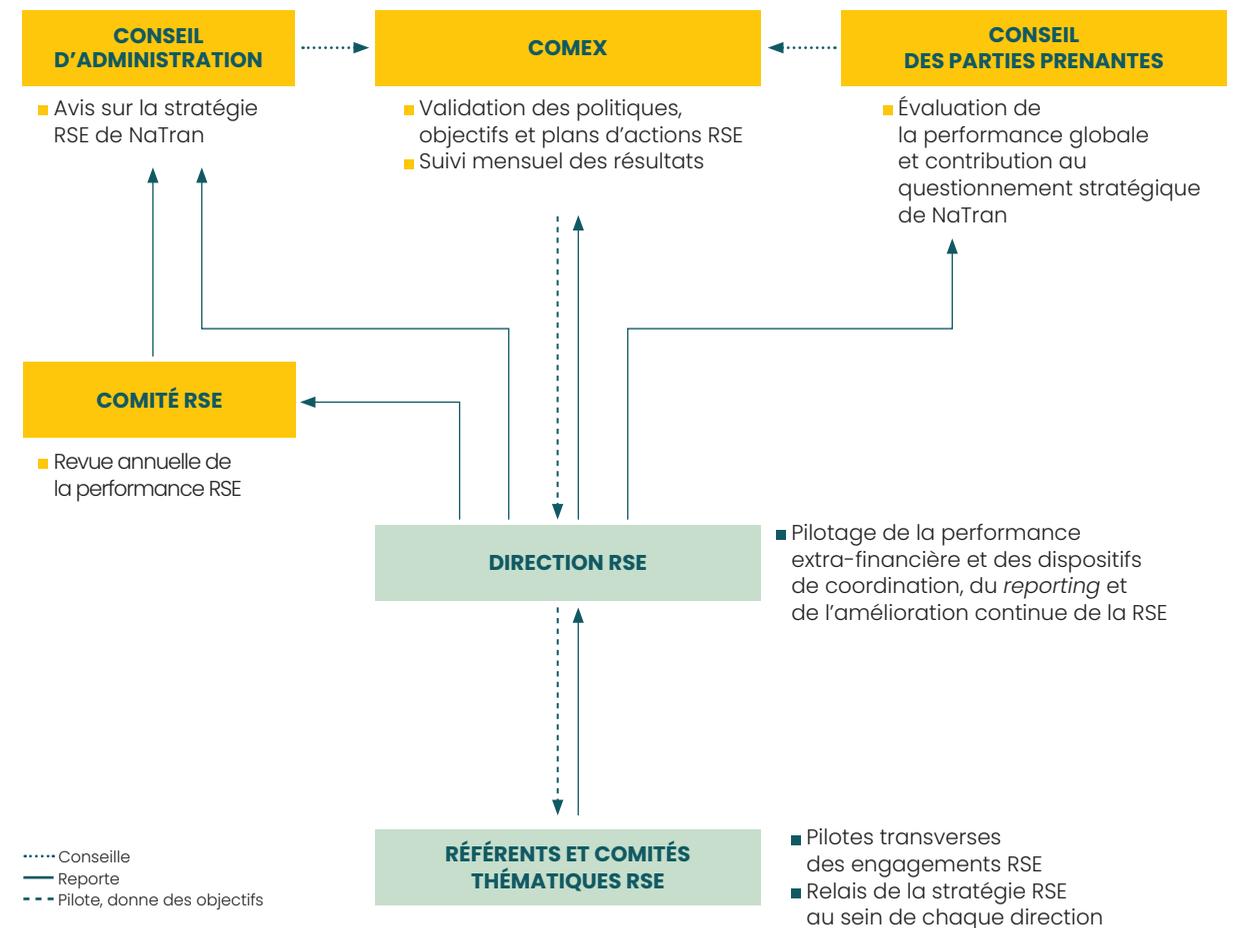


**Pierre Cotin**  
direction clients  
et optimisation  
du réseau



**Hervé Constant**  
direction système  
d'information

## 6.3

Notre gouvernance RSE DPEF

## Conseil des Parties Prenantes à NaTran

En 2023, l'entreprise a nommé un nouveau Conseil des parties prenantes (CPP), avec pour objectif d'enrichir la vision de la direction générale afin d'intégrer les attentes sociétales des acteurs du secteur de l'énergie.

### Missions du conseil des parties prenantes

- Porter un regard « critique » sur la performance globale et les orientations de l'entreprise en matière de RSE.
- Apporter un éclairage sur les tendances et les attentes sociétales au regard des enjeux stratégiques de NaTran.
- Ouvrir des perspectives et anticiper les champs de contrainte en lien avec l'activité d'opérateur d'infrastructures gazières.
- Contribuer à faire émerger les « sujets de demain », susceptibles d'impacter positivement ou négativement l'activité de NaTran ; contribuer au questionnement stratégique de l'entreprise.

### Une première année prometteuse

Depuis sa création, le conseil des parties prenantes s'est réuni à quatre reprises. Ces premières sessions de travail ont été notamment dédiées à une présentation approfondie du contexte et des enjeux de l'entreprise, afin de garantir un socle commun de connaissances partagé par l'ensemble de ses membres. Le conseil a également déjà pu apporter un regard critique enrichissant sur la stratégie et les actions mises en œuvre par l'entreprise en matière de RSE, ainsi que sur l'analyse de double matérialité et le projet de future politique RSE 2025-2030.

### Composition du conseil des parties prenantes : des expertises pour accélérer la transformation de NaTran

**Brune Poirson**<sup>70</sup>  
*Présidente du CPP*  
Directrice du développement durable du groupe Accor  
Spécialiste impact/RSE

**Nicolas Prudhomme**  
Directeur général USH<sup>71</sup>  
Baillieurs sociaux

**Marine Le Lan**  
Membre du collectif  
Pour un réveil écologique  
association environnementale

**Christian Couturier**  
Directeur de Solagro,  
administrateur Negawatt  
Expert climat

**Angélique Longerey**  
VP Business Area France  
de Somfy  
Clients industriels

**Sébastien Bourdin**  
Professeur de géographie  
économique à ENBS<sup>72</sup>  
Spécialiste politique énergétique

**Pierre Hirtzberger**  
Directeur général  
des services techniques du Sycotm  
Nouvelles filières gaz renouvelables

**Hervé Lucas**  
Directeur général de CVE<sup>72</sup>  
Expert gaz renouvelables  
(méthanisation...)

**Alain Leboeuf**  
Président du conseil  
départemental de Vendée  
Territoires et collectivités

**Aurélie Picart**  
Déléguée générale CSF NSE<sup>74</sup>

70 - Brune Poirson a été secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire entre 2017 et 2020 et vice-présidente de l'assemblée des Nations unies pour l'environnement entre 2019 et 2020. Elle a notamment porté la Loi « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » (loi Agec).

71 - Union Sociale pour l'habitat.

72 - Changeons notre vision de l'énergie.

73 - EM Normandie Business School.

74 - Comité stratégique de filière nouveaux systèmes énergétiques.

# 6.4

## Notre dispositif des risques

Dans un contexte énergétique mouvant et un futur incertain, la gestion des risques est un élément déterminant à la sécurisation des objectifs et résultats de l'entreprise (financiers et extra-financiers) et à l'anticipation pour éviter les crises. Le pilotage des risques contribue à la performance globale de l'entreprise et procure une agilité propice à sa pérennité et à son développement.

### Un dispositif à tous les niveaux de l'entreprise et selon les trois lignes de maîtrise

**ERM**  
identification,  
évaluation,  
traitement

Risques stratégiques (accident industriel, cyberattaque, transition énergétique...)

Risques émergents (réchauffement climatique, biodiversité...)

**CI**  
suivi et  
pilotage

Risques opérationnels à forts enjeux  
de niveau NaTran

Risques opérationnels  
de niveau métier

**Audit interne**  
évaluation du dispositif

L'identification des risques de NaTran s'effectue aussi bien au niveau **opérationnel** que **stratégique**.

#### 1<sup>re</sup> ligne de maîtrise

##### MANAGEMENT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES ET SUPPORTS

- Contrôles, revues et supervisions réalisés par les directions

#### 2<sup>e</sup> ligne de maîtrise

##### FONCTIONS D'EXPERTISE

- Management des risques
- Conformité, qualité, 3D...
- Contrôle interne

#### 3<sup>e</sup> ligne de maîtrise

##### AUDIT INTERNE FONCTION INDÉPENDANTE D'ÉVALUATION

- Mission d'assurance
- Revue *income*
- Mission de conseil

#### AUDIT ET INSPECTION EXTERNNES

DREAL  
DRIEE  
LNE  
CAC  
ENGIE

#### RÉGULATEUR CRE

Responsable de la  
**CONFORMITÉ**

Le dispositif de gestion des risques de NaTran est articulé autour d'un système global basé sur **les trois lignes de maîtrise**.

Chaque année, l'entreprise utilise la méthode COSO ERM pour identifier et évaluer les risques selon l'impact et la probabilité, à un horizon de six ans, pour identifier les événements pouvant mettre en péril sa pérennité ainsi que la réussite de ses objectifs stratégiques.

Les risques majeurs de l'entreprise issus de cette analyse recourent ainsi grandement les risques et opportunités issus de l'analyse de matérialité, qui intègre la perception de parties prenantes.

### Point méthodologique

L'identification et l'évaluation des risques s'appuient sur une méthodologie : le COSO ERM.

- Cette méthode permet de structurer la démarche de gestion des risques.
- La tendance est évaluée sur une période de six ans, réévaluée chaque année.
- La criticité est évaluée en fonction de l'impact et de la probabilité.
- L'analyse d'impact intègre l'impact financier (en pourcentage EBITDA cumulé sur six ans) et non financier (humain, réputation, environnement, juridique, social).



CRITICITÉ	RISQUE	TENDANCE	LIEN AVEC LA POLITIQUE RSE 2021-2024	LIEN AVEC LES PARTIES PRENANTES
Élevée	<b>Régulation économique</b>	→	<b>Engagement n° 3 :</b> Assurer l'accès à une énergie abordable et durable	Salariés, fournisseurs, investisseurs, clients
	<b>Cyber-attaque</b>	↘	<b>Engagement n° 8 :</b> Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, fournisseurs, clients
	<b>Sûreté</b>	→	<b>Engagement n° 8 :</b> Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, fournisseurs, clients
	<b>Accident industriel</b>	→	<b>Engagement n° 8 :</b> Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, communautés locales, clients
	<b>Place du gaz dans la transition énergétique</b>	→	<b>Engagement n° 2 :</b> Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts <b>Engagement n° 4 :</b> Croître durablement <b>Engagement n° 7 :</b> Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables	Clients, fournisseurs, planète, salariés, investisseurs
	<b>Éthique</b>	→	<b>Engagement n° 9 :</b> Exercer nos activités avec éthique et compliance	Fournisseurs, salariés, investisseurs, communautés locales, médias
	<b>Crise sociale</b>	↘	<b>Engagement n° 5 :</b> Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés	Salariés, clients, fournisseurs
Modérée	<b>Non-conformité 3D</b>	↘	<b>Engagement n° 9 :</b> Exercer nos activités avec éthique et compliance	Régulateur, fournisseurs, salariés, clients

### Bilan du dispositif des risques de NaTran depuis quatre ans

Les dispositifs pérennes ainsi que les actions de mitigation mises en place par NaTran lui permettent de maîtriser les risques sans aucun risque matérialisé. Sur les quatre ans, une augmentation progressive de certains risques est constatée, plutôt subie par le contexte externe et à des décisions politiques. NaTran mène des chantiers de fond de prévention de ces risques, qui sont pris en compte également par le nouveau Projet d'entreprise afin que leur pilotage soit renforcé.

#### Risques émergents :

Une analyse et une évaluation des risques environnementaux complète ont été réalisées sous le pilotage du directeur environnement, en se basant sur la méthodologie ERM, les travaux d'experts dans les différentes directions, les signaux faibles, les retours sur expériences des incidents environnementaux et les scénarios redoutés pour l'entreprise.

Une matrice comportant 40 risques a été construite, associée à des plans d'actions en fonction de leur criticité et selon les orientations de la politique environnementale de l'entreprise. Cette matrice a contribué également à la priorisation de la Feuille de route environnement.

# ANNEXES

**Ces courbes lunaires sont celles d'un digesteur.** Ce qu'il se passe à l'intérieur constitue la première étape de production de biométhane par méthanisation. À une température de 35 à 40 °C, en l'absence d'oxygène, des matières premières organiques y sont dégradées par des micro-organismes. Cette fermentation produit alors du biogaz, composé essentiellement de méthane et de CO<sub>2</sub>.



## 7.1

Annexe  
méthodologique DPEF

## À propos de ce rapport

Le rapport intégré de NaTran s'est inspiré du cadre de référence promu par l'*Integrated Reporting Framework* (anciennement IIRC). Il propose une vision globale de l'entreprise : sa raison d'être, son ambition, sa stratégie, ses objectifs, sa gouvernance et sa création de valeur plurielle pour l'entreprise et ses parties prenantes. La contribution aux objectifs de développement durable les plus matériels y est également publiée.

Le rapport intégré de NaTran inclut également sa Déclaration de performance extra-financière (DPEF), avec la publication d'informations sur ses principaux risques environnementaux, sociaux et sociétaux et une description de ses politiques, plans d'actions et de leurs résultats.

La réalisation de ce rapport s'est faite en co-construction avec l'ensemble des directions de NaTran, sous le pilotage de la direction RSE.

## Annexe méthodologique concernant la déclaration de performance extra-financière de NaTran

La déclaration de performance extra-financière présente la démarche de NaTran en matière de responsabilité sociétale d'entreprise, ainsi que les informations extra-financières répondant aux exigences des articles L. 225-102-1 et R. 225-105-1 à R. 225-105-3 du Code de commerce.

Le périmètre de la déclaration de performance extra-financière de NaTran couvre le périmètre France. D'un point de vue financier, NaTran produit deux jeux de comptes :

- Des comptes sociaux pour la société juridique NaTran SA en normes françaises, qui correspondent à l'obligation légale (ils sont arrêtés en assemblée générale ordinaire) et qui sont déposés au greffe du tribunal de commerce (publication). C'est dans ce cadre que nous réalisons notre rapport de gestion (en normes sociales donc), qui est intégré à la DPEF.
- Des comptes consolidés pour le groupe NaTran (NaTran et ses filiales) en normes IFRS, qui correspondent à une

obligation contractuelle : ces comptes sont à destination de nos actionnaires mais ne sont pas publiés et ne correspondent à aucune obligation légale.

En effet, compte tenu de la 3<sup>e</sup> directive, Elengy remonte les informations financières nécessaires à la production de comptes consolidés sans que NaTran ait un droit de regard direct sur la gestion courante de l'entreprise. La filiale Elengy n'est donc pas incluse dans le périmètre de la DPEF de NaTran SA. La filiale Deutschland NaTran, en charge de l'exploitation d'un actif régulé en Allemagne, n'est de même pas intégrée dans cet exercice 2024.

**Procédure de collecte des données**

Les indicateurs RSE sont collectés par le responsable RSE pour le périmètre France. Chaque indicateur est remonté au responsable RSE par les contributeurs couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024. Un protocole de reporting est formalisé.

**Pour le calcul du taux de valorisation des déchets**

Le taux de valorisation des déchets a été déterminé en partie avec les quantités estimées des déchets valorisés des chantiers territoriaux : 29 % de terres et gravats, dont la valorisation est considérée à 100 % en carrière, la part des terres polluées étant à la marge. Les chantiers territoriaux utilisent rarement le marché cadre de gestion déléguée des déchets en corrélation avec l'outil de traçabilité de NaTran. La gestion des déchets est essentiellement sous-traitée aux contractants travaux (terrassement, tuyauterie, génie civil) et les bordereaux de suivi de déchets de ces contractants ne sont pas suffisamment transférés dans notre outil de collecte. Les données 2024 n'étant pas encore assez exhaustives pour en déduire des résultats pertinents, ces quantités ont été estimées via les typologies des lots facturés des marchés cadres travaux d'ingénierie. La fiabilisation de la donnée a néanmoins pu être renforcée par une meilleure remontée des données des contractants travaux et grâce aux nouvelles exigences réglementaires de déclaration des déchets dans les registres nationaux : Trackdéchets (déchets dangereux) et RNDTS<sup>75</sup> (pour les chantiers produisant plus de 500 m<sup>3</sup> de terres excavées), qui viennent amender la collecte des données réelles. La constitution d'un groupe de travail dédié à la gestion des déchets de chantiers devrait aussi permettre de fiabiliser davantage la donnée.

**Exclusion de certaines thématiques**

Concernant les thématiques demandées par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce français – la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une alimentation responsable, équitable et durable –, les actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives ont été jugées comme non pertinentes pour NaTran. En effet, les activités de l'entreprise ne sont pas en lien avec la production, la commercialisation ou la distribution de produits alimentaires.

Pour l'exercice 2024, les procédures de reporting des indicateurs extra-financiers ont fait l'objet d'une vérification externe par un organisme tiers indépendant, Deloitte et BM&A.

**Taxonomie européenne : note méthodologique**

Pour chacun des indicateurs, nous avons retenu une méthodologie qui est la somme (1) de la part portée directement par les activités éligibles et de (2) la part de la consommation de gaz verts dans la consommation de gaz totale pour le reste des activités.

**1) Chiffre d'affaires**

a. La part directe représente la somme des recettes de raccordement de postes d'injection biométhane.

b. Part des gaz verts dans la consommation française (0,92 % en 2021 selon le panorama des gaz renouvelables) appliquée à l'accès des tiers au réseau de transport (ATR).

**2) CAPEX**

a. La part directe représente la somme des investissements relatifs aux projets biométhane (injection et rebours), hydrogène et de réduction d'émissions de méthane.

b. Part des gaz verts dans la consommation française (0,92 % en 2021 selon le panorama des gaz renouvelables) appliquée au reste des investissements réalisés.

**3) OPEX**

a. La part directe représente la somme des charges externes et de personnel relatif au biométhane, aux gaz de synthèse, à l'hydrogène et aux réductions d'émissions de méthane.

b. Part des gaz verts dans la consommation française (0,92 % en 2021 selon le panorama des gaz renouvelables) appliquée au reste des Opex entrant dans le périmètre de la taxonomie (dépenses R&D, frais de rénovation des bâtiments, contrats de location à court terme, frais de maintenance d'entretien, de réparation des immobilisations corporelles).

<sup>75</sup> - Registre national des déchets, terres excavées et sédiments.

## 7.2

Table de concordance DPEF

## 7.3

Description des risques et des opportunités DPEF

CHAPITRES	SOUS-CHAPITRES	DPEF	PAGES
<b>1. Se transformer pour acheminer les énergies de demain</b>	1.1 Notre modèle d'affaires et notre écosystème	x	10
	1.2 Les tendances du marché gazier	x	18
	1.4 Notre stratégie intégrée pour accompagner notre transformation	x	22
	1.5 Nos enjeux RSE	x	25
	1.6 Notre création de valeur multi-capitaux	x	26
	<b>2. Des investissements durables au cœur d'une transition énergétique abordable et pérenne</b>	2.2 Pour une énergie abordable et durable	x
2.3. Pour une croissance durable		x	34
<b>3. La réduction de nos impacts au cœur de notre stratégie environnementale</b>	3.1 Notre stratégie environnementale	x	40
	3.3 Notre stratégie climat pour la réduction de nos émissions	x	42
	3.5 La limitation de nos impacts sur la biodiversité	x	49
<b>4. L'innovation et les partenariats au cœur de nos actions pour la décarbonation de la chaîne gazière</b>	4.1 Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires	x	54
	4.2 L'accompagnement de nos clients dans leur décarbonation	x	62
<b>5. L'énergie de nos équipes et la performance de notre réseau au cœur de notre métier de transporteur de gaz</b>	5.1 La sécurité de nos équipes et de nos prestataires	x	70
	5.2 Le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail	x	72
	5.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information	x	76
	5.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients	x	79
	5.5 L'éthique et l'indépendance	x	81
<b>6. Au cœur de notre gouvernance responsable</b>	6.3 Notre gouvernance RSE	x	89
<b>7. Annexes</b>	7.1 Annexe méthodologique	x	96
	7.2 Table de concordance	x	98
	7.3 Description des risques et des opportunités	x	99
	7.4 Rapport de l'Organisme tiers indépendant	x	103

RISQUES / OPPORTUNITÉS	RISQUES RSE	POLITIQUES / PRINCIPAUX MOYENS MIS EN ŒUVRE	ENGAGEMENTS RSE	POUR PLUS DE DÉTAILS
<b>R : Empreinte carbone</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non-alignement avec les Accords de Paris et la stratégie nationale bas-carbone</li> <li>Émissions de méthane sur le réseau et les stations de compression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie bas-carbone compatible avec l'Accord de Paris et la stratégie nationale bas-carbone</li> <li>Politique énergie</li> </ul>	<b>N° 1 :</b> Réduire notre empreinte carbone	<b>3.3</b> Notre stratégie climat pour la réduction de nos émissions
<b>R : Transition énergétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement insuffisant des filières (biométhane, hydrogène, gaz de synthèse/bas-carbone, GNV) au regard de la demande et des attentes</li> <li>Nouvelle loi/réglementation défavorable au gaz naturel ou aux gaz renouvelables (dont gaz de synthèse/bas-carbone)</li> <li>Soutien budgétaire insuffisant au démarrage des filières et à la pérennité de la méthanisation</li> <li>Bouleversements économiques des filières liés aux tensions sur le marché de l'énergie</li> <li>Non-reconnaissance des gains en CO<sub>2</sub> des gaz renouvelables dans les politiques actuelles</li> <li>Compensation insuffisante de la baisse de revenu liée à la baisse du transit de gaz par les opportunités liées à la transition énergétique</li> <li>Augmentation des prix du gaz fossile menant à une destruction définitive de la demande de gaz (renouvelables ou non)</li> <li>Tensions sur le marché du gaz naturel occultant le débat sur la transition énergétique et le gaz.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme gaz renouvelables (biométhane, hydrogène, pyrogazéification et gazéification hydrothermale...)</li> <li>Création/participation à des groupes de travail représentant les filières gaz renouvelables</li> </ul>	<b>N° 2 :</b> Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts	
<b>R : Énergie abordable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surinvestissements au regard de la trajectoire tarifaire</li> <li>Non-respect de la trajectoire tarifaire</li> <li>Non-contribution à la compétitivité de la filière biométhane</li> <li>Moyens insuffisants pour être acteur des gaz renouvelables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tarif d'utilisation du réseau de transport de gaz naturel dit tarif ATRT7</li> <li>Contrôle des investissements et des coûts</li> <li>Plan de performance (2021-2024)</li> </ul>	<b>N° 3 :</b> Assurer l'accès à une énergie abordable et durable	<b>2.2</b> Pour une énergie abordable et durable

RISQUES / OPPORTUNITÉS	RISQUES RSE	POLITIQUES / PRINCIPAUX MOYENS MIS EN ŒUVRE	ENGAGEMENTS RSE	POUR PLUS DE DÉTAILS
<b>R : Croissance durable et résilience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Incapacité de résilience du modèle d'affaires de l'entreprise face aux risques RSE</li> <li>Planification insuffisante des investissements ciblés pour réussir la transformation de l'entreprise (gaz renouvelables et respect de la trajectoire carbone)</li> <li>Capacité insuffisante à innover face aux défis de l'entreprise</li> <li>Diversification insuffisante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme des investissements triennal</li> <li>Innovation R&amp;D</li> <li>Plan de performance (2021-2024)</li> </ul>	<b>N° 4 :</b> Croître durablement	<b>2.3</b> Pour une croissance durable
<b>O : Attractivité et développement des compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Désengagement des salariés</li> <li>Compétences non adaptées à la transformation du Groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet humain du projet d'entreprise CAP24 : développement du <i>feedback</i>, vision compétences, communautés managériales, expérimentations</li> <li>Plateforme LMS (<i>Learning Management system</i>)</li> <li>Campagne alternance</li> <li>Enquête mesurant l'engagement des salariés</li> </ul>	<b>N° 5 :</b> Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés	<b>5.2.</b> Le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail
<b>R : Santé, sécurité et bien-être au travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité de vie au travail faible</li> <li>Dialogue social insuffisant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoute salariés (projet humain CAP24) : enquêtes périodiques visant à mesurer la qualité de vie au travail, l'appropriation de la stratégie.</li> <li>Déploiement d'un accord sur les nouvelles modalités de travail (rites/rythmes, postures, droit à la déconnexion, adaptation des locaux, accroissement du télétravail jusqu'à trois jours par semaine)</li> <li>Communication interne : mise en place de points d'échange et de partage à destination des managers (rencontres territoriales, <i>Live Managers</i>) et salariés (<i>Live</i>)</li> </ul>		
<b>O : Diversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pratiques discriminantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accords égalité professionnelle femmes-hommes 2020-2023</li> <li>Index égalité femmes-hommes</li> <li>Accord handicap en faveur de l'intégration et pour l'égalité des chances tout au long de la vie professionnelle des personnes en situation de handicap</li> <li>Politique RQTH : Mission handicap Hagir</li> </ul>		
<b>R : Accompagnement de nos clients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité de service insuffisante</li> <li>Mauvaise image du gaz dans la décarbonation des usages par nos clients</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositif écoute client et baromètre satisfaction client annuel</li> <li>Concertation gaz</li> <li>Démarche « Client au cœur » visant à développer la culture clients auprès des salariés</li> <li>Feuille de route pour accompagner les clients dans leurs besoins de décarbonation</li> </ul>	<b>N° 6 :</b> Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation	<b>5.4.</b> La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients <b>3.3.</b> Notre stratégie climat pour la réduction de nos émissions

 [Retrouvez ici les résultats du baromètre de satisfaction clients 2024](#)

RISQUES / OPPORTUNITÉS	RISQUES RSE	POLITIQUES / PRINCIPAUX MOYENS MIS EN ŒUVRE	ENGAGEMENTS RSE	POUR PLUS DE DÉTAILS
<b>R : Accompagnement de nos territoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non-reconnaissance de NaTran comme un acteur de la transition énergétique</li> <li>Appui insuffisant aux projets pour développer des expérimentations dans les territoires</li> <li>Déficit d'image du gaz naturel et des gaz renouvelables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plans stratégiques territoriaux inter-métiers pour faire émerger les projets de gaz renouvelables en territoires et renforcer l'acceptabilité des métiers de NaTran dans la durée</li> </ul>	<b>N° 7 :</b> Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables	<b>4.1.</b> Notre soutien au développement des filières de gaz renouvelables sur nos territoires
<b>R : Réputation et communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication inappropriée sur les atouts et les externalités des gaz renouvelables auprès des décideurs institutionnels</li> <li>Prises de parole médiatisées des opposants à la filière</li> <li>Déficit d'image du gaz naturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Feuille de route communication gaz renouvelables</li> <li>Campagne de communication en faveur des gaz renouvelables</li> <li>Politique relations presse, réseaux sociaux, communication digitale</li> </ul>		
<b>R : Santé et sécurité au travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accident grave et mortel d'un salarié ou d'un prestataire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique : « Notre ambition collective sécurité et sécurité industrielle »</li> <li>Dispositif des visites de sécurité (visites comportementales de sécurité et visites de sécurité)</li> <li>Challenge sécurité partagée pour valoriser les départements qui, tout au long de l'année, s'impliquent dans la prévention et la maîtrise de risques</li> <li>Cérémonie de remise des trophées pour récompenser les entreprises prestataires de NaTran dont les résultats, en matière de sécurité sur les chantiers de NaTran, ont été remarquables</li> </ul>	<b>N° 8 :</b> Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	<b>5.1.</b> La sécurité de nos équipes et de nos prestataires
<b>R : Sécurité du réseau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accident industriel</li> <li>Incidents liés à des travaux menés par des tiers à proximité du réseau de NaTran</li> <li>Incidents liés à un défaut d'inspection et de maintenance du réseau</li> <li>Atteinte à la santé et sécurité des parties prenantes (riverains, entreprises travaux publics)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politiques de prévention, de maintenance et de surveillance dans le cadre de l'arrêté multifluide (arrêté portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz)</li> <li>Programme décennal 2017-2026 d'inspection de l'ensemble des ouvrages</li> <li>Travaux de R&amp;D sur les techniques permettant une optimisation des activités de maintenance de NaTran (détection, analyse et réparation des défauts détectés sur les canalisations), en particulier dans des sous-sols encombrés</li> <li>Guichet unique des réseaux en ligne, comportant les données des exploitants de réseaux, permettant de collecter les demandes de travaux de tous ceux qui en ont le projet <i>via</i> une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) et d'informer NaTran pour fixer un rendez-vous aux entreprises pour délimiter précisément les canalisations de NaTran et leur remettre les consignes de sécurité à respecter</li> </ul>		<b>5.3.</b> La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information

RISQUES / OPPORTUNITÉS	RISQUES RSE	POLITIQUES / PRINCIPAUX MOYENS MIS EN ŒUVRE	ENGAGEMENTS RSE	POUR PLUS DE DÉTAILS
<b>R : Sécurité des systèmes d'information</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque cyberattaque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Système de management de la sécurité (ISO2700x)</li> <li>Politique de sécurité des systèmes d'information</li> </ul>	<b>N° 8 :</b> Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	<b>5.3.</b> La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information
<b>R : Management des risques et continuité d'activité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte de service dans la continuité de fourniture de nos clients</li> <li>Non-adaptation des infrastructures face aux risques climatiques (canicules, crues...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique et plans d'actions de continuité d'activité</li> </ul>	<b>N° 8 :</b> Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	<b>5.4.</b> La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients
<b>R : Éthique des affaires et compliance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas agir en toute indépendance vis-à-vis des activités de production et de fourniture d'ENGIE (respect de la 3<sup>e</sup> directive)</li> <li>Non-respect de la transparence des conditions d'accès au réseau de transport</li> <li>Application discriminatoire des règles d'accès au réseau de transport</li> <li>Non-préservation de la confidentialité des informations commercialement sensibles (ICS)</li> <li>Conflits d'intérêts</li> <li>Corruption</li> <li>Pratiques de fournisseurs contraires à la charte éthique de NaTran</li> <li>Toutes les formes de discrimination, de harcèlement</li> <li>Fraude</li> <li>Divulgaration de toutes formes d'informations confidentielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Code de bonne conduite</li> <li>Charte éthique de NaTran</li> <li>Charte éthique fournisseurs et procédure de <i>due diligence</i> pour les fournisseurs les plus à risque au regard des droits humains, de la santé-sécurité et du respect de l'environnement</li> </ul>	<b>N° 9 :</b> Exercer nos activités avec éthique et compliance	<b>5.5.</b> L'éthique et l'indépendance
<b>O : Protection de l'environnement et biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pressions sur la biodiversité liées à nos activités</li> <li>Non-cohérence avec nos engagements dans la lutte contre le changement climatique</li> <li>Non-respect des réglementations relatives au tri par type de déchet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entreprise engagée pour la nature Act4nature France</li> <li>Partenariats avec les parcs naturels régionaux</li> <li>Expérimentation de conversion des postes de livraison ou de coupure au zéro phytosanitaire</li> <li>Expérimentation d'entretien des bandes de servitude pour respecter la trame verte et bleue</li> <li>Procédures de gestion des déchets des sites et des chantiers</li> </ul>	<b>N° 10 :</b> Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité liés aux impacts de nos activités	<b>3.5.</b> La limitation de nos impacts sur la biodiversité
<b>R : Intégration et acceptabilité des ouvrages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impacts des travaux et des installations sur l'agriculture, l'environnement, l'urbanisme...</li> <li>Contestations en justice des projets liés au déficit d'image du gaz naturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus formalisé de gestion des impacts et des relations avec les parties prenantes mises en œuvre à chaque projet de construction</li> <li>Mise en œuvre de mesures compensatoires</li> </ul>	<b>N° 10 :</b> Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité liés aux impacts de nos activités	<b>3.5.</b> La limitation de nos impacts sur la biodiversité

## 7.4

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant DPEF

DocuSign Envelope ID: D4696CD4-6AD6-4530-B837-22467286B776

B&amp;A

11, rue de Laborde  
75008 PARISCommissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

DELOITTE &amp; ASSOCIES

6, place de la Pyramide  
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEXCommissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## NaTran

Société Anonyme  
6 rue Raoul Nordling  
92270 Bois Colombes

## Rapport des Commissaires aux comptes sur la déclaration de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'attention de la direction générale,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de NaTran SA (ci-après la « Société ») et à la suite de la demande qui nous a été faite, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après respectivement « les Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion de la Société.

Votre société, en tant que Société sous le contrôle d'une société qui établit des comptes consolidés conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce et qui publie un Etat de Durabilité consolidé, n'a pas l'obligation de publication d'une Déclaration mais souhaite se conformer aux dispositions des articles L225-102-1, R.225-105 et R225-105-1 du code de commerce de manière volontaire.

Il nous appartient également d'exprimer, à la demande de la Société, une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que certaines informations, sélectionnées par la Société et présentées dans la Déclaration ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel.

## Conclusion d'assurance modérée sur la déclaration de performance extra-financière

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère, conformément au Référentiel.

## Conclusion d'assurance raisonnable sur une sélection d'informations incluses dans la Déclaration

À notre avis, les informations suivantes sélectionnées par la Société sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel : émissions de CO<sub>2</sub> scopes 1 et 2 (rejets de méthane et énergie de compression).

DocuSign Envelope ID: D4696CD4-6AD6-4530-B837-22467286B776

**DELOITTE & ASSOCIES**11, rue de Laborde  
75008 PARISCommissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris6, place de la Pyramide  
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEXCommissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre**Observation**

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous attirons votre attention sur la partie « Nos résultats » du paragraphe 5.2 de la Déclaration, qui précise que NaTran a engagé une révision de ses indicateurs relatifs à l'engagement et la qualité de vie au travail afin de les aligner au mieux avec les enjeux de son secteur d'activité. Les résultats des indicateurs clés de performance « Taux d'engagement des salariés » et « Indice QVT » définis dans le cadre de l'engagement 5 « Développement des compétences, diversité et qualité de vie au travail » ne sont donc pas présentés pour 2024.

**Préparation de la Déclaration**

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la Société.

**Limites inhérentes à la préparation des Informations**

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines données sont sensibles aux options méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

**Responsabilité de la Société**

Il appartient à la Direction :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires auxquelles la société se réfère de manière volontaire, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

**Responsabilité des Commissaires aux comptes**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce,

DocuSign Envelope ID: D4696CD4-6AD6-4530-B837-22467286B776

**DELOITTE & ASSOCIES**11, rue de Laborde  
75008 PARISCommissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris6, place de la Pyramide  
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEXCommissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3<sup>o</sup> du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Société, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables le cas échéant, en particulier, celles prévues par l'article L 225-102-4 du code de commerce (plan de vigilance) et par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite Sapin II (lutte contre la corruption) et en matière fiscale applicables à certaines entités ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

**Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable**

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et, pour Deloitte et Associés, à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) « Assurance Engagements other than Audits and Reviews of Historical Financial Information » de l'IAASB (International Auditing and Assurance Standards Board).

**Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

**Moyens et ressources**

Nos travaux ont mobilisé les compétences de sept personnes et se sont déroulés entre janvier et mars 2025 sur une durée totale d'intervention de quatre semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Nos travaux ont fait appel à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication permettant la réalisation des travaux et entretiens à distance sans que cela n'entrave leurs exécutions

DocuSign Envelope ID: D4696CD4-6AD6-4530-B837-22467286B776

**DELOITTE & ASSOCIES**11, rue de Laborde  
75008 PARISCommissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris6, place de la Pyramide  
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEXCommissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre**Nature et étendue des travaux**

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de la Société et de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble de la Société, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques.
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés et corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considéré les plus importantes<sup>1</sup>.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants<sup>2</sup>, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

<sup>1</sup> Engagement 5 : Actes d'engagement diversité, Engagement 8 : Politique et procédures, Engagement 9 : Code de bonne conduite, Engagement 10 : Politique environnement de NaTran.

<sup>2</sup> **Informations sociales** : taux de salariés formés, index égalité femmes-hommes, taux de féminisation, taux d'alternance, taux de fréquence des salariés, taux de fréquence des prestataires, nombre de salariés sensibilisés à la cybersécurité, % des équipes formées aux risques éthiques et à la conformité, nombre d'incidents éthiques remontés.

**Informations environnementales** : émissions de CO<sub>2</sub> du périmètre pilotable de NaTran – scopes 3 pilotable, capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordé aux réseaux en TWh par an, coût des installations d'injection et de rebours, part en % des dépenses d'investissements (CAPEX) dédiés aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone, nombre de partenariats avec nos clients (périmètre industrie et mobilité) autour de la décarbonation, nombre de projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires, nombre de km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service, % de sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse, taux de déchets valorisés.

DocuSign Envelope ID: D4696CD4-6AD6-4530-B837-22467286B776

**DELOITTE & ASSOCIES**11, rue de Laborde  
75008 PARISCommissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris6, place de la Pyramide  
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEXCommissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été réalisés sur l'entité NaTran, seule société contributrice à la Déclaration.
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la Société.

Nous estimons que les éléments que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

A la demande de la Société, nous avons mené des travaux complémentaires afin de nous permettre de formuler une conclusion d'assurance raisonnable sur les informations suivantes : émissions de CO<sub>2</sub> scopes 1 et 2 (rejets de méthane et énergie de compression).

Les travaux menés ont été de même nature que ceux décrits dans la partie ci-dessus relative à l'assurance modérée, mais plus approfondis, s'agissant en particulier :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail réalisés sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon sélectionné représente ainsi 71% des informations couvertes par la conclusion d'assurance raisonnable.

Paris, le 14 mars 2025

Les Commissaires aux comptes,

Pour BM&amp;A

Pour Deloitte &amp; Associés

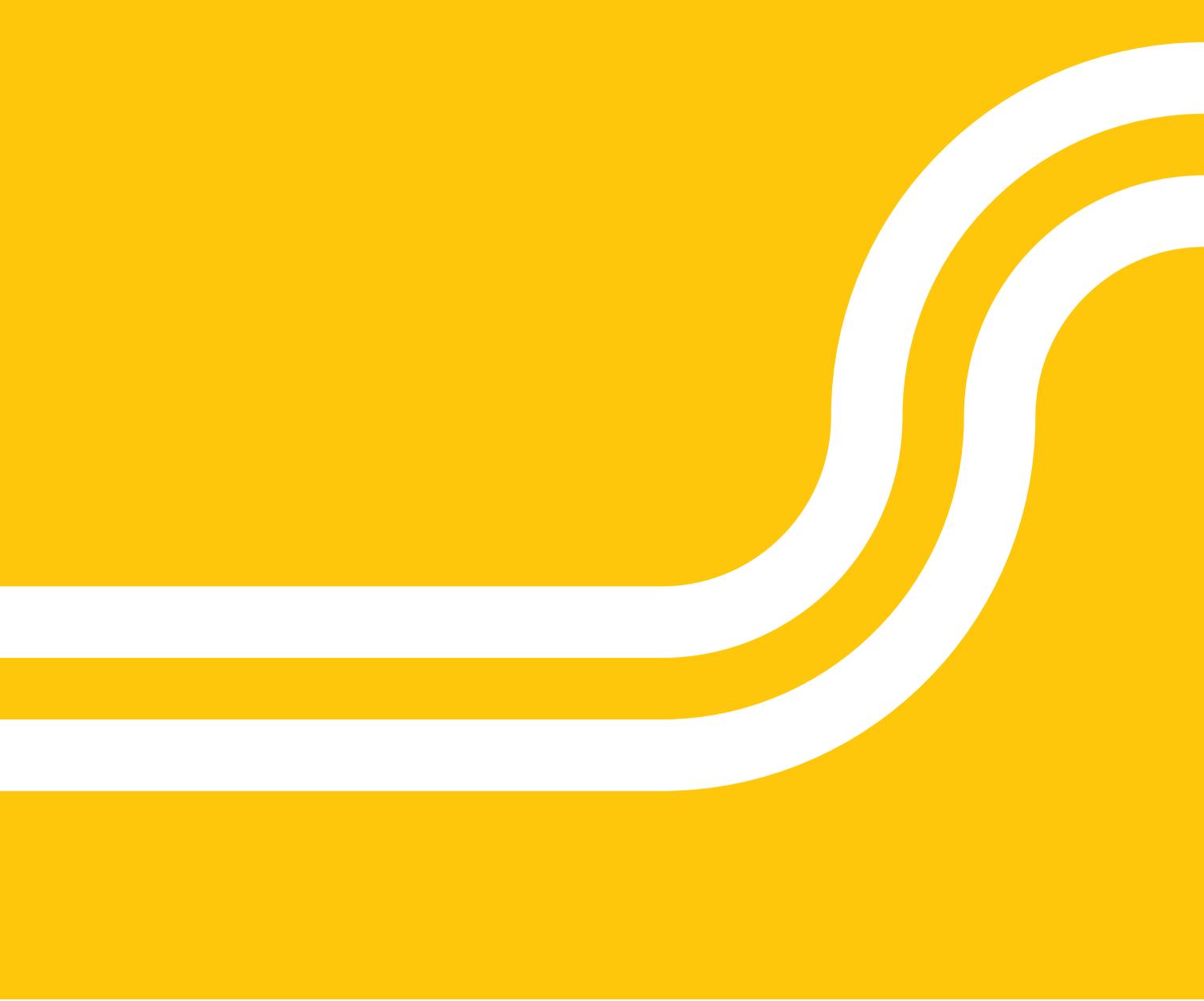
*Marie-Cécile Moinier*Marie-Cécile Moinier  
Associée*Nadia Laadoui*Nadia Laadoui  
Associée*Erwan Harscoet*Erwan Harscoet  
Associé

Crédits photo : NaTran – Gaël Jugan, Cecilia Garroni Parisi, Cédric Helsly, Thierry Vincent, Philippe Dureuil, Luc Marechaux, Benjamin Bechet, Franck Dunouau, Matthieu Ravet, Hamid Azmoun, Pierre Olivier, Jean Christophe Marmara, Gilles Dacquin, Xavier Hily, Antoine Meyssonnier, Thierry Vincent, Gregory Brandel –, Unsplash – Jonathan Petersson, Mojtaba Fahiminia, Ibrahim Ozdemir –, iStock, Adobe Stock, Shutterstock et X.

Conception et réalisation : éditions stratégiques – 01 49 48 97 98.

NaTran avril 2025.





**naTran**

**NaTran**

Société anonyme au capital  
de 639 283 420 euros  
Siège social 6, rue Raoul-Nordling  
92270 Bois-Colombes  
440 117 620 RCS Nanterre